

INJEP NOTES & RAPPORTS **RAPPORT D'ÉTUDE**

■ **Mars 2021**
■ INJEPR-2021/04

Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité

Dynamiques sociales, action publique
et expériences individuelles en France
et au Québec

LES AUTEURS ET AUTRICES

- Thierry BERTHET (LEST) et Maria Eugenia LONGO (INRS),
coordination scientifique
- Claire BIDART et Jérémy ALFONSI (LEST),
Marjolaine NOËL (INRS)

Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité

Dynamiques sociales, action publique et expériences individuelles en France et au Québec

*Coordination scientifique : Thierry Berthet, Laboratoire d'économie et de
sociologie du travail (LEST) et María Eugenia Longo, Institut national de la
recherche scientifique (INRS)*

Claire Bidart et Jérémie Alfonsi (LEST)

Marjolaine Noël (INRS)

Pour citer ce document

BERTHET T. LONGO M. E. (coord.), BIDART C., ALFONSI J., NOËL M., 2021, *Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité. Dynamiques sociales, action publique et expériences individuelles en France et au Québec*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES.....	V
--	----------

INTRODUCTION	7
---------------------------	----------

Interroger les vulnérabilités et les fragilités	8
---	---

Les rapports au travail : prisme des parcours des jeunes et des cadres d'intervention	9
---	---

Une jeunesse diversifiée au sein de deux régimes sociétaux différents	10
---	----

Dix études des cas auprès des jeunes et des intervenants en France et au Québec	11
---	----

1. LA VULNÉRABILITÉ ET L'AGENTIVITÉ : SÉQUENCES D'UN MÊME PROCESSUS	15
--	-----------

1.1 La vulnérabilité selon les jeunes	16
--	-----------

Une définition hétéroclite de la vulnérabilité.....	16
---	----

L'impuissance : un trait commun traversant la vulnérabilité.....	19
--	----

La multiplicité des sources de vulnérabilité	23
--	----

Des facteurs qui se retro alimentent selon les intervenants	30
---	----

1.2. L'issue de la vulnérabilité : l'agentivité et ses conditions d'activation	35
---	-----------

La définition de l'agentivité selon les « vulnérables »	36
---	----

Les conditions d'activation de l'agentivité.....	38
--	----

2. LES RAPPORTS AU TRAVAIL DES JEUNES EN SITUATION DE VULNERABILITÉ	47
--	-----------

2.1 Exprimer et choisir sa vie professionnelle	47
---	-----------

L'activité professionnelle : une place centrale	48
---	----

Le rapport au travail : l'aspect financier au sein d'une variété de sens.....	56
---	----

Le marché du travail : des dispositions mises à l'épreuve ?	61
---	----

2.2 Les jeunes et le travail, vus par les intervenants.....	67
--	-----------

Convergences et divergences autour des rapports à la vie professionnelle	67
--	----

Les principaux clivages entre les jeunes dans leurs rapports à la vie professionnelle	74
---	----

3. QUEL RÔLE POUR L'ACTION PUBLIQUE ENVERS LES JEUNES ET LEURS VULNÉRABILITÉS?	81
---	-----------

3.1 Panorama général des instruments mobilisés dans l'accompagnement des jeunes	81
--	-----------

3.2 Trois injonctions paradoxales majeures des intervenants de l'insertion.....	83
--	-----------

L'employabilité dans le cadre de solutions globales	84
---	----

Une latitude relative face à des modèles gestionnaires contraignants.....	89
Une variété d'instruments de l'action publique et une sélection restrictive des bénéficiaires	98
4.3 Non-recours et préconisations des intervenants.....	108
CONCLUSIONS	115
BIBLIOGRAPHIE.....	119

Liste des abréviations et des sigles

ADA	Allocation pour demande d'asile
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
APEC	Association pour l'emploi des cadres
ATA	Allocation temporaire d'attente
CADA	Centre d'accueil de demandeurs d'asile
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CIR	Contrat d'intégration républicaine
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CMU	Complémentaire santé solidaire
CPH	Centre provisoire d'hébergement
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DPEJ	Direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse
E2C	École de la deuxième chance
FOQUALE	Formation qualification emploi
HOPE	Hébergement, orientation et parcours vers l'emploi
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
MFR	Maison familiale rurale
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage scolaire
PACEA	Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie
PARA	Programme d'autonomie et de remise en action
PEC	Parcours emploi compétences
PIC	Plan d'investissement dans les compétences
PSAD	Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs
SPE	Service public de l'emploi

Introduction

Quel rapport les jeunes en situation de vulnérabilité entretiennent-ils avec le travail ? C'est à cette large question que cette étude franco-qubécoise entend apporter quelques éléments de réponse. Les jeunes constituent une catégorie hétérogène et protéiforme particulièrement exposée aux aléas du marché du travail. Au sein de cet ensemble composite, les jeunes connaissant des situations de vulnérabilité sont souvent confrontés à une précarité sociale plus forte encore et suscitent un intérêt constant des autorités publiques. En effet, la situation des jeunes au regard du travail et de l'emploi est placée au sommet de l'agenda politique depuis un demi-siècle¹ et cette sensibilité est aujourd'hui réactivée avec force dans le contexte de crise émergeant de la pandémie de COVID-19. Pour autant, cette étude a été réalisée avant le développement de cette crise sanitaire, économique et sociale, mais il est fort probable que cette crise ait avant tout renforcé les inégalités sociales et les fragilités des parcours, et probablement les traits saillants que cette recherche dévoile.

Cette étude s'inscrit dans une double triangulation qui fait émerger trois piliers autour desquels est construit ce rapport. Le premier pilier qu'il importe de mieux identifier est celui des séquences ressenties de vulnérabilité et son revers, les moments où les jeunes ont le sentiment d'être en contrôle de leur parcours. En second lieu, et de manière principale, c'est le rapport au travail entretenu par les jeunes sur la base de leurs expériences qu'il nous faudra mettre en lumière. Enfin, et dans une troisième partie de ce rapport, c'est le point de vue des agents de l'action publique sur leur intervention qui sera convoqué. Chacun de ces piliers sera à son tour éclairé à un triple niveau : celui des dynamiques sociétales, des expériences individuelles des jeunes et des opérateurs de l'action publique en charge de les accompagner.

Le travail occupe une place importante dans la vie des individus, qu'ils soient jeunes ou plus âgés (Méda et Vendramin, 2010 et 2013 ; Mercure et Vultur, 2010), et constitue de ce fait un « vecteur privilégié d'intégration sociale » (Papinot et Vultur 2010, p. 4). En ce sens, la question de l'accès à l'emploi des jeunes est une question sociale qui s'avère centrale tant en France qu'au Québec (Papinot et Vultur, 2010). Toutefois, cette question apparaît différemment en fonction du contexte historique et social, c'est-à-dire du modèle d'État et des modes d'organisation qui leur sont spécifiques. Concrètement, dans chaque contexte, l'action publique² identifie des problématiques et, par le fait même, des catégories de population subissant davantage des vulnérabilités sur lesquelles elle souhaite intervenir, et à partir desquelles elle élabore des mesures et des dispositifs pour tenter d'y remédier (Lascoumes et Le Galès, 2012). Les politiques publiques sont donc déterminées, notamment par le contexte sociétal, et ne sont pas neutres mais plutôt empreintes d'orientations et de réalités spécifiques. Ainsi, la France et le Québec ont développé divers dispositifs et mesures pour favoriser l'insertion des jeunes générations au marché du travail, notamment pour ceux cumulant plus de difficultés, dont des politiques d'emploi qui sont propres à leur contexte et leur manière de se représenter la jeunesse (Fretel et Longo, 2019).

¹ En France les missions locales sont créées en 1981 tandis qu'au Québec le premier carrefour jeunesse-emploi est créé en Outaouais en 1984.

² L'action publique se définit comme un « ensemble complexe de niveaux, d'acteurs et de représentations qui interviennent dans la mise en place des politiques visant à une population » (Lascoumes et Le Galès, 2010).

Le prisme comparatif entre Québec et France permet de mettre en évidence les transversalités et spécificités de cette problématique dans deux espaces économiques et sociopolitiques différents. De nombreux points différencient en effet les contextes québécois et français. À titre d'exemple, la situation des jeunes sur les marchés du travail les démarque nettement. Ainsi, en 2019, au moment où cette enquête est réalisée, le chômage de masse des jeunes demeure marquant en France quand le Québec est plutôt confronté à des difficultés de pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activité. L'intégration sur le marché du travail des jeunes issus des communautés allophones se pose elle aussi dans des contextes tout à fait différents. Les systèmes d'intervention sociale portée par l'action publique s'inscrivent également dans des perspectives différentes tant en termes de logique d'action que de territorialisation des politiques publiques, même si de plus en plus des ponts sont bâtis volontairement et institutionnellement par les acteurs entre les deux contextes. Pour autant, des transversalités se répondent de part et d'autre de l'Atlantique, comme c'est le cas des effets des sorties précoces du système scolaire qui constituent un enjeu commun, tout comme l'impact des inégalités territoriales sur les jeunes issus du milieu rural, ou les enjeux de discrimination sur le marché du travail – et ailleurs – qui affectent les jeunes non-natifs. Ce rapport s'attache à explorer ce jeu des singularités-similarités à partir de catégories de jeunes en situation de vulnérabilité proches – les « décrocheurs » par exemple – et lointaines – les jeunes autochtones par exemple –, mais toutes confrontées aux mondes du travail.

Interroger les vulnérabilités et les fragilités

Si plusieurs concepts (exclusion, marginalité, précarité, parmi d'autres) ont déjà été mobilisés pour appréhender les problèmes sociaux, la plupart d'entre eux sont limités quant à leur capacité à mettre en lumière adéquatement les dynamiques actuelles de la société (Zwick Monney et Grimard, 2015). Effectivement, ces concepts semblent insuffisants lorsque vient le temps de décrire les tensions néolibérales qui surgissent et dans lesquelles la capacité d'agir par soi-même devient le moteur des motivations individuelles des membres de la société. Il serait ainsi plus adéquat de se tourner vers le concept de vulnérabilité, défini comme une zone intermédiaire d'intégration et de désaffiliation (Castel, 1997) qui inscrit l'individu qui l'expérimente dans un processus de fragilisation (Châtel et Roy, 2008 ; Mac All, 2008 ; Roy, 2008). Le terme « vulnérabilité » contient tout de même un caractère ambigu et controversé, alors qu'il est parfois dénoncé comme une stratégie pour faire disparaître la catégorie des plus pauvres au sein des discours officiels, dans le but de construire des politiques publiques qui individualisent les problèmes sociaux et dissocient l'équité des ressources et l'égalité des droits (Thomas, 2008). Alors qu'elle est identifiée par certains auteurs comme une condition structurelle de notre temps (Soulet, 2005), nous souhaitons élargir les manières de la mesurer et de l'observer. En effet, nous voulions éviter de la réduire à des problèmes sociaux connus comme l'exclusion (Châtel et Roy, 2008) ou la pauvreté (Kenworthy et McCall, 2008), et plutôt saisir les groupes vulnérables, leur point de vue sur la situation dans laquelle ils se trouvent, le type de ressources institutionnelles qui leur sont offertes et leur capacité individuelle à s'en saisir. Cette perspective au départ ample et provisoire avec laquelle nous envisageons la vulnérabilité conduit également la réflexion vers son antonyme apparent, celui de l'agentivité. Outre la tradition de l'approche biographique où l'idée d'agentivité constitue l'un des cinq piliers (Elder, 1994), l'introduction de cette notion est relativement récente. Née pour reconnaître l'influence non directe des structures sociales sur les parcours, l'agentivité vient souligner la

capacité des jeunes à réagir et à répondre à ces influences structurelles par des décisions majeures et mineures pouvant venir activement contrecarrer les contraintes qui délimitent leur vie (Evans, 2002). Cependant, contre toute illusion libératrice des oppressions, les liens entre la structure et l'agentivité ne sont pas simples (Nico et Caetano, 2021), et non pas si contradictoires avec les situations de vulnérabilité. En effet, le sens du contrôle déployé par les individus s'exprime dans un contexte social et culturel qui recèle des opportunités et des ressources pour l'action, mais aussi des obstacles qui en limitent la portée. L'agentivité possède donc un lien complexe et intrinsèque avec les régimes historiques dans lesquels on l'exerce, que la notion d'« agentivité limitée » (*bounded agency*) d'Evans (2002) reflète davantage. Enfin, la réflexivité des individus à définir ou à formuler leurs choix ne dérive pas non plus automatiquement du contrôle sur leurs parcours ; au contraire, les ressources personnelles et environnantes sont définitoires de ses effets (Caetano, 2017), comme on le verra ici.

Les rapports au travail : prisme des parcours des jeunes et des cadres d'intervention

Dans l'optique, entre autres choses, d'aider à l'orientation des mesures et programmes mis en place pour amener les jeunes vers l'emploi, les études portant sur les rapports qu'ils entretiennent avec le travail sont aujourd'hui nombreuses. En effet, la notion de rapport au travail permet de saisir à la fois les représentations et les pratiques associées au travail, c'est-à-dire le sens et les perceptions du travail, les conditions d'emploi jugées acceptables ou non ou encore la place accordée au travail par rapport aux autres sphères de vie, parmi d'autres éléments. Les études sur le sujet permettent donc de mieux comprendre les choix, l'orientation des parcours, ainsi que la force et la forme de l'engagement des jeunes à l'égard du travail (Longo, 2018 ; Nicole-Drancourt, 1994 ; Riverin-Simard, 2002). Toutefois, dans un contexte où les jeunes sont davantage responsables de leur parcours et de leur bonheur, tout en étant confrontés à un monde professionnel plus compétitif, instable et précaire, quels rapports entretiennent-ils avec le travail ? En effet, l'individualisation des parcours de vie, due notamment à la reconfiguration des institutions centrales de socialisation comme l'éducation et le travail (Longo et Bourdon, 2016), et la détérioration des conditions d'accès à l'emploi (Mora, 2018) contribuent à générer de l'incertitude chez les jeunes quant à leur capacité d'agir par eux-mêmes, mais également des contradictions entre leurs aspirations et le contexte réel de réalisation de ces aspirations. Les jeunes générations se retrouvent alors dans un cadre susceptible de leur faire vivre diverses vulnérabilités au sein de leur parcours, notamment dans leur parcours en emploi. Dans ce contexte, et sachant que le rapport qu'entretient un individu à l'égard du travail se construit dès l'enfance, mais évolue au fil des expériences, des intérêts personnels qui le caractérisent, et des contextes sociaux qui l'entourent (Nicole-Drancourt, 1994), nous nous intéresserons aux rapports que les jeunes en situation de vulnérabilité entretiennent avec le travail, en France et au Québec.

Une jeunesse diversifiée au sein de deux régimes sociétaux différents

Selon Papinot et Vultur (2010, p. 5), « il n'y a pas de jeunesse "en soi" [et] elle ne peut se définir et se comprendre que dans un rapport dialectique d'opposition et de contraste "jeune/adulte" dont la stabilité des dénominations de « contenant » masque des variations historiques et sociales de définition de "contenu" qui diffèrent d'un pays à l'autre ». En ce sens, la jeunesse est une construction sociale, et la manière dont elle est abordée, voire définie, dépend fortement du contexte sociétal dans lequel elle s'inscrit (Loncle, 2012 ; Papinot et Vultur, 2010). Malgré la complexité et l'absence de consensus quant à la manière de définir la jeunesse, cette dernière peut néanmoins être « définie comme une catégorie de population socialement et historiquement située » (Loncle 2012, p. 23). En ce sens, « pour comprendre ce qu'est la jeunesse, il faut étudier les contextes desquels elle relève » (*ibid.*).

Sachant que les différents modes d'organisations d'une société sont déterminants dans la manière dont la jeunesse sera abordée, structurée et définie, qu'en est-il du contexte sociétal français et de celui du Québec? Tout d'abord, en lien avec la typologie de régimes d'État-providence d'Esping-Andersen (1999), la France affiche un modèle « corporatiste-conservateur », que Papinot et Vultur (2011) identifieront comme « corporatiste-continental », où le travail salarié occupe une fonction fondamentale, que ce soit en termes d'assurances sociales ou encore de statut, voire de position sociale. En effet, Papinot et Vultur (2011, p.7) rappellent l'importance de l'activité professionnelle au sein de la société française, alors que celle-ci est « non seulement pourvoyeuse de revenu et de protections sociales, mais aussi de positionnement dans la stratification sociale, et donc de statut social ». Ce modèle d'État-providence français renvoie à un système d'emploi plutôt fermé, selon lequel les relations contractuelles sont restreintes aux représentants de l'État, aux patrons et aux syndicats pour négocier les questions liées aux salaires, aux prestations sociales, etc. (Papinot et Vultur, 2011). Dans ce contexte, le marché du travail est donc plutôt réglementé et assure certaines garanties et droits aux travailleurs (Papinot et Vultur, 2011 ; Verdier et Vultur, 2016). Du côté du Québec, le modèle d'État-providence fait référence à un régime « libéral-résiduel » (Papinot et Vultur, 2011) où « le secteur privé et les forces du marché sont censés être le moteur principal de croissance et de redistribution » (Laczko 1998, p. 319). Dans ce cas, l'objectif des interventions de l'État aspire davantage à « compenser ou compléter les carences du marché » (*ibid.*), comme quoi ce modèle favorise un système d'emploi plus ouvert et un marché du travail moins réglementé et davantage flexible (Papinot et Vultur, 2011; Verdier et Vultur, 2016). En ce sens, tant les entrants que les travailleurs plus expérimentés sont en compétition sur le marché du travail, alors qu'ils sont moins protégés qu'en France et les formes particulières d'emploi comme les emplois atypiques et temporaires ne sont pas encadrés juridiquement (*ibid.*). Au niveau de la formation, la France est caractérisée par un système « strict » et linéaire, où l'école et l'entreprise sont peu liées comparativement au Québec où les liens sont forts, et les parcours de formation davantage individualisés et flexibles (Longo et Bourdon, 2016; Papinot et Vultur, 2011). En effet, les réorientations, les allers-retours entre la formation et le marché du travail et même l'articulation en simultané du travail et des études sont chose du commun au Québec (*ibid.*), alors qu'en France ils sont beaucoup moins fréquents, voire plutôt mal vus (Papinot et Vultur, 2011). En France, le diplôme occupe un rôle fondamental, « tant dans les représentations individuelles que dans les pratiques de recrutement des employeurs » (Verdier et Vultur

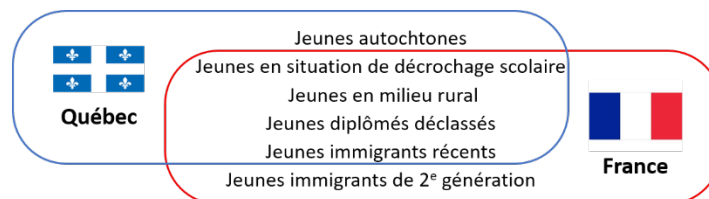
2016, p. 17), tandis qu'au Québec l'expérience est grandement valorisée, à côté du diplôme. On trouve ensuite une conjoncture économique différente au sein des deux sociétés : on parle plutôt de pénurie d'emplois en France, et de pénurie de main-d'œuvre au Québec (*ibid.*). Concrètement, la création massive d'emplois est associée à un faible taux de chômage chez les jeunes Québécois depuis plusieurs années, tandis que la France affiche des taux de chômage élevés chez les jeunes (Papinot et Vultur, 2011).

Dix études de cas auprès des jeunes et des intervenants en France et au Québec

La jeunesse est abordée à partir d'une perspective de parcours de vie au sein du projet, c'est-à-dire comme un processus de passage à l'âge adulte, composé de diverses transitions dans différentes sphères de vie, et qui apparaissent aujourd'hui moins linéaires qu'auparavant, en raison notamment de la prolongation des études, mais aussi des difficultés d'insertion et de stabilité professionnelles (Longo, 2016). En ce sens, la tranche d'âge visée dans cette enquête s'étend de 18 à 35 ans pour permettre de saisir les allers-retours qui parsèment désormais plus souvent les parcours des jeunes, et les débuts de vie active qui s'avèrent plus tardifs.

Divers groupes de jeunes ont ensuite été ciblés selon des caractéristiques spécifiques identifiées comme étant susceptibles d'influencer les parcours d'insertion en emploi des jeunes ainsi que leurs rapports au travail. Autrement dit, ces groupes de jeunes sont dans une situation qui est identifiée, ou qui est susceptible de l'être, comme une situation de vulnérabilité au sein de l'action publique et très souvent dans les statistiques. On trouve alors des groupes communs aux deux contextes, mais aussi des groupes qui ont été ciblés de manière plus spécifique pour l'un ou l'autre des deux contextes (figure 1).

FIGURE 1. DIFFÉRENTS GROUPES ENQUÊTÉS DE JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ, SELON LE CONTEXTE



Parmi les quatre groupes étudiés tant en France qu'au Québec, on retrouve les jeunes en situation de décrochage scolaire du niveau secondaire ou moins, les jeunes qui résident en milieu rural, les jeunes qui ont récemment immigré au pays ou dits de « première génération », ainsi que les jeunes qui vivent un déclassement sur le marché du travail, en lien avec le phénomène de surqualification. Un groupe a ensuite été étudié plus spécifiquement dans chacun des contextes, à savoir les jeunes d'origine autochtone au Québec et les jeunes immigrants de 2^e génération en France.

Afin de mieux comprendre l'expérience individuelle de ces différentes vulnérabilités, des entretiens individuels semi-dirigés ont été réalisés avec plus ou moins dix jeunes pour chacune d'entre elles. Au total, 43 jeunes ont été rencontrés au Québec et 42 en France (tableau 1). Concrètement, ces jeunes ont été questionnés sur leur parcours d'emploi et de formation, leur rapport au travail, leur entourage, mais aussi

leurs expériences de vulnérabilité (ou des expériences de fragilité) et celles d'agentivité (ou des expériences de maîtrise de leur vie). Autrement dit, la manière dont ces positions de vulnérabilité construisent les parcours d'insertion et les rapports au travail des jeunes qui l'expérimentent, ainsi que les dissonances entre les expériences, les pratiques et les normes des uns et des autres faisaient partie des principales visées de ces entretiens. Une des particularités du projet consistait à mettre en lien les parcours d'insertion et les politiques publiques qui les encadrent. Nous avons donc privilégié le recrutement de jeunes bénéficiaires de l'une ou l'autre des mesures d'aide offertes aux jeunes, notamment en insertion dans l'emploi. Il s'est toutefois avéré particulièrement difficile de joindre à nouveau des jeunes diplômés déclassés par l'entremise des structures qui les avaient suivis pour l'obtention d'une aide, et ce dans les deux contextes.

Des entretiens individuels semi-dirigés ont également été menés auprès des intervenants œuvrant au sein de ces mêmes organisations à travers lesquelles nous avons recruté les jeunes, pour permettre d'analyser en profondeur la pluralité des normes en matière de travail et d'emploi, ainsi que leurs dissonances éventuelles. Concrètement, nous avons rencontré deux ou trois opérateurs de première ligne de politiques publiques en lien avec chacune des situations de vulnérabilité étudiées dans cette étude, pour un total de 13 au Québec et de 23 en France (tableau 1). Du côté du Québec, les structures auxquelles est associé notre corpus d'entretiens font parfois partie du service public de l'emploi (certains carrefours jeunesse-emploi), tandis que d'autres fois ce sont des structures parapubliques ou privées (organismes communautaires financés par l'État ; fondations de soutien aux immigrants). Du côté français, 23 intervenants ont été rencontrés dans des structures qui relèvent elles aussi du service public de l'emploi (mission locale, APEC), mais également de structures parapubliques ou privées (maison familiale et rurale, école de la deuxième chance, associations d'aide aux migrants, par exemple).

TABLEAU 1. ENTRETIENS RÉALISÉS AUPRÈS DES JEUNES ET DES INTERVENANTS, SELON LE CONTEXTE

	Québec 		France 	
	Jeunes	Intervenants	Jeunes	Intervenants
Décrocheurs	10	9	9	10
Ruraux	9	3	10	5
Immigrants récents	13	3	11	6
Surqualifiés	2	0	6	3
Autochtones	9	2	x	x
Immigrants 2 ^e génération	x	x	6	8
Total	43	13*	42	23*

* Ces totaux représentent le nombre d'entretiens réalisés auprès d'intervenants québécois et français. Toutefois, étant donné que certains intervenants (missions locales, carrefours jeunesse-emploi ou d'autres organismes) interviennent auprès de plusieurs catégories de publics (décrocheurs et seconde génération par exemple), certains entretiens sont comptabilisés dans plus d'une catégorie.

Dans un deuxième temps, il était prévu de mettre en place la démarche de recherche participative CCAPPA (Contradictory, Collective And Participatory Policy Analysis) de Berthet et Simon (2017). Cette méthode repose

sur la participation des bénéficiaires de politiques publiques au processus de recherche sur la mise en œuvre des dispositifs qui leur sont adressés, et se focalise sur un double mouvement entre expériences individuelles et sociales. Ainsi, il s'agissait d'amener les jeunes en situation de vulnérabilité à réaliser eux-mêmes des entretiens avec des agents responsables de la mise en œuvre des politiques jeunesse qu'ils auront choisis dans le but notamment de promouvoir les logiques sociales sous-tendant les politiques et les cadres sociétaux. Les jeunes auraient donc été regroupés selon la situation de vulnérabilité qu'ils vivent, et auraient été encadrés et formés par notre équipe de recherche tout au long du processus. Une première expérimentation dans une maison familiale et rurale (la maison familiale rurale [MFR] d'Eyragues dans les Bouches-du-Rhône) a été réalisée par l'équipe française du projet, à partir de laquelle nous avons toutefois constaté un intérêt limité dans le cadre spécifique du présent projet, dont le sujet s'est avéré être peu controversé. En effet, la démarche CCAPPA prend tout son sens lorsque le débat est animé autour de la thématique traitée, alors qu'elle permet de faire ressortir la confrontation des idées entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et les agents institutionnels qui mettent en place les politiques à leur intention.

Enfin, des méthodologies originales et contrastées ont été utilisées dans ce projet pour permettre un regard comparatif à trois niveaux, c'est-à-dire entre les jeunes des différentes catégories de vulnérabilité, entre les jeunes et les intervenants, ainsi qu'entre les deux contextes que sont la France et le Québec.

1. La vulnérabilité et l'agentivité : séquences d'un même processus

Du point de vue tant de l'action publique que de la statistique, les catégories des jeunes sélectionnées pour cette recherche constituent des segments de la population particulièrement affectés par les problèmes d'insertion sociale, d'accès et de maintien en emploi, ainsi que par d'autres difficultés dans différentes sphères de vie (le logement, la formation, les relations, la santé...). Ces problèmes et difficultés affectent non seulement leur autonomie lors du passage à l'âge adulte, mais ils augmentent également les vulnérabilités objectives du parcours, en les privant des ressources, d'opportunités et des marges de choix. Cependant, qu'en est-il de leurs perceptions en ce qui concerne leur situation particulière et leur vie ? Ce premier chapitre vise à prendre au sérieux les mots des jeunes, les « catégories naturelles » (Demazière et Dubar, 1997) à partir desquelles ils appréhendent la vulnérabilité qui caractérise leurs parcours, afin de se détacher des catégories officielles et normatives, ciblant ce phénomène. Ce chapitre cherche ainsi à dévoiler et interpréter les « logiques pratiques » (Demazière et Dubar, 1997) traversant les significations des jeunes en ce qui concerne les problèmes et les difficultés objectives du parcours.

Avec ces prémices d'analyse, un premier constat s'impose à partir du moment où leurs histoires se déploient : **la vulnérabilité serait loin de constituer un état, mais elle représenterait davantage une séquence d'un processus plus large**, où les extrêmes mèneraient soit à l'exclusion, soit à l'intégration sociale. Ainsi nous avons moins affaire à des jeunes vulnérables qu'à des jeunes traversant des moments, des situations de vulnérabilité, aux issues incertaines. À l'image de ce que Aline Lechaume et Dominique Brière (2014) appellent la « spirale de l'exclusion », dans le cadre des contextes sociaux inégaux, un terrain individuel caractérisé par le manque de ressources matérielles, relationnelles, scolaires ou d'autres, s'articulant à des événements déclencheurs fragilisant l'individu, créerait un cumul de désavantages dans les parcours, si les personnes ne comptent pas sur les soutiens sociaux nécessaires pour se sortir de cet engrenage. À l'inverse, des facteurs de protection et de sécurisation des parcours peuvent avoir des répercussions positives sur différents plans (l'estime de soi, la satisfaction des besoins matériels, la reconstruction des liens sociaux...), entraînant une sortie du cumul des vulnérabilités. Ces difficultés passées sont alors perçues comme des épreuves qui ont permis de grandir à un moment donné.

Ainsi la vulnérabilité ferait partie d'un continuum dans le temps alternant des séquences de vie caractérisées par la fragilité et l'impuissance et des séquences où la maîtrise de soi et de son parcours sont mises en avant, permettant de s'éloigner ainsi des facteurs de vulnérabilité. Les récits des jeunes de cette recherche mettent en évidence que le solde ou l'épilogue d'épisodes difficiles constitue parfois le prologue de séquences où ils reprennent le contrôle de leur vie, préparant la suite du parcours. L'inverse existe aussi, et des séquences de vulnérabilité entraîneraient, sans les soutiens nécessaires, davantage de vulnérabilité et de contraintes... Dès lors, tandis que nous avons recruté les jeunes de cette enquête pour leur association à des facteurs de fragilité ou des caractéristiques qui les désavantagent sur le marché du travail (comme le manque de diplôme secondaire, le statut d'immigrant, l'appartenance à la catégorie autochtone ou l'éloignement des grands centres urbains), leurs récits ont mis en évidence le lien intrinsèque entre

vulnérabilité et agentivité, les définitions de l'une et de l'autre à partir d'autres caractéristiques, mais aussi l'interdépendance de ces notions, comme leurs sources individuelles et sociales.

Nous allons le voir, pris dans des situations de vulnérabilité de toutes sortes, les jeunes enquêtés s'affairent alors à composer avec la diversité de ressources, contraintes et autres éléments contingents à leur disposition, à ce moment de leur parcours. Des situations qui les conduiront tantôt vers davantage de vulnérabilités, comme d'autres fois elles pourront favoriser leur agentivité.

Ce chapitre est donc organisé en conséquence, dans le va-et-vient de ces deux composantes du même processus, qui émerge en tant que tel à travers les propos des jeunes. Une première partie aborde ainsi les définitions de la vulnérabilité, ainsi que leurs éléments structurants et leurs sources (1.1). La deuxième partie décrit le revers de la médaille, à travers l'analyse de l'issue de la vulnérabilité et les conditions d'activation de l'agentivité (1.2.).

1.1 La vulnérabilité selon les jeunes

Malgré l'exposition à des caractéristiques objectives considérées comme sources de vulnérabilité, lorsque les jeunes sont interpellés sur les éventuelles situations où ils ont eu la perception de devenir vulnérables, fragiles ou encore dépassés par les circonstances, une évidence forte s'impose : la vulnérabilité occupe une place très différente dans la vie des uns et des autres. Concrètement, certains jeunes vont affirmer ne pas l'avoir vécue ni connue, d'autres l'avoir éprouvée quelquefois ; certains affirment se retrouver souvent dans des moments de vulnérabilité et d'autres se considèrent même toujours immergés dedans, et ce depuis longtemps. L'interprétation singulière de sa position objective est certes un premier résultat, et elle coïncide peu avec l'image qu'on peut se faire des jeunes en « galère continue » dans leur processus d'insertion.

Malgré ce constat, rien n'annule les forces communes à la trame sociale, et ces positionnements et perceptions varient parfois selon les sous-catégories d'interviewés. Par exemple, au Québec, les jeunes décrocheurs sont plus nombreux à se dire non sortis de la vulnérabilité tandis que les jeunes immigrants récents sont plus nombreux à avancer qu'ils n'ont pas vécu de moments de vulnérabilité. Au contraire, en France ce sont les jeunes primo-arrivants – des demandeurs d'asile pour la plupart – qui sont les plus nombreux à déclarer avoir vécu et continuer à vivre de tels moments difficiles. On remarque aussi que ce sont les femmes de l'échantillon français qui reconnaissent plus volontiers avoir traversé des situations de fragilité. Mais encore faut-il comprendre ce que chaque enquêteur entend quand il évoque la vulnérabilité.

Une définition hétéroclite de la vulnérabilité

Comme la tradition constructiviste en sociologie nous l'apprend, à mêmes situations objectives, les individus intériorisent de manière singulière les caractéristiques du contexte et de leurs parcours. Ainsi, la définition de la vulnérabilité du point de vue des jeunes apparaît avant tout hétéroclite. Elle émerge composée d'éléments variés. Les jeunes font parfois référence à un sentiment, voire un état d'esprit qui est vécu intérieurement, qui est extériorisé ou encore qui est perceptible par les autres. D'autres fois, ils soulignent plutôt des situations matérielles et des conjonctures particulières qui leur font éprouver une telle condition.

Certains jeunes mentionnent ainsi la dimension exogène de la vulnérabilité, alors que d'autres soulignent la responsabilité personnelle derrière la vulnérabilité. Certains jeunes considèrent enfin la vulnérabilité comme un moment circonscrit et éphémère, voire un passage dans leur vie, alors que d'autres la considèrent comme étant omniprésente, voire susceptible de ressurgir à tout moment.

▪ **Un phénomène ressenti, acté, attribué**

À l'échelle des parcours des interviewés, des dimensions multiples sont mobilisées, soulignant des **degrés différents d'objectivation** de la vulnérabilité. Celle-ci est d'abord avant tout **ressentie**, elle est une expérience de perte de contrôle sur ses émotions, de faiblesse et de fragilité, de souffrance personnelle, reliée notamment aux émotions. Il s'agit de bouleversements de caractère subjectif, dont de nombreux récits québécois soulignent la portée.

« Quelqu'un qui est capable de voir mes faiblesses, pis, c'est quand mes émotions montent. [...] Quand je pleure, je pète des crises de panique. Fait que moi quand je sens mes émotions montées, je me sens vulnérable. » (Alexane, 19 ans, en décrochage, Québec)

« Tu te sens perdu. C'est le pire sentiment qui a sur la planète être vulnérable. Je déteste être vulnérable. Quand je suis comme ça, je pète les plombs à tout bout de champ. » (Béatrice, 21 ans, en décrochage, Québec)

Dans les discours des jeunes français, ce ressenti émotionnel est moins présent. Les enquêtés sont moins nombreux à présenter la vulnérabilité comme un état en lien avec les troubles de leur psyché. Tout du moins, ils sont peu à s'attarder sur ces souffrances intimes. L'aspect émotionnel de la vulnérabilité n'est cependant pas absent des récits, et ce sont notamment des jeunes femmes qui osent mettre en mots des fragilités ressenties qui affectent leurs rapports au monde :

« *Avez-vous connu un moment où vous vous êtes sentie particulièrement vulnérable ?* Ouais là, quand j'étais dans ma période de vide complet, et après, là, c'est toujours le cas [aujourd'hui]. Je ne suis plus dans le vide, mais dans le flou. » (Camila, 22 ans, diplômée déclassée, issue de l'immigration, France)

Pour certains, plutôt des jeunes hommes, ce bouleversement dans les émotions apparaît indirectement à travers les mots qu'ils tiennent à propos de leurs expériences subjectives. La souffrance éprouvée se traduit alors moins par des appels extériorisés que par une colère sourde qui semble les habiter :

« *Est-ce qu'il y a des moments particuliers où vous vous êtes senti vulnérable, fragile ou dépassé par les circonstances ?* Non, toute ma vie depuis petit, je m'en fous de tout. Ça veut dire, soit j'ai un truc, soit je ne l'ai pas, c'est pareil pour moi. Que j'ai des sous ou que j'en n'ai pas, c'est pareil. Que j'ai un diplôme ou pas c'est pareil. [...] Je vis trop à la rigolade. C'est mieux de ne pas vouloir d'un truc, au moins je ne regrette rien. Pareil pour les gadjis [les filles], je ne veux pas m'attacher. » (Samuel, 19 ans, en décrochage, France)

Pour d'autres la **vulnérabilité est actée**. Elle se retrouve dans les gestes, dans les choix (ou dans leur absence). Elle est opérée par des comportements agissant en tant que freins à l'autonomie. Elle passe notamment par le corps, par des actes propres ou ceux des autres qui l'influencent, renvoyant aux limites avant tout matérielles de la situation personnelle, comme il est observé dans des nombreux récits français.

Dans le cadre de cette vulnérabilité actée, c'est d'abord le manque de ressources financières qui est avancé par toutes les catégories de jeunes interrogés, dans leur majorité, que l'on se situe en France ou au Québec. Mais ces limites ne se restreignent pas aux difficultés pécuniaires ou à la pauvreté. Les contraintes

matérielles que relatent ces jeunes limitent tout autant leurs mouvements, leur comportement et leurs actions.

« *[Me sentir vulnérable ?]* C'est quand je ne suis pas libre, que je ne peux pas faire ce que je veux, que je n'ai pas le choix, que je ne peux pas donner mon avis. » (Jeanne, 17 ans, rural, France)

« Oui et au niveau de mon physique. Parce que j'avais une scoliose double et je ne pouvais pas faire tel travail, tel ci, tel ça. Des affaires de même. Mais tsé...c'est ça. Ou vu que j'ai une scoliose je ne peux pas avoir d'enfant et ci et ça. » (Camille, 22 ans, rural, Québec)

« [...] je suis vraiment partie sur une dérape. Je me suis droguée pour ne pas vivre la peine et tout cela. » (Jenny, 27 ans, autochtone, Québec)

Enfin, la vulnérabilité apparaît aux yeux des jeunes également comme un acte **d'attribution par les autres**, proches ou institutions, relations familiales ou employeurs, tel que mentionné par Alice, une jeune immigrante de 23 ans au Québec : « Ce n'est pas toi qui a cherché cette situation-là. C'était comme si elle t'avait été imposée ». Nous observons là des rapports sociaux les renvoyant à des définitions d'eux-mêmes, de leur situation et de leur valeur sociale qui contribuent à les définir comme vulnérables. Par exemple, devenir une cible ou être manipulé par d'autres peut mener les jeunes à définir leur situation en tant que séquence de vulnérabilité. Mais une grande diversité de situations peut conduire à ces représentations de soi limitantes :

« De me faire dire en pleine face que c'est plus facile de remplacer une caissière qu'un manager, je me suis sentie comme si je n'étais qu'un pion. Un pion dans la société qui ne vaut rien aux yeux de la société. » (Laurie, 24 ans, rural, Québec)

« J'suis pessimiste, ça fait un an que je cherche du travail et que je n'en ai pas vraiment eu. J'ai travaillé, j'ai pas été malheureux, mais ça fait quand même un an quoique j'ai pas eu de vrai gros boulot. Quand je parle aux gens, ils me disent " Ah merde, t'es encore au chômage ", quand je parle à ma famille ou mes amis... Je peux pas inventer. » (Pierre, 24 ans, diplômé déclassé, France)

Les jeunes soulèvent ainsi le caractère parfois imposé de la vulnérabilité ressentie, actée, attribuée ou tout à la fois, comme ils soulignent aussi leur responsabilité et le processus d'intériorisation derrière elle, ce qui les conduit à se définir comme « vulnérables » pour un moment. Séquence à la fois d'assignation par les autres, d'appropriation et d'interprétation personnelle à l'égard des ressources dont ils disposent, la vulnérabilité est ainsi définie moins en tant qu'état qu'à travers la dynamique et l'évolution d'une configuration d'éléments.

▪ **La durée variable de la vulnérabilité**

En cohérence avec son caractère évolutif, la vulnérabilité se manifeste dans des séquences de durée très variable. Un épisode, une période, une étape de la vie, une situation durable : la vulnérabilité s'inscrit dans des laps du temps différents au sein des parcours des jeunes interviewés, conditionnant également la sortie de la vulnérabilité à la manière dont cette temporalité est perçue par les jeunes.

D'un côté nous retrouvons donc certains jeunes qui considèrent la vulnérabilité comme un moment **éphémère**, voire un passage ponctuel dans leur vie, associé souvent à un événement clé, comme ces récits le soulignent :

« Je pense qu'être vulnérable c'est juste être en souffrance à un moment T [...] c'est juste un état de souffrance à un moment donné là. Et que soit toi ... tsé qu'on a induit chez toi là. » (Alice, 23 ans, immigrante, Québec)

« C'est moi qui ai coupé les ponts avec tout le monde [dans la famille], au moment du divorce de mes parents. [...] Parce que je voulais être seule, je me suis renfermée sur moi-même [...] on se reparle maintenant. Que je ne leur parle plus, ça a duré 1 an ou 1 an et demi. » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

De l'autre côté, certains jeunes considèrent la vulnérabilité comme étant omniprésente dans leur vie, voire susceptible de ressurgir à tout moment. Elle constitue un trait **durable** de la personnalité, du parcours, de leur position sociale, ce qui la rend inévitable pour longtemps.

« Ben oui, c'est clair. C'est quand que je suis revenue de l'Ontario. Avec mon père après ça, dans les derniers 2 ans en titi. Vraiment ! Sinon, je te dirais que le dernier 10 ans, je l'ai été vraiment. C'est juste qu'il y avait des moments que je l'étais moins que d'autres. [...] Comment je pourrais dire ça ? Que si on ne prend pas soin de soi, ça prend le dessus. » (Julie, 28 ans, en décrochage, Québec)

« Même en dehors de la prison, j'ai pas l'impression d'avoir eu le choix... Même maintenant je suis grillé, avec mon casier, il y a 250 métiers que je peux pas faire ! J'aurais bien aimé travailler avec des enfants, des ados, je peux pas ! » (Nasser, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Clairement, les définitions que les jeunes donnent à la vulnérabilité ne sont pas non plus définitives, elles présentent également des variations à différents moments de leurs vies. Il existe ainsi au sein des données de nombreuses combinaisons dans la manière de percevoir la vulnérabilité et ses différents critères. La perception ressentie peut perdurer ainsi dans le temps, pendant des années, tandis que l'idée de se voir attribuer ce classement apparaît lors d'un moment ponctuel de contact avec quelqu'un qui fragilise l'estime de soi.

L'impuissance : un trait commun traversant la vulnérabilité

Bien qu'une multitude de critères soit utilisée par les jeunes – et les intervenants par ailleurs – pour définir la vulnérabilité, c'est de manière générale le **sentiment d'impuissance** lié à un manque de ressources personnelles et de possibilités sociales, ainsi que la fragilité, qui apparaissent fréquemment dans toutes les catégories de jeunes comme le trait principal. Parmi la variété de définitions que donnent les enquêtés de leurs conditions, à travers toutes les sources de vulnérabilité qu'ils identifient (comme nous le verrons), c'est bien ce ressenti d'incapacité, d'enfermement, confinant parfois même à une certaine paralysie, qui recoupe le mieux les difficultés dont souffrent (ou craignent de souffrir) les jeunes vulnérables. Plus que tout, ils redoutent ou peinent à accepter d'être dépendants, de ne pas se sentir en capacité de faire leurs propres choix et de percevoir leurs marges de manœuvre comme trop strictement réduites.

Comprendre ce sentiment d'impuissance nous amène à nous interroger sur les conditions intérieures et extérieures de son émergence dans les parcours des jeunes, telles que les jeunes les ressentent. Des jeunes qui, d'un continent à l'autre, semblent d'ailleurs se distinguer sur ce rapport interne/externe.

▪ **Les conditions intérieures de l'impuissance**

Le manque des moyens suffisants pour réaliser leurs plans ou simplement pour mener leur quotidien apparaît de manière différente à travers les récits des jeunes. L'impuissance est en effet parfois intériorisée comme un problème personnel lié à sa personnalité ou à son histoire, qui est vécu intérieurement, à l'échelle individuelle. En constatant leur impuissance dans leurs agissements (ou, bien souvent, dans leur impossibilité d'agir), les jeunes incriminent ici des traits de caractère intimes, des handicaps qui leur sont propres ou bien des décisions personnelles pour rendre compte de cette incapacité. Il peut s'agir par exemple de problèmes d'élocution ou bien de confiance en soi, au moment de postuler un emploi :

« Pour nous les étrangers comme ça, on vient dans une entreprise, d'abord tu t'exprimes pas bien français, d'abord on parle, tu ne comprends pas très bien. Il est des patrons qui ne sont pas sympas, ils n'ont pas le temps de te parler, de répéter deux ou trois, quatre fois d'abord avant que tu fasses, donc c'est compliqué. Il y a aussi des patrons qui sont sympas, et malgré... Ils doivent prendre leur temps de parler, de bien t'expliquer pour que tu puisses bien comprendre ce que tu dois faire et ce qu'il te reste à faire. » (Moussa, 17 ans, immigrant, France)

Nous constatons que ces jugements sur soi-même peuvent révéler des failles individuelles objectives, tout comme ils soulignent des suppositions en partie infondées – mais aux effets performatifs.

« L'emploi idéal dont on a parlé, vous pensez pas que vous allez l'avoir ? Non, c'est trop compliqué. Je me dis que si je ne suis pas capable de trouver un contrat en alternance, où on me paye moins, alors "the" poste que je veux, même dans mes rêves, je ne l'aurai pas. » (Chafia, 22 ans, issue de l'immigration, France)

Précisons également qu'une même situation confinant au sentiment d'impuissance (par exemple, un manque de ressources financières) est interprétée par certains comme une condition intérieure (par exemple le manque d'aptitude à gérer son budget), quand d'autres y voient une condition extérieure (un salaire trop faible, des aides sociales insuffisantes...). Le rapport que chacun entretient à cette sensation d'impuissance s'en trouve alors contrasté. Par exemple, certains immigrants décrivent leur solitude comme forcée par l'éloignement de leurs liens proches, quand d'autres accusent plutôt un trait de caractère qui leur serait propre et dont ils souffrent.

« Ce n'est pas [être] solitaire ou quoi. Au début et même jusqu'à présent, j'ai toujours été seul, c'est rare de me voir dans la masse tout le temps. Parce que je suis né comme ça, grandi comme ça. Jusqu'avant d'arriver ici, moi j'ai toujours eu peur d'être dans la masse parce que je n'ai pas l'habitude. Souvent les gens pensent que je n'aime pas les gens, mais ce n'est pas ça. Je suis comme ça depuis l'enfance. » (Moussa, 17 ans, immigrant, France)

Lorsque l'on porte sur ses épaules la responsabilité de son incapacité, un pareil constat touchant à l'identité même de la personne se fait rarement sans soulever quelques sentiments houleux. Chez les jeunes qui mettent d'abord en avant des conditions intérieures à leur impuissance, nous retrouvons donc une fragilité déjà évoquée plus haut. Leur sentiment d'incapacité se manifeste souvent par des émotions négatives (la souffrance, la démotivation, l'angoisse, la tristesse, le désespoir ou le fatalisme) et un manque de contrôle sur ses émotions, combinées à des épisodes caractérisés par les problèmes de santé mentale, telle que la dépression, qu'ils soient diagnostiqués ou pas.

Dans la lignée de la définition de la vulnérabilité comme phénomène ressenti, les récits sur l'impuissance faits dans ces termes sont ainsi redondants chez les jeunes québécois de l'enquête, et de manière plus

spécifique dans chacune des catégories. Par exemple au Québec, chez les jeunes décrocheurs ou ruraux la vulnérabilité apparaît plus souvent en tant que moment d'impuissance où ils manquent de possibilités d'action ainsi que des moments où ils perdent le contrôle sur leurs émotions. Chez les jeunes immigrants, la vulnérabilité est plus souvent un moment où ils n'ont plus de repères, où ils se sentent perdus, indécis, ralentis dans leur élan et leurs projets, davantage définis par rapport aux autres catégories des jeunes. Chez les jeunes autochtones ou ruraux enfin, il s'agit plus souvent d'un moment de fragilité et de faiblesse et/ou un moment de déprime, fortement associé à des problèmes psychosociaux.

« Être vulnérable c'est plus quand tu peux craquer plus facilement. Moi, c'est comme ça que je le vois. S'il y a un petit quelque chose qui se passait, je mettais ça super gros, pis je ne voulais rien faire. » (Raphaël, 24 ans, rural, Québec)

Chez les jeunes français, ces conditions intérieures de l'impuissance ne sont pas absentes des discours, notamment, parce que, comme nous le verrons, beaucoup d'entre eux ont appris à porter la responsabilité de leur situation individuelle. Mais, au regard de leurs voisins d'outre-Atlantique, ce groupe porte davantage son attention sur des conditions extérieures, au moment de rendre compte de leur vécu.

▪ ***Les conditions extérieures de l'impuissance***

Lorsque les conditions de l'impuissance sont individuelles, au moins peut-on parfois travailler à les transformer, et les jeunes enquêtés sont nombreux à raconter les façons dont ils ont pu par exemple reprendre confiance en eux, avec l'aide notamment des travailleurs sociaux. Mais lorsque l'immobilité semble provoquée par des conditions extérieures – et notamment par des phénomènes structurels, macrosociaux, éloignés de soi – on peut alors se sentir totalement désemparé. Ces conditions extérieures renvoient à l'idée d'hétéronomie de Castoriadis (1975), en tant qu'autonomisation des contraintes matérielles, biologiques et sociales, et de la construction symbolique qui la soutient, selon laquelle les contraintes sont assumées par le sujet comme des déterminations irrévocables. Le manque de moyens pour avancer et le sentiment de manquer d'emprise sur sa trajectoire émergent ainsi également à travers des situations, des événements, des conditions extérieures qui viennent altérer les plans ou le cheminement des jeunes, jusqu'à les faire basculer et à les mettre face à leur incapacité d'agir.

Des difficultés de toutes sortes (administratives, financières, scolaires, de transport, à trouver un emploi) confrontent les jeunes aux limites de leurs marges de manœuvre, et viennent souligner l'impossibilité d'assumer leur autonomie. L'impuissance ainsi révélée met en évidence les conditionnements ou les déterminations sociales qui opèrent indirectement, circonscrivant la structure d'opportunités dans laquelle les parcours des jeunes étudiés ici se construisent.

« Depuis que je suis petit, j'ai jamais supporté cette injustice... C'est facile quand t'as des parents médecins ou architectes. [...] Ils nous laissent les travaux de merde. » (Nasser, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Comme annoncé, c'est donc du côté français que nous retrouvons le plus souvent ce diagnostic d'une impuissance individuelle provoquée par des éléments extérieurs. Dans ce dernier exemple comme dans de nombreux cas, c'est le pouvoir décisionnaire des parents sur le parcours des jeunes qui est perçu comme une contrainte. De manière récurrente, les enquêtés pointent aussi du doigt les choix qui leur semblent

imposés par l'institution scolaire ou encore les organismes d'aide à l'emploi. Les inégalités sociales, qui se cristallisent notamment dans le rapport au territoire à l'échelle du quartier, attirent particulièrement l'attention :

« En fait on est dans une société où on est classés comme ça. Moi je suis du 3^e arrondissement, je devrais être impolie, parler mal, ne pas savoir m'exprimer. » (Amal, 22 ans, issue de l'immigration, France)

Mais le premier élément qui apparaît comme une entrave aux marges de manœuvre des jeunes, ce sont bien les conditions du marché du travail, qui ne leur feraient pas de place. Au moment de travailler, alors qu'ils s'en sentent parfois tout à fait capables, les jeunes déplorent ne pas trouver d'emploi, car il leur est reproché un manque d'expérience, de qualification, ou bien des capacités en décalage avec les besoins du marché. Au regard des différences dans l'employabilité des jeunes entre le Québec et la France, il n'est pas étonnant que ce soient les jeunes de ce second terrain qui signalent les premiers cette difficulté. C'est notamment le cas des jeunes diplômés déclassés :

« Je suis dans une coloc de chômeurs là. Donc c'est un peu ça le marché du travail en ce moment. L'exemple de cet appart est assez sympa, c'est-à-dire que depuis, même mes potes de master, y'en a qui ont des boulots, mais personne n'a eu de boulot direct, tout le monde a dû bouger. Et moi, je suis arrivé à Marseille, je veux rester à Marseille, j'ai assez bougé avant. [...] T'as pas beaucoup d'offres à Marseille, y'a un déficit d'offres, surtout dans mon monde de projets européens. » (Pierre, 24 ans, diplômé déclassé, France)

Dans le cas d'un ressenti intérieur des conditions d'impuissance, des possibilités s'offrent éventuellement aux jeunes, mais ils considèrent qu'ils n'ont pas les capacités pour saisir ces opportunités. Ici, les enquêtés peuvent bien se sentir capables, ils ont l'impression que leur marge de manœuvre est intolérablement réduite par des mécanismes économiques et sociaux qui bien souvent les dépassent. Cette impression constitue alors le terreau favorable au développement d'un sentiment d'injustice face aux inégalités, aux abus et aux discriminations, qui est caractéristique des témoignages des jeunes français en général, et de certaines catégories des jeunes au Québec, comme les jeunes autochtones ou immigrants.

Bien sûr, dans les discours d'un même enquêté, nous retrouvons, la plupart du temps, à la fois des éléments internes et externes pour expliquer sa situation. Parfois, un même fait dans son parcours est expliqué tantôt par des causes dont il se sent responsable, tantôt par le signalement d'une contrainte dont il se considère victime. Un échec scolaire peut par exemple être interprété tant par des lacunes personnelles que par des rigidités dans le système pédagogique. Une enquête engage ainsi à la fois sa responsabilité et celle de ses encadrants pour expliquer les soubresauts de son parcours scolaire :

« J'avais un bon niveau, mais comme j'avais un mauvais comportement, du coup, je pensais plus à faire n'importe quoi que... Les profs, ils pétaient les plombs parce que je n'étais jamais en cours, mais j'avais toujours des bonnes notes. [...] Pour moi le collège, il n'a pas été bénéfique, donc, à part la conseillère d'orientation qui a dit "tu ne fais pas ci, mais tu ne fais pas ça", qui choisit tes choix à ta place. » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

Se sentir vulnérable pour les jeunes, c'est donc avant tout éprouver la sensation de ne pas pouvoir faire ses choix, que cette contrainte résulte de conditions internes ou externes. Pour mieux saisir les façons dont les jeunes perçoivent les difficultés qu'ils rencontrent, analysons maintenant la diversité des sources de vulnérabilité dont ils relèvent l'existence.

La multiplicité des sources de vulnérabilité

■ Une liste variée des facteurs selon les jeunes

À travers les récits des enquêtés sur leur parcours jusqu'à leur situation actuelle, nous avons circonscrit les nombreux éléments qu'ils désignent comme étant à l'origine de leurs difficultés. Certains facteurs sont récurrents au sein des parcours des jeunes et traversent les différentes catégories de notre enquête. Tout d'abord, les relations difficiles avec ou au sein de la famille d'origine se répètent. L'insuffisance de ressources financières est ensuite énoncée dans une majorité de cas. Le manque de liens sociaux et de références à qui s'adresser, la perte d'un être cher et des personnes significatives sont aussi des thèmes qui traversent leurs histoires. Plus généralement, les problèmes de santé qui parfois s'enchaînent, les difficultés au regard du logement, comme les obstacles autour de l'emploi (recherche, perte, bilans négatifs, etc., mais aussi conditions du marché du travail) apparaissent comme des « épreuves » auxquelles les jeunes sont confrontés à un moment donné ou à un autre dans leur trajectoire. Si les changements et les traumatismes liés à la migration et aux difficultés d'intégration sociale dans un contexte inconnu sont plusieurs fois mis en avant, c'est avec une certaine régularité que, d'un continent à l'autre, persiste aussi le récit de carrières difficiles et stigmatisantes dans le système scolaire.

Ce n'est rien de moins que toute cette variété de sources, se déclinant dans une multitude de situations en fonction des histoires personnelles, qui constituent les thématiques principales marquant les parcours vers l'âge adulte des jeunes vulnérables, dans les principales dimensions de la vie sociale, au Québec comme en France. Nous pouvons parfois reconnaître, parmi ces facteurs de vulnérabilité, les contrastes précédemment mis en avant entre conditions intérieures (tel un problème de santé) et conditions extérieures (tel un problème familial) de l'impuissance.

Parmi la grande variété de sources de vulnérabilité, certaines semblent particulières à l'échantillon français tant elles sont beaucoup moins fréquentes dans les récits québécois, avec cependant des variations selon les catégories de jeunes. Outre les facteurs majoritaires listés ci-dessus, les enquêtés du volet français sont en effet nombreux à mettre également en avant des difficultés dans l'expression de soi et dans la communication. C'est notamment le cas pour les immigrants récents et les décrocheurs dans le contexte du travail. Les jeunes immigrants de seconde génération sont majoritaires à signaler subir l'effet de discriminations, en particulier à l'embauche, au regard de leur âge, de leur couleur de peau et de leur quartier de résidence. Nous notons là de nouveau l'expression d'un sentiment d'injustice fort, contribuant d'autant plus à leur impression d'impuissance. Enfin, quelques enquêtés ont pu faire le récit d'épisodes de harcèlement en milieu scolaire et de problèmes judiciaires émaillant leurs parcours.

La multiplicité des sources de vulnérabilité du point de vue des jeunes soulève avec une écrasante évidence les limites des interventions qui offriraient des solutions en s'attaquant à un seul aspect de la vie des jeunes, par exemple, seulement le diplôme ou l'aide financière. Les travailleurs sociaux eux-mêmes souligneront souvent cette limite dans l'accompagnement qu'ils proposent. Car les résultats confirment que les sources de vulnérabilité ne sont pas toujours là où on le croit (une origine culturelle, le manque de diplôme, les difficultés d'intégration dans l'emploi, ou l'éloignement). Les facteurs sont souvent beaucoup plus variés.

Mais au-delà de cette multiplicité, nous remarquons que les différentes sources se combinent dans la vie des jeunes, elles apparaissent interdépendantes et s'activent à des moments particuliers du parcours, avec une plus grande ou une moindre force. La vulnérabilité résulte alors davantage des façons dont ces combinaisons de facteurs confinent à l'impuissance. Les personnes se sentent parfois acculées dans les différentes dimensions de leur vie sociale, jusque dans des situations qui leur apparaissent inextricables. C'est le cas de Jade qui, suite à un changement d'école secondaire dû au déménagement de sa famille, s'est mise à subir beaucoup d'intimidations en lien avec son poids. Malgré ses nombreuses rencontres avec des intervenants, des professeurs et la direction de l'école, l'intimidation ne faisait qu'empirer, au même titre que son désintérêt envers l'école. Au même moment, Jade vivait une situation difficile avec son père, et sa mère avait d'importants soucis financiers : un autre déménagement s'annonçait, en plus des coupures de services comme l'internet et l'électricité. Jade a donc décidé d'arrêter ses études secondaires et de se diriger vers le marché du travail, d'une part pour aider financièrement sa mère, et d'autre part pour valider ses intérêts professionnels et retrouver la motivation à poursuivre ses études à cet effet.

« Beaucoup à l'école. Il y avait beaucoup d'intimidations. On me disait qu'on allait régler ça, mais ça ne fonctionnait pas. J'avais des problèmes familiaux. J'étais encore prise pour voir mon géniteur. C'est beaucoup de choses. » (Jade, 20 ans, en décrochage, Québec)

Côté français, il y a par exemple l'histoire d'Abdel. Au domicile familial, c'est lui et sa grande sœur qui assument les charges. Il y a quelques mois, sa mère et son petit frère les ont rejoints à Marseille, étant données les tensions qui agitent leur île originaire de Mayotte. Depuis, son salaire d'employé polyvalent dans un fast-food ne lui permet plus d'assumer l'ensemble des coûts. Il se dispute de plus en plus souvent avec sa mère au sujet des dépenses qu'elle engage. Il a bien trouvé une opportunité pour un emploi mieux rémunéré, mais il lui est nécessaire pour cela d'avoir le permis de conduire. Or, entre les besoins de sa famille et ses horaires au fast-food, Abdel s'est vu contraint de mettre ses cours de conduite en pause...

« [Le petit frère] est à l'école, il y a des fournitures, il doit s'habiller, manger. On doit payer le loyer, l'électricité. Sachant que le loyer c'est cher... Mais bon, c'est comme ça. [...] Le problème c'est que la famille veut des sous, je travaille et je prends tous mes sous pour les donner... et du coup j'ai pas de sous. Le problème il est là. Et moi je veux avancer sur mon projet de permis. [...] À Macdo : ils aiment bien me mettre dans les rushs, du midi ou de 19 h. et moi, ça ne me plaît pas, je passe ma journée là-bas. Donc là, je suis pris entre les deux et je ne peux pas passer ma conduite ! [...] Je ne veux pas rester à Macdo trois ans ! » (Abdel, 21 ans, décrocheur, France)

Problèmes financiers, familiaux, d'emploi et de mobilité se conjuguent ainsi et contribuent à faire perdurer la situation de vulnérabilité, éprouvée sur le registre du sentiment d'impuissance.

Bien que la diversité et la combinaison des facteurs de vulnérabilité constituent un premier constat, nous souhaitons maintenant souligner la façon dont certaines sources de vulnérabilité semblent prégnantes, récurrentes, et dominantes dans la définition des moments de vulnérabilité de la part des jeunes : il s'agit des problèmes dans la famille d'origine, autour des liens sociaux (ou plutôt de leur absence) et enfin de l'inactivité.

▪ **Les séquelles des expériences familiales**

De manière récurrente, dans toutes les catégories d'enquêtés, il est saisissant de constater comment les expériences vécues dans la famille d'origine colorent la façon dont les jeunes vivent les situations de vulnérabilité. Soutiens dans de nombreux moments des trajectoires, les relations aux parents et autres membres de la famille élargie (ou bien leur défaut) constituent en même temps la source de plusieurs déséquilibres. Les raisons en sont multiples et variées : l'absence et la perte des autres significatifs lors de l'enfance, l'alternance dans des familles d'accueil, l'éloignement de la famille d'origine en raison d'une institutionnalisation forcée pendant l'enfance (centres jeunesse), la maltraitance et les liens difficiles des jeunes au sein de la famille d'origine – quand elle est présente et qu'elle existe –, la distance volontaire envers ses parents, le départ involontaire de sa communauté et de sa famille élargie par manque d'opportunités (en particulier pour les jeunes autochtones)... Les liens familiaux des jeunes interviewés dans cette enquête ne réussissent pas à les épargner de la vulnérabilité.

Parmi les enquêtés français et québécois, plusieurs d'entre eux témoignent par exemple de la façon dont l'absence physique et symbolique des parents depuis l'enfance constitue pour eux une fragilité particulière, laissant des traces importantes qui s'impriment pour définir la vulnérabilité.

« Mon père, comme il était en prison, je ne l'ai connu qu'à l'âge de 7 ans. Et un an après, mes parents se sont séparés, et du coup, mon père, je ne l'ai pas tellement connu. [...] Je le vois toujours aujourd'hui, mais vraiment, des fois, j'essaie de l'esquiver et partir, je préfère même pas avoir une discussion on va dire. » (Yousra, 16 ans, rural, France)

« C'est sûr que ce que j'avais vécu avec mon père, ça m'a fucké dans la tête ben raide là. Quand tu dis qu'il y a deux personnes qu'on est supposé de compter conditionnellement. Pis tu sens qu'un de tes parents... tu te dis : "Sur qui je peux compter maintenant ?" Il y a eu une période où est-ce que ma mère doutait de moi. J'ai les deux contre moi en plus là. Fait que ça, ça l'a été le pire. » (Julie, 28 ans, en décrochage, Québec)

Heureusement, quand un parent est absent ou bien que les relations avec lui sont conflictuelles, il y a parfois d'autres solidarités familiales qui se mettent en place comme elles peuvent (nous reviendrons plus longuement sur ces apports plus loin dans cette partie).

« [Mon grand-père] c'était l'homme de la famille, celui qui nous protégeait. Par exemple, comme mon père était pas là, il faisait le rôle de père. Et pendant 9 mois, on s'est retrouvés à la rue, avec ma mère, ma sœur et mon frère. Mon père avait un studio, mais il ne nous le passait pas, il préférait le passer à ses neveux et nièces comme ça il profite de leur jeunesse et nous, on vivait dans une voiture, dans une 106 avec toutes nos affaires et c'est mes grands-parents qui nous ont recueillis. Mais des fois, ma grand-mère nous voulait plus. » (Chafia, 22 ans, issue de l'immigration, France)

Souvent, ce sont les grands frères et sœurs qui vont prendre le relais, notamment pour ce qui est de donner des conseils dans l'orientation scolaire et professionnelle, lorsque les parents ne sont pas familiers des rouages de l'éducation nationale ou des études supérieures. Par exemple, la mère de Myriam insiste pour que celle-ci reprenne une formation après l'abandon de sa licence de gestion, mais son aide se limite à de vifs encouragements de retour aux études :

« Quand il fallait que je prenne mon orientation... Ma sœur m'a dit : "Si tu prends une orientation pour faire plaisir à maman ça sert à rien, prends une orientation qui te plaît et où tu peux t'épanouir." J'ai suivi son conseil [...] Mes frères et mon copain m'ont tous conseillé la formation en alternance. Ils m'ont dit : "T'es une fille qui aime pas

rester assise, à l'école, donc c'est pas fait pour toi, c'est mieux que tu sois en entreprise, que tu mettes la main à la pâte." » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

Mais si ces solidarités familiales fonctionnent, c'est alors souvent dans les deux sens. Aussi plusieurs jeunes nous ont raconté devoir travailler, parfois alors qu'ils préféreraient poursuivre une formation, parce qu'ils ont d'abord pour objectif de rapporter de l'argent au domicile familial (où parfois ils ne vivent même plus), que cela leur soit explicitement demandé par leurs parents ou non, et parfois ils n'ont pas le choix s'ils veulent survivre.

« Ce n'est pas ma mère qui nous a obligés à travailler, c'est nous, on a vu que notre mère était en galère donc on l'aide. Jusqu'à maintenant où mes frères sont mariés et tout, chaque mois on donne tous 50-60€ dans une enveloppe et on lui donne. » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

« Il fallait que je m'occupe de lui, pis fallait que je m'occupe de ma mère parce que ma mère n'était pas capable de travailler. Ma mère était en dépression. C'était trop. C'était vraiment trop fait que je me suis tanné une journée et cette journée-là, elle m'avait fait mal. » (Béatrice, 21 ans, en décrochage, Québec)

Orientation scolaire, logement, santé, soutien psychologique... Parce qu'elle joue un rôle fondamental dans l'accompagnement des jeunes vers la vie adulte à travers ses différentes dimensions, la famille, lorsqu'elle est absente ou défaillante, a présente plus de risques d'exposer les individus à des situations reléguant à la vulnérabilité.

▪ ***L'isolement et la solitude : le manque des supports***

Les ruptures relationnelles importantes dans les parcours des jeunes ne se limitent pas à la sphère familiale. De manière générale, le manque de ressources relationnelles (famille, amis, institutions) est particulièrement présent lors des moments de vulnérabilité décrits par les jeunes des différentes catégories. Parfois, cela se traduit par le manque d'un confident : « [la vulnérabilité] Oui. Comme quand tu cherches, des fois, un conseil, un ami très proche. Que j'ai moins ici. » (Amalia, 26 ans, immigrante, Québec)

Mais ce sont les expériences d'isolement social que les jeunes décrivent comme les plus éprouvantes. Des jeunes immigrants récemment arrivés dans le nouveau pays se retrouvent, par exemple, sans lien ni personne avec qui échanger. Des jeunes ayant perdu tout contact avec leur famille d'origine possèdent aussi parfois un nombre très réduit de relations en dehors des personnes dans les institutions qui les ont hébergés. Seuls, ils se questionnent et perdent alors la motivation de s'affairer dans les différentes dimensions de leur existence. Cet isolement comme source de vulnérabilité revient dans les récits des plusieurs enquêtes.

« Je n'avais pas beaucoup de monde aussi, mes amis ils m'ont pas beaucoup aidé. » (Jacob, 21 ans, en décrochage, Québec)

« Quand j'ai quitté le foyer pour mineurs, quand j'ai eu 17-18 ans, ce n'était plus pareil. Parce que j'étais en ville, j'étais en appartement, et en appartement il n'y a pas d'éducateur, tu es seul dans ta chambre. Il n'y a pas de frère, il n'y a pas de sœur, il n'y a pas d'ami. On interdit aux gens de venir dormir chez toi, tu ne dois pas. [...] À la maison, tu te retrouves seul, du genre il n'y a personne. Tu entends juste les murs qui claquent. Parfois, tu te réveilles, tu es comme ça [inerte]. Tu n'as même pas sommeil, tu fais quoi ? Il n'y a rien. Il y a ton téléphone, tu es fatigué de... tu as mal aux yeux. Tu vas faire quoi ? Ce n'est pas facile de rester seul, franchement. » (Alexandre, 19 ans, immigrant, France)

Cependant, il faut noter que le manque de liens et l'isolement se comprennent plus à travers la perception que les jeunes ont de leurs relations, existantes ou disparues et à travers la manière dont ils perçoivent la qualité de leurs liens qu'en comptabilisant le nombre de contacts effectifs. Ainsi il y a des jeunes dans notre enquête qui, tout en ayant leur famille et des amis à proximité, éprouvent un sentiment important de solitude, qu'ils rattachent à leur moment de vulnérabilité. Là, ce n'est plus seulement la distance avec des relations personnelles qui est évoquée, mais aussi le sentiment d'être incompris, même des institutions proposant aide et soutien, comme dans le cas de Mélodie. En effet, cette jeune femme a pris la décision de quitter l'école sans en parler à ses parents, avec qui elle entretenait une bonne relation, puisqu'elle savait qu'ils ne seraient pas d'accord. D'ailleurs, elle dit connaître des institutions vers lesquelles elle pourrait trouver de l'aide lors de moment de vulnérabilité ou encore lorsqu'elle a des décisions à prendre, mais elle ne s'y réfère pas. On peut donner l'exemple d'un récent moment de vulnérabilité, où elle s'est sentie seule et sans recours suite au décès de son ami, qu'elle décrit comme suit :

« Que t'as l'impression que rien peut m'aider et que je suis toute seule. » (Mélodie, 18 ans, en décrochage, Québec)

Enfin, pour certains, la solitude est un facteur de vulnérabilité à laquelle ils s'exposent, mais dans le souci de mettre à distance d'autres difficultés, soulevées par la fréquentation de certains liens reconnus comme néfastes. Cet éloignement que l'on s'impose se joue notamment à l'échelle du quartier, vu comme un territoire fait de camaraderie, où délinquance et consommation de drogue sont parfois tentantes.

« Il y a les mauvaises influences qu'on peut subir, mais qui sont pas anodines et qui éloignent totalement de l'évolution personnelle... [Vous en parlez parce que c'est votre cas ?] Oui, un peu mon cas à la fin du collège. C'est un facteur qui... si on n'est pas serein, ça nous détruit. Je connais des gens qui vivent bien avec. Mais, moi, j'ai totalement arrêté cigarette, drogue, alcool. » (David, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Au Québec, ces besoins relationnels non comblés trouvent de plus quelques récurrences au sein de nos sous-catégories des jeunes. En effet, dans ces moments de vulnérabilité, les jeunes décrocheurs auraient aimé « être compris » par les intervenants pour se sentir moins seuls face à des difficultés liées notamment à la persévérance scolaire et à l'insertion en emploi. Les jeunes immigrants auraient, eux, aimé « être informés », conseillés par les institutions pour pallier le manque de connaissances et de compétences informationnelles de leurs familles et de leurs amis qui sont aussi nouvellement arrivés au Québec. Les jeunes autochtones auraient aimé « être accompagnés » par les proches ou les intervenants pour cheminer à travers les obstacles qu'ils rencontrent, notamment en emploi, mais aussi dans d'autres sphères de la vie. Les jeunes ruraux enfin auraient aimé « être connectés », afin d'élargir les possibilités qui s'ouvrent à eux.

Là encore, l'isolement et la solitude nous apparaissent comme des facteurs de vulnérabilités particulièrement décisifs dans les parcours des jeunes, car les difficultés auxquelles ils exposent entraînent des complications dans les différentes sphères de l'existence (dans lesquelles l'individu ne trouve pas ou bien ne demande pas d'aide), des situations qui s'entremêlent, renforçant ainsi la situation de vulnérabilité.

▪ ***L'inactivité scolaire et professionnelle : déclencheur des situations de vulnérabilité***

Dès nos premières analyses, les définitions des jeunes sur la vulnérabilité étaient souvent associées à des séquences d'inactivité (scolaire, professionnelle, plus large...). Toutefois, cette inactivité se présente de manière différente selon les jeunes, et n'a donc pas le même contenu, ni les mêmes effets sur les parcours.

Pour quelques cas, l'inactivité est choisie (ex. année de césure), ou bien assumée (ex. période de réflexion après un licenciement). La situation semble alors plus facile à vivre, notamment lorsqu'une date de « reprise » est déjà connue.

« Je savais que je ne voulais pas enchaîner mes études. [...] J'ai appris avec le temps à me détendre par rapport à ça [l'année sabbatique]. Ce n'est pas parce que pendant une période donnée, on est là, on se pose pour mieux réfléchir sur sa situation, ses projets, etc., qu'on est perdus et vulnérables. Il faut faire la différence entre ceux qui sont vraiment perdus, qui ne savent pas quoi faire et qui restent à attendre le miracle, et ceux qui prennent le temps pour ça. Ce sont deux choses différentes. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

Le lien entre inactivité et vulnérabilité n'est donc pas automatique. Mais pour la majorité des jeunes inactifs interrogés, l'inactivité est d'abord subie, et la pente est alors plus glissante. Dans certains cas, l'inactivité prend ainsi un sens de désorientation : les jeunes affirment se sentir en manque d'un guide, dans un état psychologique défavorable où ils perdent l'emprise sur eux-mêmes. Les décrocheurs au Québec sont les premiers à relever ce sentiment, avec les jeunes diplômés déclassés en France.

« En ce moment, je me sens un peu comme perdue. Comme que je n'ai pas des solutions dans cette situation. » (Sofia, 27 ans, immigrante, Québec)

« Le chômage c'est ça, c'est un sentiment d'insécurité. Le moment où je n'avais pas l'indemnité. C'était la première fois de ma vie où je me retrouvais en temps libre et c'était à l'automne dernier. Je suis revenu du boulot d'été, j'étais dans ma voiture et je me suis dit "pour la première fois j'ai rien à faire" et je dois le trouver... » (Pierre, 24 ans, diplômé déclassé, France)

Dans d'autres cas, l'inactivité prend le sens d'un ralentissement, voire un moment d'involution, de ralentissement des projets, comme un obstacle aux objectifs fixés dans une trajectoire souvent perçue comme linéaire. C'est notamment le cas chez les jeunes immigrants au Québec et encore chez les jeunes diplômés déclassés en France. Leur plan de carrière se trouve perturbé, et la situation peut être déstabilisante.

« Ça me ralentit. Ça ralentit mon élan au niveau... En fait, je voudrais, tu sais... j'ai dans mon projet, je voudrais faire mes trucs. Je dois aller faire mon stage dans une entreprise. C'est ça qui me plaît, mais je ne peux pas parce que mon mari n'est pas là. Je n'ai personne pour m'aider. Les enfants sont là. Qui va les garder? Je suis obligé donc... ça là, ça me fait vraiment mal. Je n'ai personne pour m'aider. Ça me ralentit dans mon élan. » (Adjoua, 28 ans, immigrante, Québec)

« C'était pas prévu hein, c'est-à-dire que lors de ma démission, je ne m'étais pas dit : "Oh je vais passer 8-9 mois à chercher quelque chose qui me plaît." Le jour de ma démission, je me suis dit : "Bon, dans un mois, un mois et demi je suis ailleurs quoi." » (Anthony, 26 ans, en décrochage, diplômé déclassé, France)

Encore, l'inactivité peut être perçue comme de l'immobilité, voire « ne rien faire », soit un moment d'arrêt du quotidien, de démotivation, de néant. C'est là un trait que l'on identifie en particulier chez les jeunes autochtones au Québec.

« Ma motivation, que je n'étais plus... Je ne sais pas comment dire, je n'avais plus le goût de rien. » (Tommy, 18 ans, autochtone, Québec)

« Ben c'est un moment de faiblesse où tu n'as pas le goût de faire quoi que ce soit. Que tu veux juste rentrer. Plus rien ne te fait plaisir. Tu es juste comme moralement en dépression. » (Maher, 24 ans, immigrant, Québec)

Enfin, l'inactivité est une situation qui peut être ressentie comme une dépendance. En ayant l'impression d'être « entretenus » économiquement par leurs proches ou par les aides sociales, les jeunes développent alors culpabilité et crainte de perdre le contrôle de leur vie. En France et au Québec, ce sont des discours que nous avons entendus, notamment chez les jeunes de milieux ruraux.

« Tu n'as pas la capacité de prendre tes décisions ou tes choix indépendants des choses à côté qui t'influencent. Mais c'est aussi... Aussi quand tu manques de possibilités ou comme de choix. » (Amalia, 26 ans, immigrante, Québec)

« Je le vois, mon frère Kevin c'est pareil, il travaille pas et je vois qu'il ne compte que sur sa copine. C'est grave quand même de compter que sur son conjoint pour se débrouiller le mois. » (Clémentine, 20 ans, rural, France)

À travers ces récits et leur récurrence dans notre corpus, nous pouvons reconnaître l'inactivité comme un moment clé dans les parcours où les jeunes peuvent se sentir impuissants, car dépendants. Une fois encore, cette source nous semble primordiale, car son apparition dans un domaine de la vie sociale (ici la carrière scolaire ou bien professionnelle) peut avoir des conséquences bien au-delà (crises relationnelles, désengagements...) qui rendent plus difficile encore la sortie de vulnérabilité. L'inactivité, quand elle est vécue comme une dépendance, paraît alors aussi participer à un sentiment de culpabilité. Dans les discours des enquêtés français, la culpabilité ressentie en période d'inactivité se mêle même à un sentiment d'injustice, décidément récurrent, puisqu'ils considèrent en même temps subir leur situation.

L'exploration de la multiplicité des facteurs de vulnérabilité, l'analyse de leur interdépendance et la reconnaissance des principales sources nous permettent ainsi de comprendre les ressorts qui animent le sentiment d'impuissance précédemment reconnu comme caractéristique de situations difficiles éprouvées par les jeunes enquêtés. Problèmes familiaux, isolement, inactivité rendent les finances incertaines et éloignent du marché du travail... Nous constatons que les complications rencontrées par les jeunes constituent autant d'entraves et de ralentissements dans leurs parcours d'accès à l'autonomie, qui prolongent leur existence dans des situations de dépendance. Être vulnérable, se sentir impuissant, c'est donc souvent manquer d'autonomie ou, en tout cas, ne pas sentir acteur de sa propre vie.

Nous allons explorer plus avant ce constat, juste après avoir entendu ce que les travailleurs sociaux disent à leur tour des vulnérabilités des jeunes qu'ils accompagnent.

Des facteurs qui s'auto-alimentent selon les intervenants

Au regard de leur proximité parfois quotidienne avec les jeunes qu'ils accompagnent, parce qu'ils peuvent observer les effets concrets des difficultés que ces derniers traversent, les intervenants interrogés dans le cadre de cette recherche décrivent la « vulnérabilité » comme une catégorie faisant sens pour la plupart d'entre eux. En intégrant leurs propres observations, ils conçoivent en quoi un jeune est en effet plus ou moins vulnérable, sous plusieurs facettes et en fonction de différentes temporalités. En entretien, ils ont ainsi pu nous préciser les situations que recoupe selon eux ce terme et les facteurs contribuant à ses manifestations dans la vie des jeunes.

Mais pour commencer, ils nous ont rappelé que la « vulnérabilité » est une notion qui ne bénéficie que rarement d'une reconnaissance institutionnelle. Au niveau des acteurs institutionnels et textes officiels, le terme semble peu mobilisé en tant que catégorie d'action publique. D'autres lui sont préférés, et les intervenants eux-mêmes, s'ils reconnaissent le terme comme pertinent, préfèrent travailler avec d'autres mots.

■ **Plutôt des « difficultés » et un sentiment d'impuissance**

Au Québec, les acteurs de l'intervention auprès des jeunes et notamment les ceux des carrefours jeunesse-emploi (CJE), parlent des difficultés touchant les conditions de vie ou des risques d'exclusion. De leur point de vue, ce terme serait préférable à la notion de vulnérabilité qui véhiculerait des connotations péjoratives...

« Pas tant. On va parler de... on prend beaucoup les jeunes dans leur globalité. Fait que oui les jeunes ont une difficulté, on va dire que le jeune a une difficulté, mais on ne va jamais vraiment utiliser ce terme de vulnérabilité là parce que c'est peut-être un peu péjoratif. C'est vu de façon péjorative. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

C'est aussi le cas en France, dans les différents organismes où nous avons enquêté. Parfois, les travailleurs sociaux sont familiers de la notion pour l'entendre dans des réunions avec leur hiérarchie, le terme étant quelquefois utilisé par les collectivités et les instances régionales ou ministérielles (comme la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi [DIRECCTE], par exemple). Mais il n'est pas mobilisé dans leur travail quotidien ni même à l'échelle de leur institution. Là encore, c'est le terme « difficultés » qui est préféré.

« Ce sont les choses qui font qu'ils sont vulnérables effectivement, après, ce n'est pas un terme qu'on emploie et ce n'est pas un terme que j'ai envie d'employer dans le sens où je prône la valorisation dans le positif, et "vulnérable" pour moi c'est encore quelque chose qui les renvoie à leurs faiblesses. Je ne souhaite pas utiliser ce terme. » (Conseillère, garantie jeunes)

Pourquoi l'idée de « difficultés » semble préférée à celle de la vulnérabilité ? Pour éviter sa charge négative dans les contacts avec les jeunes, mais aussi certainement pour souligner le caractère à la fois social et individuel, temporaire et circulaire des problèmes auxquels ils font face, dont la notion de vulnérabilité serait moins pertinente. Dans le même sens que Céline Bellot et Patricia Loncle (2013) le proposent, le terme de la jeunesse « en difficulté » plutôt que « vulnérable » serait propice à inscrire les difficultés dans un « processus de catégorisation et de construction sociale d'une part, et de rendre compte de manière précise et spécifique de la situation de certains jeunes davantage marqués par des formes de souffrances et de détresse psychique et sociale, d'autre part. Elle invite aussi à s'interroger sur la description et la définition des formes de difficultés

que vivent les jeunes en s'intéressant à la fois au parcours individuel, mais aussi aux conditions structurelles, familiales et institutionnelles qui ont entouré ce parcours » (Bellot et Loncle, 2013, p. 5). Soulignons que, si dans leur activité les intervenants préfèrent se passer du terme de « vulnérabilité » parce qu'il réduirait trop fortement les individus à leurs problèmes sociaux, dans le cadre des débats scientifiques, c'est au contraire parce qu'il évacuerait les rapports de domination conduisant à l'exclusion, au profit d'un basculement de la responsabilité sur les personnes, qu'il reste discuté (Soulet 2014).

Au moment de décrire les façons dont se traduisent et se manifestent ces situations de vulnérabilité chez les jeunes, nous notons le fait que les intervenants sont nombreux à effectivement mettre en évidence le sentiment d'impuissance comme un trait commun aux personnes accompagnées. Ils semblent ainsi toucher juste puisqu'ils se font l'écho de ce phénomène que nous avons déjà remarqué dans les discours des jeunes eux-mêmes. Les récits des intervenants soulignent ainsi comment, dans le quotidien de leur activité, ils ont affaire à des jeunes qui leur paraissent démotivés, souffrant d'une mésestime d'eux-mêmes qui les limite d'autant plus dans leur marge de manœuvre déjà réduite :

« Quand nous on les récupère les gamins, la première chose qu'ils nous disent c'est "on m'a répété toute ma vie que j'étais nul", et ils viennent avec ce sentiment-là. "Je suis un rien, je sers à rien" et c'est comme ça qu'on les accueille. Ils sont relativement dévastés. Ils ne croient plus du tout en eux. » (Encadrante, E2C)

Cette impuissance, ce manque de confiance en soi, les intervenants l'associent volontiers à la situation de dépendance, au manque d'autonomie dont les jeunes souffrent. Cette fois-ci encore, leur diagnostic est assez similaire à la vision des jeunes eux-mêmes : le sentiment d'incapacité découle de moments où l'on ne peut pas faire ses propres choix. Pourtant, nous allons voir que la plupart des travailleurs sociaux considèrent que les jeunes ont en fait plus de marge de manœuvre qu'ils ne le pensent – et c'est alors leur travail social que de contribuer à ce que les bénéficiaires développent des images du monde et d'eux-mêmes plus positives et entraînant. Mais ils reconnaissent qu'en arrivant dans leurs services, c'est bien cette impression d'être dépendants qui confine les jeunes au désespoir : « Vulnérable, c'est non autonome, ça peut être de la dépendance affective aussi » (conseillère APEC).

Côté français, quelques intervenants font même le lien entre cette impression d'impuissance, des problèmes d'expression de soi et un certain sentiment d'injustice, une émotion que nous retrouvons présente encore une fois de ce côté de l'Atlantique.

« S'ils étaient de service [à l'internat] et que l'autre n'a pas fait son service correctement, ils ne se sentent pas respectés. Et là ils sont plus vulnérables, parce que comme ils n'ont pas l'art de dire les choses, du coup, ils sont dans la position de... Souvent, ils se sont sentis pas respectés, mais comme ils n'ont pas su le dire, ils deviennent victimes de ça, et là ils sont vulnérables. Et c'est quand même étonnant de voir l'imbroglio qu'il y a vis-à-vis de ça. C'est-à-dire qu'ils s'aperçoivent qu'il y a quelque chose d'injuste par rapport à l'autre, mais au final comme ils ne savent pas du tout lui dire, ils se mettent dans la posture où ça leur retombe dessus. Et souvent c'est ceux qui sont en grosses difficultés affectives, de ce que j'ai vu. » (Moniteur, MFR)

Au-delà de leur vision commune de la manifestation de la vulnérabilité chez les jeunes, les intervenants ont aussi évoqué avec nous les sources de cette dernière.

▪ **De multiples facteurs aux combinaisons limitantes**

À leur tour, les intervenants identifient de nombreuses sources de vulnérabilité qui se présentent, selon eux, de manière récurrente et qui convergent en partie avec les points soulevés par les jeunes, au-delà des populations cibles.

Nous pouvons distinguer les différents facteurs en deux groupes. D'abord, certains opèrent au niveau des biographies : les intervenants pointent du doigt des problèmes de logement (en particulier pour les jeunes immigrants en France), de santé mentale, d'isolement. Ils soulignent l'effet de la consommation de drogues et d'alcool, de la pauvreté et des revenus insuffisants, mais aussi des carences éducatives ou bien des problèmes de délinquance. Derrière ces différents constats, c'est majoritairement la famille dysfonctionnelle qui est pointée du doigt à différents moments du parcours. Les ruptures familiales sont bien souvent au centre d'un constat que déplorent les intervenants, exposant les jeunes à de nombreuses difficultés, et participant notamment à leur manque de confiance en eux.

« Je trouve que les parents sont démissionnaires, voire n'ont pas du tout compris du tout leur rôle. C'est très méchant ce que je dis, mais moi, aujourd'hui, moi, j'ai des gamins qui me demandent pourquoi ses parents ne les aiment pas [...]. Moi, mon constat, c'est qu'on est sur une jeunesse aujourd'hui qui manque cruellement d'encadrement et donc de structuration psychologique. » (Encadrante, E2C)

« Même nos 17-18 ans sont laissés à eux-mêmes. Y'ont pas de familles fait qu'ils sont sur l'aide sociale. Aussitôt qu'ils ont 18 ans ils sont sur l'aide sociale, pis ils ne savent pas quoi faire. » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs)

Après cette critique portée sur le rôle des parents dans le parcours de jeunes, le regard des intervenants s'attarde un peu plus longtemps sur la famille d'origine, mais cette fois-ci pour mettre en évidence le contexte social difficile dans lequel grandissent les jeunes et leurs proches.

« Déjà ceux qui sont en rupture familiale, pour moi ils sont quand même assez vulnérables. [...] Ceux avec une situation familiale difficile avec des parents qui sont aussi peut-être en situation sociale et financière un peu précaire. » (Conseillère, mission locale)

Nous abordons là une seconde catégorie de sources de vulnérabilité identifiées, située cette fois au niveau du système : les intervenants exposent les failles de la société au sens large et de ses institutions, qui seraient aussi responsables de la situation de vulnérabilité que connaissent les jeunes. Les difficultés de mobilité des jeunes, en particulier issus des milieux ruraux (manque de transports en commun), sont par exemple pointées du doigt. En France le marché du travail est désigné comme offrant trop peu d'opportunités, dans des emplois aux conditions précaires et stressantes qui sont aussi dénoncées au Québec. Le regard que la culture dominante porte sur la jeunesse et sur les quartiers défavorisés est aussi souvent cité. Côté français, les récits se font alors l'écho des discriminations que subissent les jeunes. De part et d'autre, c'est enfin le cadre scolaire rigide et inadapté qui cristallise les critiques.

Ce sont des constats d'autant plus frustrants pour les intervenants que les solutions à mener dépassent alors le cadre de l'accompagnement personnalisé proposé. Ils reviennent aux failles du système scolaire, professionnel et sociétal plus large.

« Moi j'ai eu cette chance-là de faire des stages dans divers milieux avant de choisir le métier dans lequel je voulais aller. Au final, je suis retourné aux études j'avais 24 ans. Et à 24 ans je savais ce que je voulais, mais j'étais loin d'être la même personne qu'à 16 ans quand je suis sortie du secondaire. Ça, pour moi, c'est une conséquence directe du système d'éducation qu'on a. En dehors de ça, il y a beaucoup de jeunes qui vont vivre cette transition, perdre des emplois ou se retrouver en congé de maladie qu'on va voir. Des jeunes qui vont faire des dépressions, des épuisements professionnels. Ça aussi c'est quelque chose en lien avec le marché du travail qui est une conséquence directe au fait que bon, travailler 40 heures par semaine, avoir une famille au salaire minimum. Au salaire minimum, tu survies. Tu ne vis pas. Tu ne vois jamais le bout, tu es toujours sur le stress. Toujours en train de courir. Toujours en train de chercher ton souffle. Ça, c'est une conséquence directe à notre mode de vie sociétale autant que le marché du travail. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

Encore une fois, nous remarquons que les intervenants développent une vision de la vulnérabilité assez proche de ce que vivent et de ce qu'en disent les jeunes. Ce ne sera pas toujours le cas, notamment lorsqu'il s'agira de comprendre les rapports au travail des jeunes, comme nous le verrons dans la prochaine partie. Mais d'ores et déjà, soulignons quelques sources de vulnérabilité identifiées par les intervenants et qui se situent directement au niveau de la responsabilité des jeunes.

Côté français, les intervenants s'inquiètent d'abord de voir que des bénéficiaires entretiennent, selon eux, des visions quelque peu idéalisées du monde du travail. Souvent peu ou pas diplômés, ces jeunes leur apparaissent déconnectés des difficultés de la vie professionnelle qui les attend, largement faite d'emplois précaires.

« Peut-être la représentation effectivement qu'ils ont aussi malgré tout parfois du monde du travail ou de la réalité. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas assez conscients qu'avec le SMIC c'est difficile de mettre de l'argent de côté pour un projet. [...] Je pense qu'en cela ils sont vulnérables parce qu'ils peuvent être en décalage avec la réalité. » (Moniteur, MFR)

Toujours dans les liens que les jeunes entretiennent avec le monde du travail, plusieurs intervenants expliquent que c'est alors aussi un manque de savoir-être qui peut les tenir éloignés de l'emploi, au regard de leur façon de s'exprimer, de s'habiller, ou encore dans le respect des horaires.

« On a beaucoup de jeunes, on a dû leur réapprendre les codes un petit peu, comment se tenir, quelle attitude avoir, apprendre à gérer son agressivité, sa colère. » (Conseillère, garantie jeunes)

Au moment d'identifier les sources de la vulnérabilité, les intervenants se démarquent donc des jeunes lorsqu'ils soulignent leur manque de préparation et de motivation dans le contexte scolaire et professionnel. Même lorsqu'ils font le récit de leur manque de confiance en eux ou de leurs incapacités, les jeunes ne pointent pas ces éléments précisément. Mais au-delà de ces quelques divergences, ce qui apparaît de manière très claire grâce aux récits des intervenants c'est le fait que les multiples critères et sources de vulnérabilité interfèrent les uns avec les autres simultanément ou par le cumul de risques à venir. La vulnérabilité n'est jamais un « seul » problème ou une situation isolée, c'est souvent un ensemble d'aspects interreliés. Nous retrouvons là le constat fait précédemment quant à l'interdépendance entre les facteurs de vulnérabilité. C'est une chose que les intervenants ont très bien comprise : les difficultés auxquelles font face les jeunes dans les différentes dimensions de leur vie sociale sont d'autant plus ancrées qu'elles se croisent, favorisent parfois des effets d'entraînement et tissent ainsi des situations enchevêtrées dont il est plus compliqué de se défaire. La plupart s'accordent alors pour décrire une combinaison typique reliant

problèmes familiaux, scolaires, difficultés de logement et de santé - autant de « freins » qui tiennent les jeunes éloignés de l'emploi.

« Beaucoup des familles dysfonctionnelles. Que ça ne marche vraiment pas et après, ça l'a des répercussions à l'école. Ça l'a des répercussions avec leur réseau d'amis, ça l'affecte pas mal toute la sphère de leur vie et la conso, c'est ça que je vois beaucoup. Mais c'est que la conso souvent va entraîner le décrochage scolaire parce que ça ne marche pas. Tout ce que je dis c'est relié ensemble. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

« C'est-à-dire que j'ai l'impression que c'est un ensemble de tuiles qui leur tombe sur la tête du jour au lendemain, et auxquelles ils sont pas du tout préparés. Et c'est là justement où ils peuvent basculer. » (Conseiller, garantie jeunes)

▪ ***Adapter ses pratiques en conséquence***

En ayant conscience de la multiplicité des critères et des sources de vulnérabilité qu'ils identifient, les intervenants essayent alors d'échapper aux définitions simplistes et restreintes de la vulnérabilité selon leur programme institutionnel et les politiques publiques. Ils développent des astuces pour contourner (institutionnellement et individuellement) ces définitions afin de desservir davantage de jeunes ou de populations spécifiques définies comme importantes subjectivement, de manière à être cohérents avec leur vision de l'intervention, globale et personnalisée.

Dans la plupart des cas, les intervenants se servent de leur expertise et expérience de travail avec les jeunes pour identifier la vulnérabilité chez eux... Si existants, les critères, grilles et classifications institutionnalisées ou politiques ne sont pas toujours mobilisés, car elles s'avèrent restrictives et limitantes. Les intervenants tiennent d'ailleurs un discours assez critique sur les outils préformatés à leur disposition (sauf quelques exceptions comme au Québec le « reso-mobile »), comme nous le verrons dans la partie 3. S'ils utilisent ces outils, ne serait-ce que pour rendre compte administrativement de leur activité, ils cherchent souvent à identifier davantage de sources de vulnérabilités qui pourraient restreindre les possibilités des jeunes dans le parcours d'accompagnement proposé :

« J'ai une matrice que j'utilise dans mon travail tous les jours [...] Et ça c'est cette phase de diagnostic qui est cruciale. Là il ne faut pas rater ce premier entretien [...] Dans la première phase, de tête, c'est la phase administrative tout simplement : le lien de parenté, où est-ce qu'il est né et dans quelle situation il se trouve. Ça veut dire hébergé, pas hébergé, etc. Déjà là, dans les situations de logement, on sait s'il est stable ou pas. S'il est hébergé chez ses parents, OK, comment ça se passe ? S'il est pas hébergé, il est où ? Alors là il va vous dire "chez un copain, chez un ami". Donc on sait déjà que là il y a une fragilité. Et si par contre il vous dit "écoutez j'ai pas de logement", parce que moi ça m'est arrivé, "je dors dans une voiture", eh bien là vous savez qu'il y a urgence » (Conseillère, garantie jeunes)

En France, le diagnostic que chaque intervenant met en place est sensiblement différent, selon les méthodes de l'organisme concerné bien sûr, mais aussi selon sa propre expertise. Dans les missions locales par exemple, ils sont nombreux à déclarer comprendre la nécessité de s'atteler d'abord à lever les « freins périphériques » avant même de penser à orienter le jeune vers un emploi (même si cela ne se fait pas sans jongler entre des injonctions paradoxales, comme nous le verrons aussi dans la partie 3). Dans ce contexte, notons que les politiques publiques orientées autour des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont mobilisées par les intervenants pour proposer un accompagnement plus global, parce qu'elles

permettent dans un même mouvement de mettre le doigt sur un ensemble de facteurs de vulnérabilité qui se jouent à un endroit dans la vie des jeunes. L'échelle du quartier, parfois de façon très localisée à un ou deux lotissements d'immeubles, permet de travailler sur la concentration de difficultés, mais aussi de ressources que ces lieux regroupent, en mobilisant les associations qui y sont actives sur des questions de logement d'urgence, de santé ou bien de prise en charge psychologique, par exemple.

« Il y a de la précarité à la maison, mais il y a aussi de la précarité au niveau du quartier, etc. Il y a déjà le sentiment d'être isolé, d'être mis sur le côté. Ils arrivent ils sont pleins de toutes ces choses-là [...]. En majorité on est quand même sur des jeunes des quartiers nord, qui n'ont pas forcément d'exemples de réussite, enfin, d'exemples de réussite différente... Qui ont des parents pour qui c'est compliqué, qui ont des frères qui sont en prison, qui ont été assassinés, etc. Marseille c'est très particulier par rapport aux autres régions. On est vraiment sur des jeunes avec des choses extrêmement lourdes déjà à porter. Quasiment chacun d'eux. [...] Marseille c'est un navire, c'est un grand navire, mais y'a pas un capitaine. Tout le monde est capitaine ici, c'est le bordel. Donc chacun fait un peu ce qu'il veut, c'est jamais très légal, c'est jamais très... et, forcément, d'en haut jusqu'en bas, on est sur des méthodes parfois pas très catholiques, et qui vont engendrer plein de choses. » (Conseillère, garantie jeunes)

Pour finir, les images que développent les intervenants au regard de la vulnérabilité des jeunes bénéficiaires de leurs services s'accordent donc assez nettement avec les réalités que décrivent ces derniers en évoquant leur vécu. La vulnérabilité y est reconnue par les uns et par les autres comme une situation de dépendance qui touche à plusieurs dimensions de l'existence enchevêtrées. Aider les jeunes à se sortir de ces configurations passera alors par la résolution de ces différentes difficultés, malgré le défaut d'outils transversaux, chaque intervenant mobilisant les organismes et politiques publiques disponibles dans leur éventail (nous y reviendrons en détail dans la partie 3). En général, le travail social constituera alors aussi une occasion de donner aux jeunes la confiance et la capacité pour faire leurs propres choix, aussi modestes soient-ils. Les intervenants témoignent ainsi d'une vision qui place l'agentivité comme une issue de la vulnérabilité.

1.2 L'issue de la vulnérabilité : l'agentivité et ses conditions d'activation

En marge des situations de dépendance et du sentiment d'impuissance, il y a des moments où les jeunes se sentent acteurs de leur parcours. Dans leurs récits, des séquences d'agentivité sont ainsi souvent liées et imbriquées aux séquences de vulnérabilité elles-mêmes. Les premières succèdent aux deuxièmes, la personne ayant l'impression de recouvrer le contrôle de sa vie. À l'inverse, les entrées en vulnérabilité se racontent comme la fin d'une phase d'agentivité. Les séquences où les jeunes se reconnaissent plus sûrs d'eux-mêmes, aux commandes de leur vie, constituent ainsi un angle sociologique intéressant pour comprendre la vulnérabilité. Mieux encore, ils confirment empiriquement l'imbrication de l'une et de l'autre. Leur analyse commune est nécessaire à la compréhension du phénomène social. Agentivité et vulnérabilité : la fragilité du processus en question ici repose dans le fait que le parcours des jeunes demeure toujours susceptible d'osciller vers l'un ou l'autre état. Parfois, cette reprise en main survient même au moment où on l'attend le moins, comme en témoigne Chafia, handicapée physiquement pendant plusieurs mois à la suite d'une opération qui a mal tourné :

« Le seul moment où je me suis sentie forte, c'est pour mon BTS. Là, j'étais contente de moi. Parce qu'en étant paralysée chez moi, pas pouvoir tenir debout et réussir à faire les TP où on est 8 heures debout... Je souffrais en fait, mais je suis passée au-delà de la souffrance ! Là je me suis sentie forte, je suis fière de moi parce que j'ai réussi avec des bonnes notes. » (Chafia, 22 ans, issue de l'immigration, France)

Bien sûr, l'agentivité ne va pas de soi. Elle ne constitue pas la fin téléologique heureuse du processus. Elle pourrait même tarder à s'activer si des conditions sociales aidantes et définies ne créent pas un terrain propice à la réduction des difficultés personnelles et à l'augmentation des opportunités sociales pour les jeunes, pour aller vers la résilience. En conséquence, l'imbrication entre vulnérabilité et agentivité serait loin d'être mécanique ou automatique, alors que la fragilité d'élaboration de la deuxième peut rendre le cumul des difficultés très durable, voire irréversible, dans les parcours des jeunes. Le retour aux configurations de dépendance n'est pas à écarter comme en témoigne Nasser, qui déclare pourtant se sentir aux commandes de sa vie désormais qu'il est sorti de prison et employé dans des missions d'agent d'entretien :

« Je suis plutôt inquiet pour mon avenir professionnel. Je crois que si j'arrive pas à trouver du travail, si on me fait galérer avec des boulots où on est exploités, à enchaîner les CDD, j'ai peur de... de devoir faire ce qu'il y a à faire pour faire rentrer de l'argent. Rien que d'en parler ça me fout la haine, j'ai peur de retourner dans l'illégal. » (Nasser, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Pour que les moments de vulnérabilité puissent évoluer jusqu'à être observés, avec le recul, comme une source utile à l'avancement de soi, des conditions d'activation très précises sont nécessaires. Ces conditions émergent dans les récits des jeunes, constituant à la fois des leviers d'intervention et d'accompagnement des jeunes, nous allons les étudier. Mais commençons par voir d'abord comment les jeunes eux-mêmes reconnaissent ces moments où ils se sentent « acteurs » de leur propre vie.

La définition de l'agentivité selon les « vulnérables »

L'agentivité est définie de différentes manières par les jeunes, mais les critères qu'ils mobilisent sont plus homogènes comparativement à ceux utilisés pour définir la vulnérabilité. « Être bien dans sa peau », « s'affirmer », « avoir plus de confiance en soi », « s'accomplir » apparaissent de manière très récurrente comme des indicateurs des séquences d'agentivité du parcours. Emma raconte ainsi ce moment dans son parcours où elle s'est épanouie en réalisant un voyage humanitaire qui lui correspondait et lui permettait de se dépasser :

« Principalement le fait que je faisais quelque chose que j'aimais. Que je me sentais utile. Que je me sentais bonne, capable de le faire. Je me sentais dans mon élément. [...] Je savais où je m'en allais. Je faisais quelque chose qui me plaisait » (Emma, 22 ans, rural, Québec)

En écho au trait commun de mésestime de soi que nous avons reconnu dans les moments de vulnérabilité, le sentiment de confiance en soi est particulièrement utilisé par les jeunes, au sein des différentes catégories, pour raconter comment l'on se sent lorsqu'on est capable de contrôler un peu mieux sa vie. Le sentiment de bien-être, d'accomplissement et celui de la fierté sont également récurrents, comme l'exprime Jade, à la suite de sa récente expérience professionnelle, qui lui a permis de découvrir sa personnalité et ses compétences et d'acquérir davantage de confiance en elle :

« J'ai découvert que je suis pleine de leadership. Que je suis un leader positif. J'ai découvert plusieurs choses sur moi. J'ai des facultés de beaucoup de résilience. Je suis positive, je suis à l'écoute des autres. J'ai appris à m'affirmer aussi parce que j'avais beaucoup de difficultés. Je m'affirme. » (Jade, 20 ans, en décrochage, Québec)

Pour de nombreux jeunes, l'agentivité se révèle aussi dans les moments où ils voient leur situation évoluer. Ils peuvent se retourner sur leur parcours, considérer le chemin accompli et c'est cette impression d'avancer vers des objectifs qu'ils s'étaient fixés qui participe à la conviction d'être acteur de sa propre vie.

« Quand j'ai eu ma licence, c'était le moment où j'étais le plus enthousiaste. C'était le moment de choisir son master, sa spécialité, parce que c'est un moment où on se spécialise pour faire quoi, pour aller vers où. C'est le moment où j'étais le plus confiant dans l'avenir. [...] J'avais l'impression d'avancer aussi, c'était une bonne chose de faite, maintenant je me spécialisais. Je venais d'être diplômé, je venais de rencontrer l'amour, c'était une bonne période » (Christophe, 25 ans, diplômé déclassé, France)

Un pas après l'autre, étape par étape, des jeunes se sentent alors suffisamment en confiance pour prendre leurs distances avec des modèles qu'ils ressentaient comme imposés. Il peut s'agir d'un parcours indiqué par les parents, les professeurs, les travailleurs sociaux ou bien d'un chemin typique recommandé plus généralement dans la culture dominante. Lorsqu'ils s'en affranchissent avec succès, lorsqu'ils prennent leurs propres initiatives, leur sentiment d'agentivité est palpable, comme lorsqu'Inès assume faire une pause dans ses études pour aller s'investir dans un service civique :

« Donc j'ai dit "non", j'avais vraiment besoin d'une pause, j'avais plus envie qu'on me dicte les choses, un parcours tout fait, et puis voilà, de faire parce que ça faisait bien de faire, de tout enchaîner. Je n'avais plus envie de ça, mais de choses concrètes, de mettre un pied dans le monde du travail. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

En fait, les jeunes semblent communément définir l'agentivité comme l'impression qui les habite dans les épisodes de leur vie où ils sont conscients qu'ils réfléchissent, qu'ils élaborent des stratégies, montent des projets qui vont les mener où ils veulent parce qu'ils ancrent cette réflexion sur un vécu, des expériences, une confiance nuancée qui les maintient en contact avec leur réalité :

« Quand je n'ai pas eu le BTS, honnêtement, et que je finis nounou, je suis au bout de ma vie. [Mais comment faire pour payer le permis alors qu'il y a déjà le loyer à payer ?] Je me dis d'un côté j'y vais tout doucement... Donc là c'est en train de se faire, je mets de côté, et une fois que c'est fait je pense qu'en un an j'ai largement de quoi le faire et pourquoi pas l'année prochaine [retenter le BTS]. Mais je l'ai dit à la personne [de l'administration du BTS], j'ai dit : "Vous allez me voir toutes les années jusqu'à ce que je signe un contrat [d'apprentissage]. Je ne lâcherai pas." » (Malika, 21 ans, en décrochage, France)

L'agentivité et la maîtrise de son parcours ne dérivent pas nécessairement de la réflexivité des acteurs, ni constituent une suite naturelle de la vulnérabilité. La réflexivité constitue un opérateur, un médiateur des liens entre la structure sociale et l'agentivité des acteurs. Ana Caetano (2017) décrit cinq profils de réflexivité en fonction des processus de formation, d'application, d'efficacité de la réflexivité personnelle. Ces profils sont de plus dépendants des origines sociales, des situations objectives et des perspectives individuelles des jeunes, telles qu'observées également par les temporalités des jeunes (Longo, 2016). Elles dépendent également des opportunités du contexte, des normes sociales, des politiques compensant les inégalités sociales, de l'engagement des institutions auprès des jeunes vulnérables, ainsi que des mesures d'accompagnement susceptibles de renforcer les leviers d'action des bénéficiaires.

Au total, ces différents éléments fonctionnent comme des conditions d'activation et d'efficacité de l'agentivité. Tentons de distinguer celles-ci dans les discours des jeunes.

Les conditions d'activation de l'agentivité

Si la vulnérabilité est vécue comme une situation d'impuissance et si la mise en œuvre de l'agentivité est une réponse possible à ces situations, encore faut-il que certaines conditions soient réunies pour activer ces attitudes de réflexion, de prise d'initiative et de projection de soi. Le développement de ces capacités semble dépendre de conditions sociales et personnelles particulières : il faut convenir d'une certaine représentation de soi, bénéficier de plusieurs ressources et évoluer dans un contexte suffisamment favorable pour permettre le déploiement de ces attitudes et de leurs effets dans le temps. Cela implique tout à la fois une prise de conscience quant à sa situation, aux activités que l'on exerce, aux relations sociales que l'on entretient et jusqu'aux institutions que l'on fréquente, dans les opportunités que ces rapports peuvent offrir. Une multitude de facteurs sont donc en jeu. Parmi eux, trois conditions-clés méritent ici un approfondissement tant leur récurrence et leur caractère décisif semblent marqués dans les récits des enquêtés.

▪ *La réflexivité au préalable*

Tout d'abord, une certaine prise de conscience au niveau individuel apparaît centrale. Nous parlons là d'une reconnaissance des difficultés que l'on traverse, de leurs sources et de leurs conséquences sur la vie sociale. Cette réflexivité sur soi et son environnement semble être un moyen pour sortir de la vulnérabilité, ce qui rend légitime l'effort mené par l'action publique en termes d'accompagnement global. Alors que bien souvent ils n'ont pas les moyens d'agir sur d'autres leviers qui leur échappent, les intervenants dans la mise en œuvre des politiques publiques ont conscience qu'ils peuvent travailler directement sur les aptitudes des jeunes bénéficiaires à l'autonomie et à la réflexivité, en vue de leur insertion sociale. Comme le rappelle Xavier Zunigo (2013) les conseillers en mission locale n'ont pas de prise sur la conjoncture du marché du travail, ils ne peuvent pas non plus « former » les jeunes qu'ils accompagnent seulement quelques heures par semaine ou par mois, en revanche, ils peuvent s'atteler à étayer chez eux les capacités à la réflexivité et à la prise d'initiative qu'ils ont développées par ailleurs dans leur parcours.

Chez de nombreux jeunes, parce qu'ils sont passés par des phases de vulnérabilité, le développement de leur agentivité passe alors par la mise en œuvre d'une réflexivité qui s'appuie sur ces expériences négatives, par résilience.

« J'ai compris tout ça en prison, parce que y a rien à faire à part cogiter. [...] Depuis que je cherche du travail, j'ai l'impression d'être dans une voie que j'ai choisie parce que j'ai décidé que je retournerai plus en prison, stop, c'est fini les allers-retours, c'est fini de faire le mal. Donc je vais insister, je sais pas comment je vais faire si on ne me propose que d'enchaîner des petits contrats, mais j'espère réussir à mettre un peu de côté pour ouvrir mon commerce. J'ai pu compter que sur ma réflexion en prison, et les reproches de ma mère, pour me tourner vers cette voie. » (Nasser, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Cette capacité de résilience se retrouve notamment chez les jeunes immigrants en France qui, dans notre échantillon d'enquête, ont souvent connu des parcours migratoires des plus difficiles. La conscience de la vulnérabilité, quand on l'a vécue, est alors susceptible de constituer une force, un outil pour la connaissance

de soi, pour apprendre à « se connaître », avant de se lancer dans un domaine spécifique d'emploi et de formation. Chez les jeunes décrocheurs au Québec notamment, l'expérience accumulée au travail et pendant le cursus scolaire, aussi compliqué soit-il, continue ainsi à orienter et à encadrer le parcours, permettant de travailler la conscience de ses limites comme de ses capacités.

« C'était à l'école, quand je faisais mes maths. Je savais que j'étais capable. Je goalais. Je SUIS capable. Autant que je suis capable de ne rien foutre, autant que je suis capable d'être full productive. » (Alexane, 19 ans, en décrochage, Québec)

« [Au foyer de jeunes travailleurs] ils m'ont dit de faire un stage. Parce que moi j'ai proposé aussi : "j'aimerais faire un stage pour voir quel secteur me plaît." Parce qu'ils me disent que je peux faire l'entretien, ou le nettoyage dans les hôpitaux, dans la grande distribution. Moi j'ai dit : "Bon, je ne sais pas où, mais faites-moi faire un stage, [quel] je découvre c'est quoi d'abord, et après je m'engage." Je n'ai pas envie d'accepter un truc et après dire : "Non, ce n'est pas ça que je veux." » (Alexandre, 19 ans, immigrant, France)

Cette prise de conscience qui se joue dans les épisodes de vulnérabilité commence parfois au moment même où les difficultés semblent les plus fortes. La réflexivité qui se développe là prend alors parfois la forme d'un apprentissage pour accepter un nouveau contexte, pour apprendre à s'adapter et moduler ses objectifs professionnels et scolaires. Pour les immigrants au Québec en particulier, c'est la réussite dans le travail ou à l'école qui permet d'avoir le sentiment d'avancer, de s'intégrer dans ce nouvel environnement et de reprendre ainsi le contrôle sur sa vie.

« Je pense que c'est récemment. Quand j'ai eu mon diplôme. Finalement, j'ai pu me prendre en main maintenant. » (Mariame, 34 ans, immigrante, Québec)

« Tant que je n'avais pas fait le déménagement, pour moi je ne parlais pas. J'étais dans le déni complet. Et en arrivant là-bas, ça a été plus trente kilos, ça a été des pleurs du matin au soir, des cris en fait, ce n'était même plus des pleurs, c'était des cris, je ne le supportais pas. J'allais à l'école, je ne savais même pas pourquoi j'y allais en fait. [Parce que vous, vous refusiez ce départ de votre ville natale en fait ?] Oui, complet. Complètement. Mais d'un côté, maintenant avec du recul ça a été un mal pour un bien. Parce que je n'en aurais pas été là. » (Malika, 21 ans, en décrochage, France)

Au-delà de la prise de conscience sur sa situation, la vulnérabilité peut alors constituer un moment fort qui fait agir, réagir, et qui permet dans l'action de se rendre compte qu'on est capable de « se prendre en main », de s'activer vers la « bonne vie ». Dans un contexte où les choix semblent contraints par des conditions extérieures, la liberté même modeste que certains trouvent dans des marges de manœuvre réduites les entraîne vers l'agentivité.

« [Vous avez l'habitude de décider de ce que vous allez faire ou vous pensez que ça ne dépend pas de vous ?] Eh bien je me pose souvent cette question... Un peu des deux clairement. Est-ce que j'ai vraiment eu des choix dans ma vie, ou est-ce que j'ai juste voulu "survivre", en quelque sorte ? Je pense que c'est un peu des deux. J'ai pas vraiment eu de choix, parce qu'à chaque fois je cherchais des formations qui pouvaient bien me prendre, donc choix contraint. Et au final, là où on a vraiment des choix, c'est dans la progression : on a le choix ou pas de s'investir. » (David, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

À travers ces différentes histoires, nous découvrons donc les multiples façons dont la réflexivité nécessaire au développement de l'agentivité peut apparaître au cœur même des séquences de vulnérabilité, qui constituent dès lors des épisodes sur lesquels les personnes s'appuient, parfois sans attendre. Les jeunes que nous avons interrogés ne cessent jamais ou presque de faire des plans, de se projeter, d'explorer

diverses formes d'affirmation de soi, même dans les situations les plus difficiles. Mais pour que ces aptitudes réflexives puissent être consolidées et produire des effets, elles ont bien souvent besoin d'être soutenues et entraînées à la faveur de certaines expériences.

▪ **Travail, formation, action publique**

Au-delà de la réflexivité sur soi-même et le monde, une deuxième condition d'activation ressort des récits des jeunes : les expériences vécues dans les contextes professionnels et scolaires, saisies comme des occasions d'opérationnalisation de l'issue de la vulnérabilité. En effet, c'est dans l'activité quotidienne au travail ou à l'école que, dans de nombreux cas, se forment les compétences pratiques de l'autonomie, de la prise de confiance en soi et de l'élaboration de choix assumés.

Ainsi, dans toutes les catégories de jeunes, des expériences d'emploi sont reconnues comme permettant de se dépasser, de se sentir apprécié, comme une activité où l'on trouve un certain accomplissement. Au Québec, l'école elle aussi est particulièrement appréciée pour sa faculté à faire vivre des réussites et à procurer une impression d'avancer, de décider de son parcours. Côté français, les discours sur le système scolaire sont beaucoup moins positifs. Il semble que les rapports au travail des jeunes français vulnérables soient bien plus favorables que leurs rapports aux études. Bien sûr, de part et d'autre, il y a des expériences d'emploi qui viennent entamer la confiance en soi, provoquant même des traumatismes pour certains (ex. le sentiment d'être exploité). Mais il y a aussi ces réalisations que nous détaillons ici, plus nombreuses, qui font avancer vers l'agentivité.

D'abord, les jeunes mettent en avant les configurations dans lesquelles l'accès à un emploi ou à une formation se fait parce qu'ils l'ont choisi, au moins en partie. Après une période de réflexivité, ces enquêtés ont pu voir leur volonté se réaliser par l'obtention d'un contrat de travail ou l'admission dans une école. L'entrée dans l'activité professionnelle ou les études devient alors le terrain de concrétisation d'un choix qui met en valeur leur qualité d'acteur. Cela se traduit par des sentiments d'appétence pour ce qu'ils font :

« Là je fais un stage à la Commission européenne quand je rentre, les stages en Belgique ne sont pas obligés d'être conventionnés. Donc quand je rentre, je fais 2 mois de stage à Bruxelles : octobre, novembre, décembre. *[Là tu le fais dans quel cadre ?]* Tout seul, j'ai eu le contact par une pote et c'était vraiment ce que je voulais faire. Du coup je pars sans thunes à Bruxelles, on me dépanne une chambre pour 2 mois et je fais 2 mois de stage là-bas. » (Pierre, 24 ans, diplômé déclassé, France)

« [Travailler comme tatoueur] c'était comme un peu un accomplissement. » (Justin, 19 ans, rural, Québec)

Ensuite, en s'inscrivant dans un emploi ou une formation et en s'y tenant, on prouve à soi et aux autres que l'on est capable de tenir un rôle auprès de collègues, responsables et institutions, de mettre en œuvre certaines capacités. Dans ces moments de reconnaissance se construit alors une volonté qui favorise la prise d'initiative et les comportements de l'agentivité. Il peut s'agir parfois d'expériences très brèves.

« *[Quelle est la différence qui fait que vous avez trouvé, vous, un contrat d'alternance ?]* Mon stage. *[Vous aviez déjà un pied dedans avec le stage ?]* Oui, j'ai montré de quoi j'étais capable, que j'étais ponctuelle. Que j'avais la volonté, que c'est ça qui me plaisait, que je voulais le faire, genre je parlais avec les patients et tout. [...] Dès fois, 10 jours de stage ça change tout. » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

« C'était bien le stage, parce que ce que je vivais là-bas, ça me faisait tellement du bien. J'arrivais là-bas, pis ce que je vivais avec les enfants, c'était tellement énergisant que j'arrivais autant vivante que quand j'étais partie. La journée et le matin même. Et ça, ben, ça faisait que je consommais moins parce que j'étais bien avec moi-même. » (Julie, 28 ans, en décrochage, Québec)

Sur la durée, les gestes et les habitudes de l'agentivité sont intériorisés et objectivés chaque jour au gré de l'expérience qui est accumulée. C'est dans cette répétition que certains jeunes développent l'assurance nécessaire pour se poser comme acteurs, au contrôle de leur activité, jusqu'à pouvoir même assumer leurs erreurs et continuer d'avancer sans pour autant être déstabilisés :

« Quand je suis [au travail] en élevage [canin] surtout. Si je fais une bêtise, admettons je fais sortir un chien, je vais assumer. Je sais pourquoi, je sais la cause, je sais comment je travaille. Ça fait plusieurs années que je travaille dans l'élevage, donc je suis confiant. » (Louis, 18 ans, rural, France)

« C'est là [à cet âge, en retournant à l'école] que j'apprends, je ne sais pas, c'est là que je me forge. [...] Ben, je le sens que je suis sur la bonne voie. Je ne fais plus rien, de conneries et toutes ces choses-là. » (Tommy, 18 ans, autochtone, Québec)

D'avantage encore que l'expérience acquise dans un même emploi ou une même formation, l'activité des jeunes, lorsqu'elle se prolonge dans le temps, les autorise à développer des comportements d'acteur transférables et adaptables dans les nouvelles expériences qu'ils font. Là, c'est la multiplicité et la diversité des tâches accomplies qui favorisent l'opérationnalisation de l'agentivité.

« [Qu'est-ce qui te permet d'avoir cette assurance aujourd'hui ?] Mon expérience je pense. J'ai été dans toutes sortes de milieux, dans différentes formations. J'ai eu des cours classiques, j'ai été dans des bonnes classes, j'ai été dans des formations très spéciales comme l'horlogerie, des formations un peu communes comme la restauration, où on demande une force physique et de l'assurance. » (David, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Parfois, toujours en considérant la réflexivité nécessaire au préalable, des jeunes enquêtés témoignent de la façon dont même un emploi pas toujours choisi ou désiré (travail alimentaire, job d'été...) peut permettre de développer les comportements de l'agentivité, lorsque l'expérience est appréciée dans le cadre d'un projet plus vaste. Ainsi Anthony aimerait travailler dans le marketing, son domaine de formation. Alors qu'il est contraint d'accepter un emploi de serveur pour payer son loyer, il se rend compte que son activité lui permet en fait d' étoffer d'une manière alternative son réseau professionnel dans son secteur premier :

« C'est des décisionnaires hein que tu as en face de toi. Pas tout le temps bien sûr, mais ça arrive souvent quoi. [C'est des clients qui viennent ?] Bien sûr, des clients. En discutant avec eux, par exemple si t'es au bar, si le feeling passe bien avec un client, tu peux en sortir avec son adresse mail, son numéro de téléphone. Parce que tu lui as parlé un peu de ton parcours et lui t'a parlé de son parcours, ça a été une discussion enrichissante, et hop ça devient un élément déclencheur qui te fait passer devant des milliers de candidats. Je l'ai vu pour des collègues à moi et je l'ai même ressenti puisque plusieurs fois on m'a proposé, enfin, quelquefois, on m'a proposé des postes et je me suis dit : "Comment est-ce que moi j'ai pu accéder à ces propositions de poste alors que je n'ai fait aucun CV, aucune lettre de motivation ?" J'ai juste échangé avec un gars derrière un comptoir quoi ! Donc, clairement, la notion de réseau je la crée tous les jours et je la trouve grâce à mon activité de bar/serveur. » (Anthony, 26 ans, en décrochage, diplômé déclassé, France)

Bien sûr, les jeunes n'accèdent pas sans ressources préliminaires à un emploi ou à une formation, et il leur faut réunir d'autant plus d'éléments internes et externes pour accéder au poste de leur choix. Nous l'avons

détaillé dans cette partie, les conditions mêmes de leur vulnérabilité exigent que soient d'abord levés de nombreux obstacles parfois ancrés dans les différentes dimensions de leur vie sociale (logement, santé, problèmes familiaux, etc.). Nous avons vu aussi comment les intervenants des organismes qui accueillent et accompagnent les jeunes vulnérables travaillent justement à résoudre ces situations d'enchevêtrement des difficultés. Mais les programmes d'aide qu'ils proposent constituent aussi des occasions propres de développer chez les jeunes les comportements de l'agentivité.

À défaut d'être engagés dans un emploi ou des études, les jeunes bénéficiaires des politiques publiques trouvent, dans les règles de vie du lieu d'accueil et dans le lien que leur conseiller leur propose, de véritables opportunités de mieux se connaître, d'éprouver le dépassement de soi ou encore de développer des appétences professionnelles en vue de l'élaboration d'un projet, d'une stabilité qui gagnerait les différentes sphères de l'existence. Nous avons dit que les intervenants cherchent à favoriser la réflexivité des jeunes parce qu'il s'agit d'un élément sur lequel ils peuvent potentiellement agir. De la même façon, des dispositifs d'accompagnement visent expressément à faire travailler les jeunes sur des comportements tels que le respect des horaires, la présentation de soi devant les autres, la conscience de ses capacités comme de ses limites. Le travail sur la réflexivité se conjugue avec cette concrétisation de l'agentivité dans des actes. À travers cela, il s'agit de proposer aux jeunes les expériences par ailleurs trouvées au travail et à l'école, qui favorisent la prise de confiance en soi et l'autonomie. Dans ces occasions particulières, les jeunes sont sensibilisés à se percevoir comme des acteurs de leur parcours.

« Je dirais que c'est pas mal là. Parce qu'avec le voyage [avec le carrefour jeunesse-emploi], j'ai mis des points sur les i. » (Noah, 19 ans, rural, Québec)

« Ben, je le sens que je suis sur la bonne voie. Je ne fais plus rien, de conneries et toutes ces choses-là. [...] Cette ressource-là [le dispositif] dirige moi. » (Tommy, 18 ans, autochtone, Québec)

Si les jeunes affirment que les dispositifs d'aide par lesquels ils sont passés sont souvent impuissants à leur trouver un emploi, ils sont donc en revanche nombreux à souligner l'effet bénéfique que ces politiques publiques ont sur leurs capacités d'agentivité. C'est notamment le cas de ceux passés par des organismes proposant une forme d'accompagnement global allant jusqu'à l'internat, comme c'est le cas en MFR, mais pas seulement :

« [L'internat d'excellence³] c'était une belle expérience. Je suis arrivée j'étais petite, ils m'ont fait grandir. [...] Ils m'ont poussée dans ce que je voulais vraiment. Mon internat, ils me connaissaient trop bien comme s'ils m'avaient fait naître. Ils m'ont poussée à faire des choix que moi je voulais, mais que j'avais peur de dire que je voulais les faire, par rapport à ma mère, mon père ou mes frères ou quoi. » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

Il est donc possible d'affirmer que des politiques d'activation – à condition de s'adapter à la diversité des besoins (comment on le voit dans la deuxième partie de ce rapport) –, permettent d'étayer et de donner des

³ Structure scolaire avec internat en France, s'adressant à des élèves issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des jeunes des milieux ruraux isolés ou encore souffrant de problèmes familiaux, afin de leur proposer un environnement plus favorable à leurs études.

occasions de s'accomplir aux habitudes de réflexivité et d'agentivité chez les jeunes, jusqu'à créer parfois des conditions d'issue positives aux séquences de vulnérabilité ainsi surmontées.

Ce qui se joue dans les organismes où nous avons enquêté n'implique pas de tomber dans le piège des paradigmes de l'activation qui individualisent les problèmes des parcours et généralisent les solutions. Il ne s'agit pas d'une « activation » quelconque, mais seulement de celle qui tient compte des spécificités des populations de jeunes en situation de vulnérabilité, car l'activation des jeunes autochtones, décrocheurs, immigrants de première ou deuxième génération ou ruraux ne peut pas contenir les mêmes réponses ni offrir les mêmes soutiens. Certains des jeunes rencontrés ont besoin d'accompagnement, d'autres d'orientation, d'information, de mobilité ou encore de stabilité... Cette diversité des besoins, manifeste dans les récits des jeunes, va d'ailleurs dans le sens des dispositifs globaux et transversaux, qui offriraient une variété des solutions pour répondre à une diversité de problèmes, adaptés à chaque jeune. De tels outils manquent vraiment aux intervenants qui revendiquent leur développement.

Il n'en reste pas moins qu'en consacrant une partie de leur accompagnement auprès des jeunes à étoffer leurs capacités de réflexivité et à leur proposer des contextes d'opérationnalisation de l'agentivité, ces politiques publiques prennent alors le risque de transférer sur les individus une certaine responsabilité que ces derniers n'ont pas les moyens concrets d'assumer dans leur parcours. En effet, le discours mettant l'accent sur l'autonomie et la responsabilisation de soi et de ses difficultés contraste nettement avec la situation des enquêtés, qui ont par ailleurs eux-mêmes relevé des obstacles structurels dans leur vie. Dès lors que les jeunes intériorisent ce message d'activation, il en résulte une ambivalence dans la compréhension de leur situation et de leur position dans la structure sociale.

Nous notons ainsi la récurrence dans la bouche de jeunes enquêtés d'un discours moral selon lequel « tout dépend de soi » et de sa motivation, un discours qui ne nous semble pas étranger à ce qu'ils pourraient entendre parfois dans les structures d'accompagnement, comme il est aussi diffus dans la culture dominante. C'est notamment le cas en France, chez les jeunes décrocheurs et immigrants de seconde génération – pourtant pris dans des configurations de vulnérabilité qu'ils identifient en parallèle comme leur étant imposées par des conditions systémiques.

« Quoi qu'il arrive, c'est toi qui gères ta vie. Et si tu ne te bouges pas le cul, tu feras rien. Donc tu te bouges et tu réussis. [...] Les gens sont assez faibles en général. On est dans une société où les gens, on leur dit quelque chose, ils abandonnent directement. » (Louis, 18 ans, rural, France)

Si cette vision du monde et de soi peut avoir des effets parfois positifs sur l'activation et la reprise de contrôle de leur situation chez les jeunes, la frontière est donc parfois ténue avec l'acceptation dans la suite de leur trajectoire d'un modèle socioculturel leur faisant porter la responsabilité de leurs échecs. S'ils ne sont pas considérés, ses effets secondaires peuvent donc contribuer à la diffusion d'un individualisme normatif tant à l'échelle des personnes (risque de sombrer à nouveau dans un sentiment d'impuissance, ressenti cette fois comme provenant de facteurs strictement internes) qu'à celle de la société (concurrence entre les jeunes vulnérables).

Au moment de leur accompagnement dans les dispositifs d'aide, les intervenants sont cependant là pour veiller à ce que cette activation soit encadrée et nuancée. Comme nous l'avons vu, les travailleurs sociaux sont particulièrement attentifs lorsque les jeunes décrivent des visions du marché du travail qu'ils jugent en

décalage avec la réalité. Réflexivité et opérationnalisation de l'agentivité peuvent alors effectivement être mobilisées en vue de la sortie des séquences de vulnérabilité. Une troisième et dernière condition clé nous semble aussi décisive dans ce processus.

▪ **Les apports des relations**

L'aide des proches ainsi que du réseau de connaissance étendu est souvent l'élément qui met fin aux moments de vulnérabilité des jeunes, toutes catégories confondues. Les relations que les jeunes ont avec leur entourage et avec les membres des organisations qu'ils fréquentent jouent un rôle clé dans la perception et l'issue de la vulnérabilité, notamment en ce qui concerne l'insertion professionnelle.

Contrairement à l'idée que l'on se fait parfois de la situation d'isolement de ces catégories de jeunes, et malgré leur sentiment de solitude, nos analyses tendent à démontrer que leurs parcours se construisent malgré tout avec une multitude de liens. En effet, il existe une diversité de relations avec qui ils échangent : la famille, la fratrie, les amis, la communauté, les intervenants... Ces relations, qui ont des fonctions différentes dans la vie des jeunes, contribuent à des influences variées et contrastées, ne serait-ce que par les exemples de vie qu'elles incarnent. Cette palette à la disposition des jeunes constitue une ressource au moment de se reconnaître, de se situer et de se mouvoir dans l'espace social. Des décisions aussi différentes que le choix de travailler, de suivre une certaine formation, mais aussi les critères que l'on regarde lorsque l'on cherche un emploi, le développement de compétences pratiques, ou encore le déploiement de la confiance en soi et aux autres sont autant d'éléments que les jeunes considèrent aussi à l'aune de ce qui se fait dans leur réseau personnel.

« [Quelles sont les personnes qui comptent pour vous donner des avis ? Des conseils ?] Ma mère, ma cousine et une collègue de travail. [Comment elles ont joué ces personnes ? Elles vous ont poussées plutôt vers quoi ?] Ben, d'une personne à l'autre l'avis change, mais du coup ça me permet d'avoir un peu... chacun me connaît d'une façon différente, on va dire, et essaye de m'orienter vers ce qu'elles connaissent de moi. Et moi ça me permet de voir un peu : "Ah oui, mais est-ce que je n'appuierais pas plus sur ça, ou ça ?" Ça me permet de mieux analyser. »
(Camila, 22 ans, diplômée déclassée, issue de l'immigration, France)

Nous avons vu que la famille (lorsqu'elle semble « dysfonctionnelle ») et les amis (lorsqu'on se reconnaît de « mauvaises fréquentations ») peuvent être sources de problèmes favorisant la vulnérabilité. Mais les liens aident également les jeunes à cheminer à travers les obstacles qu'ils rencontrent, notamment dans l'emploi, mais aussi dans les autres sphères de la vie. On parle ici d'aide concrète, tangible. Il peut s'agir par exemple d'un apport financier, matériel ou bien de la communication d'une information décisive. Bien souvent, les parents (quand ils sont présents) constituent là un soutien récurrent. Le conjoint et les frères et sœurs sont aussi souvent cités pour leurs précieux conseils.

« Ma mère, qui était conseillère à Pôle emploi m'avait fait passer une offre de XXX en me disant "ça a l'air intéressant, regarde, on ne sait jamais", donc j'ai candidaté, j'ai été appelée fin août, deux jours après j'ai été prise. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

« Je crois quand j'ai eu mon bac, j'ai vraiment galéré pour l'avoir. C'est grâce à ma copine en fait. Elle faisait un bac S, mais moi je suis trop nul en maths, et elle était derrière moi. Après, j'ai tout fait, je suis parti aux rattrapages, elle était toujours derrière moi, elle m'a soutenu et je l'ai eu. C'est le déclic. » (Abdel, 21 ans, décrocheur, France)

Dans le processus de développement de la réflexivité et de reprise de confiance en soi, nous constatons donc souvent l'aide de certaines relations proches, qui par leur soutien vont faire exister des images positives de soi-même lorsque l'on n'en trouve nulle part ailleurs, qui par leur aide concrète vont éviter que l'on retombe dans une situation d'impuissance. Mais parfois, ce sont également des liens plus faibles, et notamment des liens professionnels et des travailleurs sociaux, qui vont participer à nourrir ce cheminement de manière tout autant décisive.

« Après, la personne du stage a été super, elle a cherché à apprendre à me connaître. Au début je parlais pas, alors elle me parlait par mail pour me mettre en confiance. Avec elle, je me sentais protégée. Elle a été super, c'est devenu ma confidente. » (Chafia, 22 ans, issue de l'immigration, France)

« Ma prof de FLE [français langue étrangère] qui était avec moi au lycée nous a fait un diplôme de théâtre où on a présenté Madame Bovary. [...] Cette expérience m'a permis de croiser des gens qui m'ont dit quels sont mes défauts : "Tu n'arrives pas à articuler, parle un peu plus en articulant, et parle un peu plus fort pour que les gens puissent comprendre." Donc ça a été bénéfique pour moi [*Bénéfique après pour le travail, dans la vie ?*] Oui dans la vie ! Aujourd'hui je peux m'exprimer devant tout le monde sans contrainte sans rien du tout. » (Cheik, 18 ans, immigrant, France)

Ces récits et leur récurrence nous laissent à penser que l'apprentissage des capacités de l'agentivité ne serait pas possible sans l'apport des relations personnelles, des liens les plus proches dont les marques de soutien se répètent, jusqu'aux liens faibles qui offrent des ressources plus spécifiques. Quand les personnes de l'entourage ne possèdent pas directement la ressource nécessaire, nous constatons même que des chaînes de relations sont mises à profit pour élargir les marges de manœuvre.

« Le deuxième [stage] c'est plus par du réseau du coup, parce que là c'était un ami de ma grand-mère qui est professeur d'économie à l'université qui connaissait une avocate sur Marseille que j'ai pu rencontrer et qui a accepté de me prendre ensuite en stage. » (Christophe, 25 ans, diplômé déclassé, France)

Dans la continuité, les relations personnelles permettent aux jeunes de se sentir moins seuls face à leurs difficultés. La persévérance scolaire et l'insertion en emploi seraient parfois impossibles sans la présence de ces liens clés. Dans les moments de réussite comme de ruptures, les relations proches offrent une présence, des conseils et un soutien souvent décisif. Si les jeunes enquêtés déclarent être aux commandes de leur vie, c'est bien souvent parce qu'à un moment ou à un autre quelqu'un dans leur entourage leur a permis d'éviter qu'un coup dur ne fasse boule de neige et n'affecte les autres dimensions de leur vie sociale. Ainsi Amal se souvient de l'aide fournie par ses proches, pendant toute la période de rémission qui a suivi son accident de voiture, pour prendre soin d'elle comme pour lui faire passer les cours de sa formation :

« Je sais que ma famille était là, parce que si elle n'était pas là, je serais morte là où je suis... J'avais besoin de beaucoup de soins quand même. Je ne bougeais pas, il fallait me ramener aux toilettes, je ne pouvais rien faire en fait. » (Amal, 22 ans, issue de l'immigration, France)

Les situations d'impuissance sont beaucoup mieux vécues, et potentiellement dépassées, lorsqu'on peut compter sur l'aide des proches. En revanche, lorsque les liens manquent, les choses sont comme nous l'avons vu toujours plus difficile. Pour la plupart des jeunes interrogés, leurs origines sociales populaires contribuent déjà souvent à ce qu'ils présentent un réseau personnel plus réduit, aux ressources moins nombreuses et plus redondantes. Les récits d'aide concrète se restreignent alors à la famille d'origine qui, bien que volontaire, ne peut pas toujours faire face aux situations que vivent les jeunes, ou aux intervenants qui les accompagnent.

Pour les immigrants de première génération, la reconstitution de tout un réseau après le départ constitue une première nécessité dont ils témoignent. En général, les jeunes sont conscients de cette importance des relations dans les parcours et du manque qui caractérise alors leur situation :

« En plus de reprendre tout ça, il fallait que je suive des cours normales. Eh crime ! Fait que moi il fallait que je suive la madame, mais moi si je n'étais pas capable de suivre, la madame elle ne peut pas me comprendre. Tsé, c'est compliqué. Si, quand tu es diagnostiqué, tu as de l'aide plus rapidement, là j'aurais peut-être aimé l'école. Parce que moi j'aimais l'école. Mais quand que ça, c'est sorti, je me suis mis à détester. Parce que je n'avais zéro support. » (Béatrice, 21 ans, en décrochage, Québec)

Nous retrouvons aussi cette conscience de l'importance des relations personnelles lorsque nous interrogeons les jeunes sur ce qu'il leur a manqué dans les moments de vulnérabilité. En se remémorant ces épisodes, les jeunes expriment surtout des besoins relationnels. Ils évoquent des relations manquantes, qui auraient pu leur offrir du soutien, de l'information, des ressources et de l'accompagnement, qui auraient aussi certainement facilité leur connexion avec les employeurs et les organismes scolaires.

« Le fait que mon père ne soit pas là, ça a bien joué dans ma vulnérabilité. Ça m'a sorti de mon cocon familial, on n'avait pas vraiment ça... Ma mère était un peu dépassée elle-même. [...] J'ai ressenti un peu ce manque justement. Et du coup, oui, j'étais un peu vulnérable pendant mon enfance et mon adolescence. » (David, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Pour ceux qui considèrent manquer de liens et souffrir de ce manque, la situation est alors vécue comme une injustice. Nous retrouvons en particulier ces critiques du côté français, où elles prennent la tournure d'une dénonciation du « piston », parfois mêlé à des récits signalant des faits de discrimination.

« Y a que ça qui marche à Marseille, il faut avoir les relations. [...] Le matin je les vois à la Plaine, les éboueurs. À force je les connais. Je vais les voir : "Oh comment on fait pour bosser avec vous ? S'il vous plaît ? Donnez-moi juste ma chance ! Oh ! Comment vous voulez que je m'en sorte ? [Il s'énervait] Qu'est-ce que vous voulez ? Tu veux combien ? 5000 € ? Dis-moi ? Je fais ce qu'il faut faire et je te les ramène les sous, moi ! Mais laissez-moi ma chance, laissez-moi rentrer à la mairie." Eh non, ça se passe pas comme ça. Ils connaissent tous un oncle, une tante, un cousin, c'est que des pistonnés. Ils connaissent le maire de secteur ou quoi... » (Nasser, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Nous avons regroupé ici les différentes façons dont les relations personnelles, en considérant les fonctions diverses qu'elles remplissent dans l'entourage de chaque jeune, participent à soutenir le processus d'activation de l'agentivité. La multitude et la variété de ressources qui transitent par le réseau font des liens personnels des acteurs inévitables dans les parcours d'accompagnement des jeunes. Image de soi-même valorisante, soutien matériel et psychologique pour ne pas s'ancrer dans l'impuissance, opportunités offertes qui élargissent les marges de manœuvre sont autant de possibilités offertes dans la vie des jeunes et qui favorisent effectivement le sentiment de prise sur leur trajectoire.

Au-delà du développement des habitudes réflexives, en parallèle de la mise en œuvre des capacités d'agir au travers des expériences professionnelles, scolaires et au contact des politiques publiques, les apports des relations personnelles nous sont ainsi apparus comme une troisième condition clé dans la sortie des séquences de vulnérabilité.

2. Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité

Cette partie décrit et analyse les principaux constats sur le rapport à la vie professionnelle des jeunes hommes et femmes interviewés, en les complétant avec le regard qu'y portent les intervenants. Les rapports à l'activité, au travail, à l'emploi et au marché du travail qu'expriment les jeunes nous permettent de mieux saisir leurs choix et leurs contraintes, ainsi que de comprendre leurs orientations dans le cadre du marché du travail qu'ils affrontent déjà lestés de vulnérabilités passées, présentes et à venir. Nous mettons surtout en lumière les points communs à ces jeunes vulnérables et les constats transversaux, en signalant les spécificités liées à des catégories particulières de jeunes, quand elles sont saillantes.

Nous déconstruirons là encore quelques assertions courantes sur les rapports de ces jeunes à la vie professionnelle, qui pèsent souvent sur l'évaluation qui est faite de leur situation et de leurs dispositions à l'activité, au travail, à l'emploi et au monde professionnel. Ces résultats mettent en évidence la réflexivité de ces jeunes en ce qui concerne leurs positionnements vis-à-vis de la sphère professionnelle. Il ne s'agit pas ici de passer du misérabilisme au populisme⁴, mais plutôt de rendre compte du rapport à la vie professionnelle des jeunes sans le réduire à l'occupation effective d'emplois stables. Si les jeunes n'occupent pas un emploi, cela n'est pas toujours par manque de motivation. Cette recherche auprès de jeunes vulnérables montre plutôt leur résilience en la matière : malgré tous les obstacles passés et présents, liés à leur famille d'origine ou au marché du travail, ils veulent encore, le plus souvent, travailler. Nous exposerons les divers sens et nuances contenus dans leurs rapports à l'activité, au travail et à l'emploi et au monde professionnel. Dans une deuxième section, nous confronterons les récits des intervenants et des jeunes sur ces dispositions et nous décrirons quelques clivages structurant les rapports des jeunes, du point de vue des intervenants.

2.1 Exprimer et choisir sa vie professionnelle

Sans perdre de vue les contraintes personnelles et les inégalités sociales importantes qui caractérisent les parcours des jeunes étudiés ici, l'analyse permet de rendre compte également de la réflexivité des jeunes en situation de vulnérabilité. Une ligne de force apparaît tout d'abord à travers les récits, qui les montrent en tant qu'acteurs invoquant le droit à exprimer et à choisir, eux aussi, la forme d'insertion et de vie professionnelle qu'ils souhaitent, malgré leurs difficultés ou leur dépendance aux soutiens et à l'aide publique.

« C'est sûr que quand on entend le mot "travail" souvent c'est plus l'aspect négatif qu'on va penser du travail. Comme : il faut que j'aille travailler. Ce n'est pas nécessairement motivant comme mot "travail". Mais maintenant j'ai plus pris le contrôle de ça en faisant qu'est-ce que je voulais. En travaillant dans un organisme à mon compte. J'ai une grosse liberté comme travailleur autonome. Mais, moi, j'essaie de ne plus voir le travail comme cette

⁴ Sur l'articulation de ces deux notions, voir Grignon et Passeron, 1989.

idée-là négative de travailler pour quelqu'un d'autre et de se lever le matin. Maintenant, je vois plus ça comme faire avancer un projet, pis de me l'approprier. C'est plus ça. » (Maxime, 28 ans, rural, Québec)

« C'est dans le travail qu'on a de vrais choix. C'est le travail qui permet de survivre et c'est lui qui permet d'éviter de subir parce que dans le travail on peut s'investir ou pas et c'est un des rares choix qu'on a, enfin que j'ai eu. Parce que les formations je ne les ai pas vraiment choisies donc je n'ai pas décidé de m'investir à fond, ça c'était ma décision. » (David, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

De telles affirmations (nous en avons bien d'autres exemples) vont à l'encontre de l'idée courante selon laquelle les jeunes n'auraient pas de vision ni d'engagement dans travail et l'emploi. Ces présomptions ou erreurs de jugement de sens commun sur les rapports de ces jeunes à la vie professionnelle apparaissent dans les discours ambiants⁵, mais aussi dans ceux de certains intervenants. Elles tendent à naturaliser les difficultés de ces jeunes à mener une vie professionnelle stable, durable et signifiante, et à déduire de cette réalité des rapports au travail distanciés et souvent négatifs. Ces présomptions produisent des jugements sur ces jeunes qui sont davantage fondés sur des faits généraux comme le taux de chômage ou, à l'inverse, sur une singularité des parcours, comme l'individualisation des raisons derrière les difficultés vécues. Les données empiriques que nous présentons ici démentent plutôt ces simplifications comme ces singularisations. Les propos des jeunes contrastent en effet avec ces discours sur eux. En définitive, ces présomptions risquent de renforcer une tendance à sous-estimer et à figer les possibilités le choix et d'agentivité chez ces catégories fragilisées, dont nous avons décrit plus haut la capacité d'évolution en la matière: il s'agit bien de processus.

Il est donc important ici de présenter tout d'abord les différentes dimensions de la vie professionnelle qu'envisagent les jeunes interviewés : leur rapport à l'activité, mais également à l'inactivité, les raisons qu'ils ont de travailler), leur vision du marché du travail et des épreuves vécues à travers diverses expériences d'emploi. Nous verrons ensuite en quoi elles divergent des représentations qu'en ont les intervenants des politiques publiques.

L'activité professionnelle : une place centrale

Tout d'abord, contrairement au discours portant sur le désintérêt de ces jeunes souvent inactifs sur le marché du travail, l'activité professionnelle reste importante pour eux, voire une plaque tournante autour de laquelle leur vie se structure et prend du sens, mais des sens pluriels et même parfois ambivalents.

▪ **Le travail : une activité vitale et morale**

La grande majorité des entretiens montre de manière récurrente que l'activité professionnelle est **importante** pour les jeunes des différentes catégories étudiées. Qu'il s'agisse de jeunes actifs ou inactifs sur le marché du travail, et en dépit de parcours objectifs d'inactivité, de précarité professionnelle ou de multiples entrées et sorties des systèmes d'emploi et de formation, ces jeunes se voient difficilement sans travail lorsqu'on les invite à y réfléchir et à se positionner.

⁵ Le discours ambiant inclut « les discours médiatiques et institutionnels, mais aussi les discours informels du quotidien – plus insaisissables – qui fondent les représentations sociales (Jovchelovitch, 2001 ; D'Alessandre, 2013), y compris en ligne. » (Gallant, 2019, p. 93).

« Ben, en ce moment, il n'a pas vraiment d'importance, là. Mais tsé, c'est sûr que plus tard il va en avoir. Si j'aime ce que je fais, il va avoir une place importante. Je vais aimer ça, aller travailler le matin. » (Maude, 23 ans, en décrochage, Québec)

« En gros pour moi travailler, c'est le plus important dans la vie. Même si j'étais milliardaire, je travaillerais. Parce que je vois mes grandes sœurs, mon grand-frère, mes grands-parents, ils ont travaillé, moi je dois travailler, y'a pas de "je travaille pas". » (Cécile, 17 ans, France)

Pour ces jeunes le travail tient tout d'abord une place existentielle. Il permet de « s'occuper », en tant que but en soi, de donner un sens à leur vie. On le retrouve souvent associé à la vie elle-même au sein des récits de ces jeunes. Le travail contribue à « construire la vie », soit à rester « actif », donc à bouger pour mettre en valeur la dynamique de la vie.

« [Tu aimerais vivre sans travailler ?] Non. [...] Parce que je trouve que ce n'est pas une vie, vivre sans travailler. Moi, je ne suis pas fait pour pas travailler. Moi, je suis fait pour travailler, pour vivre ma vie. Moi, je veux travailler, je veux avoir une belle vie. » (Joey, 23 ans, en décrochage, Québec)

« Mais finalement quand vous ne travaillez pas, vous avez rien. [Concrètement ça veut dire quoi ?]. Rien. Vous n'avez pas d'argent, pas de vie sociale, pas de vie tout court. Et vraiment vous n'avez pas de vie. » (Camila, 22 ans, diplômée déclassée, issue de l'immigration, France)

Cette reconnaissance de l'importance centrale du travail dans la vie n'oblitére pas pour autant une certaine ambivalence chez plusieurs jeunes interviewés dans les deux contextes. L'ambivalence est à la fois objective et subjective. Objective, puisque dans le même temps qu'ils tiennent des discours d'« acteurs activés », ils reconnaissent bien les obstacles structurels qui bloquent leur parcours. Subjective, puisqu'elle réside dans une naturalisation du travail dans certains cas, menant à la perception de ne pas avoir le choix de faire autrement pour vivre sa vie. À l'heure de définir la place du travail dans leur vie, on constate que le syntagme « *il faut...* » reste tout de même un mot d'ordre récurrent. Par cet opérateur sémantique, le travail apparaît également aux yeux de ces jeunes, comme une obligation, voire une nécessité, ce qui limite beaucoup la place du choix : « Il faut que tu travailles pour gagner ta vie. Faut que tu travailles pour faire ta vie » (Jacob, 21 ans, en décrochage, Québec). De façon générale, il faut travailler, mais pour soi cela sera difficile, voire inaccessible. Telle est l'équation perceptible dans leurs discours.

Cette ambivalence fait émerger un autre aspect souvent associé à l'importance attribuée à l'activité professionnelle de la part des jeunes : le caractère moral du travail. L'activité permet de vivre une « vie normale » ou encore d'être dans le « bon chemin ». L'injonction morale au travail (Longo et Gallant, 2019) ou le caractère prescriptif des normes sociales qui classent les personnes autour de leur place dans le système d'emploi et de production, et qui définissent par l'activité ce qui est une vie souhaitable ou réussie (Bourdon *et al.*, 2016), est fortement présent dans les entretiens. Le caractère normatif de l'activation des jeunes est apparu également dans les objectifs de l'accompagnement qu'ils reçoivent de la part des dispositifs et programmes, comme nous le verrons. Il n'est donc pas exclu qu'il y ait un effet de l'enquête, c'est-à-dire que la norme de l'activité puisse apparaître comme un discours attendu par les services et mesures qu'ils reçoivent, et par extension par les enquêteurs auxquels ils répondent (souvent dans les locaux de l'action sociale). Cependant, la récurrence de ce discours chez des jeunes dont les parcours de vie et les services d'intervention sociale sont très différents nous permet de croire néanmoins à la prégnance de cet aspect comme constituant essentiel du rapport à l'activité des jeunes étudiés. Cet aspect s'avère finalement

paradoxal au regard des opportunités sociales très limitées qui les attendent sur le marché du travail, comme d'autres l'ont déjà souligné (Loncle, 2016).

« *l'aimerais-tu ne pas travailler ?* Non parce que ce serait plate. Tu ne fais rien à longueur de journée [...]. Vu que plusieurs gens que je connais, eux autres, ils sont sans emplois, sans diplômes, sans revenus et je ne veux pas ressembler à ça. » (Becky, 22 ans, autochtone, Québec)

La dimension morale apparaît aussi dans la notion d'effort, le travail comme source « d'argent qu'on mange de notre sueur » (Amal, 22 ans, issue de l'immigration, France), que les migrants en particulier mettent en avant en l'opposant à l'inactivité :

« Toujours on reste de maison et ça ce n'est pas bien. C'est pour ça que je travaillais. *l'Et si le gouvernement vous donne des sous ?* Je continuerai parce qu'il faut chercher un travail pour se fatiguer, c'est très important... Parce que tu travailles, après t'es fatigué, tu gagnes des sous, mais toujours rien faire et avoir des sous, ce n'est pas bien. Il faut être fatigué et je prends les sous. » (Reza, 23 ans, immigrant, France)

L'aspect moral permet également d'opposer le travail aux activités illégales que certains des jeunes enquêtés ont connues dans leur parcours, comme le vol ou la vente de drogues, par exemple. Ainsi, le travail permet de gagner de l'argent, tout en restant dans la légalité :

« Aujourd'hui, le travail a une place importante dans ma vie. Je travaille tous les matins... Et j'aimerais qu'il ait encore plus de place, la journée, je cherche d'autres emplois. Dès fois, quand j'ai fini mon travail à 10h du matin, je rentre et je me couche. Je dors toute la journée, ça me rappelle trop mon ancienne vie, il faut que je trouve du travail pour toute la journée. Le travail n'a pas toujours eu cette place dans ma vie. Quand j'étais plus jeune, j'imaginais un jour travailler, mais je me disais : "D'abord tu fais des coups, tu mets 50 000, voire 60 000 € de côté, et comme ça tu pars travailler le matin l'esprit tranquille. Tu sais que tu peux claquer 100 € dans la journée, t'as pas à t'inquiéter." » (Nasser, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

Par ailleurs, ce caractère moral se décline dans une perspective sexuée, dans le contexte français – peu retrouvée dans le contexte québécois –, où l'importance de l'activité professionnelle est qualifiée via des rôles genrés intériorisés par les jeunes interviewés. Des stéréotypes de genre construisent ainsi les rapports à l'activité des certains des jeunes français interrogés, que ce soit par l'intériorisation de ces rôles, ou encore par la révolte vis-à-vis d'eux, en colorant finalement la disposition des jeunes à travailler ou pas. L'alignement au rôle de pourvoyeur apparaît comme un ressort de l'activité pour certains jeunes hommes :

« Je voulais vraiment travailler, parce que je m'ennuie chez moi, franchement je m'ennuie – et j'ai travaillé 1 jour pendant les vacances encore. C'est important. Parce que le mec qui ne travaille pas ce n'est pas un mec. Parce que ma maman m'a toujours appris qu'un garçon doit travailler. Vous travaillez non ? » (Alexandre, 19 ans, immigrant, France)

Comme en réponse et réfutation à ce rôle, la dimension de l'autonomie octroyée par le travail est fréquemment évoquée par les jeunes femmes. Pour elles, il est justement important de ne pas dépendre de ce pourvoyeur, de ne pas dépendre du mari ni des parents. Travailler, c'est aussi pour elles sortir de la maison.

« Enfin je ne pourrais pas vivre sans travailler, je vois des amis à mes parents, y'a des femmes qui n'ont jamais travaillé de leur vie parce que leurs maris avaient une situation stable et tout, moi, je pourrais pas. Je ne me verrais pas passer ma vie sans travailler. » (Clémentine, 20 ans, rural, France)

Le rapport à l'activité de ces jeunes vulnérables s'enracine donc dans des valeurs morales, des quêtes sociales et des considérations concrètes plus larges que la seule dimension du travail.

▪ ***La condamnation nette de l'inactivité***

De plus, dans cette population majoritairement bénéficiaire des mesures d'aide et accusée de dépendance envers l'État, l'inactivité est très mal vécue et provoque plutôt un positionnement critique et parfois culpabilisé vis-à-vis de l'aide sociale.

L'idée de sens commun d'un pauvre intérêt au travail ou de la mince motivation des populations fragilisées pour l'activité, véhiculée chez les détracteurs des filets de sécurité ou chez les partisans des politiques d'activation, apparaît peu fondée lorsqu'on analyse les récits des jeunes de l'enquête. Rares sont les jeunes dans les deux contextes qui se réjouissent de leur inactivité ou qui cherchent de manière délibérée à échapper à l'injonction de travailler ou à celle d'étudier en vue d'un objectif professionnel. Les différentes catégories de notre échantillon de jeunes ont en commun le fait de considérer les effets négatifs de l'inactivité (et de son voisinage avec l'oisiveté) dans leurs parcours.

« Déjà parce qu'être inactif, c'est juste pas possible. Je tourne en rond, je m'ennuie, je cogite, donc c'est pas possible et, après, j'aime être active, impliquée, voir que je fais des choses avec d'autres gens. J'aime réaliser des choses et être occupée. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

« Non. Parce que ce n'est vraiment pas juste pour l'argent, tsé, je pourrais être sur l'aide sociale, avoir de l'argent sans travailler, mais c'est pas juste une question de profiter du système, mettons, parce que si j'étais dans la lune pour travailler, c'est pas juste ça la question, mais c'est vraiment parce que j'aime travailler pis, dans la vie, faut que j'me sente utile. Parce que dans mon état psychologique sinon, ça va se ressentir assez vite, pis c'est une des priorités pour moi, me connaissant, que je me sente utile. » (Mélodie, 18 ans, en décrochage, Québec)

S'ennuyer, en avoir marre, tourner en rond, ne pas se sentir bien, représenter un modèle négatif pour ces jeunes, le découragement, l'isolement, le vide, la folie, le ralentissement de ses projets, la perte de temps, la marginalisation, la sensation de mettre sa vie en suspens... les conséquences négatives de l'inactivité évoquées sont multiples du point de vue des jeunes. En revanche, elles ne sont pas uniformes, ce qui veut dire qu'une activation similaire pour tous, à travers une injonction uniformisée au projet professionnel ou scolaire par la voie des programmes d'insertion ne serait ni simple pour ces jeunes, ni résolutive des difficultés qu'ils traversent. Plus particulièrement, le refus de l'inactivité s'exprime par des références différentes et des besoins spécifiques en fonction des catégories ou de la diversité des parcours des jeunes. Cela conduit donc à envisager des solutions diverses dans le but d'offrir des opportunités différenciées d'insertion aux jeunes. Par exemple, au Québec, il est possible d'observer que l'inactivité est souvent définie comme un « arrêt du quotidien », « ne rien faire », une source de démotivation ou encore du néant chez les jeunes autochtones, tandis que chez les jeunes en situation de décrochage scolaire et chez les jeunes ruraux, l'inactivité prend souvent la forme d'une « désorientation » ou de la perte d'un guide, favorisant un état psychologique défavorable où les jeunes perdent l'emprise sur eux-mêmes ou ressentent la perte de contrôle sur leur vie. Chez les jeunes immigrants, l'inactivité apparaît moins sous la forme d'arrêt ou de désorientation, mais elle implique plutôt un moment d'involution, voire de « ralentissement » forcé des projets, comme un obstacle aux objectifs fixés dans une trajectoire souvent envisagée comme linéaire dans l'avenir.

« Ça me ralentit... j'ai mon projet, je voudrais faire mes trucs » (Adjoua, 28 ans, immigrante, Québec)

« De là à ne rien faire chez nous, assis sur le divan je ne serais pas capable. [...] Je vais virer fou, là. » (Noah, 19 ans, rural, Québec)

« Non, non, parce que j'aurais l'impression de ne rien foutre de ma vie. » (Jeune femme en situation de décroche scolaire au Québec, 21 ans)

« Des choses à partager. Je n'ai rien à raconter aux autres personnes parce que je ne travaille pas, je ne fais rien non plus. » (Sofia, 27 ans, immigrante, Québec)

« En fait, je ne peux pas passer mes journées à ne rien faire, je ne me sens pas bien, du coup je me trouve plein de trucs à faire à la maison, à bouger, ranger. » (Amal, 22 ans, issue de l'immigration, France)

« Si tous les jours, tu dors, tu vas t'ennuyer. Je pense que ça va arriver. À un certain moment, tu en auras marre. » (Moussa, 17 ans, immigrant, France)

« Même, on s'ennuierait ! Je trouve que c'est ennuyant, j'aime avoir des trucs qui te boostent, qui te font péter des crises, où tu travailles, plutôt que de rester et tout avoir à portée de main. » (Majda, 23 ans, en décrochage, France)

« Ça pèse, c'est dur de rien faire [*C'est pour vous-même ou pour le regard des autres ?*] Ah non c'est pour moi. C'était vraiment que moi [...]. Et d'avoir quelque chose à faire, le vide c'est dur à combler. C'est dur de vivre dans le vide. » (Camila, 22 ans, diplômée déclassée, issue de l'immigration, France)

C'est éventuellement par l'avis négatif que ces jeunes portent sur l'inactivité – ressortant à travers les différentes catégories, mais interprété comme un avis « personnel » du point de vue des jeunes – que ses effets sur les parcours sont tragiques. Puisque la majorité des jeunes ont des difficultés d'insertion professionnelle, l'inactivité qu'ils condamnent fait en même temps partie des expériences récurrentes dans leurs cheminements. L'inactivité professionnelle objective qu'ils vivent, dont les sources ne sont pas purement individuelles, mais aussi sociales, s'associe bien souvent à un jugement sévère sur eux-mêmes. Comme on vient de l'illustrer, ce jugement émerge sous la forme d'états psychologiques divers et d'émotions négatives, où les conditions sociales impliquées dans leur situation disparaissent, au profit d'un jugement individualisant sur eux-mêmes. Nous verrons que ce dernier peut être encore renforcé par certains intervenants, mais aussi par les assertions communes sur le peu de goût des jeunes pour le travail, voire leur paresse.

Mal vécue, l'inactivité est susceptible de constituer un facteur déclencheur de la vulnérabilité dans leur parcours, ou de la renforcer. En effet, en lien avec le chapitre précédent, la définition que ces jeunes ont des moments de vulnérabilité est profondément liée à l'inactivité professionnelle et scolaire et à sa dimension morale.

▪ **La fierté, la honte et le rapport à l'aide sociale**

La condamnation de l'inactivité, notamment les effets sur soi-même (mal-être, angoisse, vide), mais aussi ses impacts sociaux (horaires, reconnaissance...), apparaissent de plus associés très couramment dans les deux contextes à une critique morale de l'usage de l'aide sociale, même si ces jeunes en ont besoin et y ont droit en raison de leur précarité financière. En effet, certains jeunes comparent l'inactivité à l'argent « facile », « stigmatisant » et « insuffisant » des services sociaux et des mesures d'aide qui leur est proposé. Par son

association fréquente avec la notion d'aide sociale, l'inactivité semble problématique à leurs yeux et contradictoire avec la satisfaction ou la fierté qu'ils voudraient ressentir par rapport au travail :

« Attendre 30 jours après de l'argent, tu es bien mieux d'avoir des paies et de travailler. Au moins, tu es fière de ce que tu rapportes. Il y a une fierté derrière tout ça. » (Jenny, 27 ans, autochtone, Québec)

« J'ai toujours cherché à travailler. Parfois, on a trouvé un travail déclaré, mais parfois non. Après, nous, on a été obligés parce qu'on ne peut pas rester tout le temps pour toucher le RSA ou d'autres choses, quand même travailler un peu. Parce que nous, comme on était jeune, c'était ce temps-là pour le travail, mais le temps de dormir c'est après. Même si [le RSA c'est] 5 000 € je pense qu'on travaille encore. Je ne pense pas que si on me dit "c'est bon je te donne 10 000 €", même s'il me dit "tu ne travailles pas", peut être encore caché je travaille. Parce que le travail, je pense que c'est bien. Aujourd'hui je suis allé au travail, je suis revenu du travail j'étais fatigué, mais je suis fatigué d'avoir travaillé, je me sens bien. Il y a des jours où je ne travaille pas, et je marche dans les rues et, à la fin, je suis fatigué, peut-être que je suis dégoûté en fait. Je suis fatigué pour rien. Mais quand la maintenant je suis fatigué, mais je dis : "C'est bon, aujourd'hui j'ai travaillé, j'ai fait un truc, je le vois et je suis content." Il y a déjà ça et après il y a le salaire. » (Gorgin, 30 ans, immigrant, France)

La perception négative de l'aide sociale opère également par « magie performative »⁶ un classement moral entre le recours et le non-recours à l'aide sociale, entre l'inactivité et l'activité, et à travers ce classement, entre les personnes au sein même des populations en situation de vulnérabilité, entre celles qui seraient oisives et susceptibles de profiter du système, et celles qui au contraire seraient actives, disposées et engagées face aux contraintes. Ainsi, l'usage de l'aide sociale et l'inactivité qui y est associée restent - notamment pour les jeunes immigrants dans les deux contextes, très stigmatisantes :

« Parce qu'il y a beaucoup de personnes que je connais en France, ils prennent un visa à 550 €, ils prennent pour manger, dormir et cuisiner, c'est tout. Mais pourquoi tu viens ici pour prendre 500 €, ce n'est pas bien ça, mais parce que moi j'ai 23 ans donc je cherchais un travail et je ne veux pas prendre 500 €, mais je connais, j'ai des amis afghans. Mais toujours ils prennent les papiers français, ils restent tranquilles, ils fument des cigarettes. Je n'aime pas, je ne fume pas, je viens ici pour bien vivre. » (Reza, 23 ans, immigrant, France)

« Quand tu restes à la maison avec les parents qui vont payer tout ça... » (Zohra, 25 ans, immigrante, Québec)
« Ça, c'est inacceptable chez nous. Chez nous, les gens qui restent à la maison c'est inacceptable. C'est comme, non. On n'a pas de gouvernement qui paie le chômage. Il n'y a pas de chômage chez nous. Les gens ils travaillent [...] C'est la honte! C'est la honte! » (Mari de Zohra)

Toutefois, de manière pragmatique, mais paradoxale, le recours à l'aide sociale est aussi parfois critiqué en tant que solution, par son caractère temporaire et en raison des montants insuffisants pour la réalisation d'une réelle autonomie financière à cette étape de la vie. Les jeunes mettent en évidence l'illusion créée par ce soutien en ce qui concerne le financement de la vie quotidienne, quand il s'agit de composer avec des difficultés personnelles et le manque d'opportunités sociales :

« [Sur un revenu universel de 700 € par mois, et vous avez le choix soit de travailler, soit de ne pas travailler : vous choisissez quoi ?] Franchement dit, 700 € ça ne peut pas faire mes affaires. Ça dépend de mes désirs, ça dépend

⁶ « ...l'insulte, comme la nomination, appartient à la classe des actes d'institution et de destitution plus ou moins fondés socialement, par lesquels un individu, agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe plus ou moins important numériquement et socialement, signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle propriété, lui signifiant du même coup d'avoir à se comporter en conformité avec l'essence sociale qui lui est ainsi assignée » (Bourdieu, 1982, p. 100).

de ce que je veux. Moi je ne pense pas qu'avec 700 € je pourrais le faire, impossible. Donc du coup, pour moi, il faut partir au travail pour travailler, pour mieux gagner sa vie. » (Cheik, 18 ans, immigrant, France)

« Ben si on reste sur l'aide sociale je ne peux pas payer grand-chose [...] Euh... ben écoute, si tu ne travailles pas tu n'as rien dans la vie là. Je m'excuse là. Sur l'aide sociale, tu ne vis pas, tu survis. » (Béatrice, 21 ans, en décrochage, Québec)

Certes, il arrive que pour certains jeunes l'aide sociale ne semble pas poser de problème et soit associée à un choix de parcours comme un autre. Une jeune femme en situation de décrochage scolaire au Québec l'exprime ainsi : « C'est de la volonté. Il n'y a rien qui m'oblige ». Mais lorsqu'on porte un regard négatif sur l'aide sociale sans avoir le choix de pouvoir s'en passer et qu'une aide financière s'impose, alors les effets sur l'estime de soi peuvent être importants. Cette situation de dissonance provoque la honte et le dénigrement de soi, comme on l'observe chez certains jeunes :

« Mais là, je me trouvais sans travail, sans tout, sans choses. Je voyais les gens de la résidence qui tous faisaient des choses et moi non. Vraiment, j'avais honte. Je ne voulais pas leur parler parce que j'avais honte de parler de moi-même quand je ne faisais rien. Et je ne pouvais pas les résoudre donc c'était horrible. Comme, non, je ne peux pas pas travailler. » (Sofia, 27 ans, immigrante, Québec)

De façon plus nuancée, l'aide sociale semble être une ressource financière à laquelle certains jeunes ont accès – sans nécessairement y avoir recours –, sans toutefois être celle vers laquelle ils se tournent systématiquement. Là encore, les assertions postulant qu'ils s'y reposent volontiers ne rendent pas compte de la dimension morale et sociale de leur rapport à l'activité. De plus, l'aide sociale agit en tant que catalyseur vers d'autres ressources puisqu'elle est parfois citée comme référence vers d'autres services. Le rapport à l'activité professionnelle n'est donc pas une dimension autonome, mais s'inscrit dans une constellation de sens dont elle constitue souvent le pivot.

■ ***Une plaque tournante autour de laquelle les autres sphères de vie s'organisent***

La vie se passe aussi ailleurs, dans d'autres sphères de vie. Or, si le travail est important, il n'est toutefois pas toujours « prioritaire », c'est-à-dire au premier rang en termes d'importance, pour une majorité de ces jeunes, qui placent d'autres sphères que celle du travail dans leurs priorités.

« Moi j'ai la sphère relationnelle, la famille et mon conjoint. Ensuite, j'ai la sphère études, pour l'instant, elle est terminée. La sphère travail est importante pour moi. Et là, ça fait que 2 ans que je veux satisfaire passion, musculation, nutrition. » (Justine, 27 ans, immigrante, Québec)

C'est parfois un délicat exercice d'équilibre qui se joue, donnant lieu à des atermoiements, arbitrages et séquençages... et à des discours parfois ambivalents :

« Rester chez moi... Je veux bien faire des enfants, mais une fois qu'ils ont l'âge d'aller à l'école tout ça, moi je suis quelqu'un d'actif, et je pense qu'à long terme, soit je fais des enfants très tard... mais pour moi déjà, c'est le professionnel. Et pour moi, des parents, ça ne se remplace pas. Ou quand c'est par petites périodes. Quand je vois que les deux parents ils travaillent, après c'est leur choix de vie, eux ils ont choisi de très bien vivre, mais que les deux ils ont deux métiers différents, qu'ils ne se voient pratiquement jamais, après, c'est un choix de vie. Moi je pense qu'une fois que je suis mariée et que j'ai des enfants, je dois consacrer ça à mes enfants. Mais il ne faut pas mettre le professionnel de côté non plus. » (Malika, 21 ans, en décrochage, France)

Le constat de ces interférences n'est pas étonnant et il rencontre les résultats des dernières décennies sur les rapports à l'activité de jeunes d'autres catégories sociales et même d'autres contextes – même si des nuances existent –, issus d'enquêtes tant qualitatives (Longo et Bourdon, 2016 ; Gaviria et Melo, 2018 ; Couronné *et al.* 2019 ; Bidart, 2019) que quantitatives (Méda et Vendramin, 2010 ; 2013 ; Mercure et Vultur, 2010).

Le travail reste donc central, même si d'autres dimensions de la vie sont prioritaires ou surplombantes. Pour autant, les jeunes en situation de vulnérabilité étudiés ici, par comparaison avec d'autres catégories de jeunes davantage diplômés et intégrés dans le système de formation et d'emploi étudiées auparavant (Bidart et Longo, 2007 ; Longo et Bourdon, 2016 ; Longo, 2018), laissent entrevoir de manière plus prononcée que l'activité professionnelle représente une sorte de pilier dans la vie. En effet, elle constitue une base autour de laquelle les autres sphères de vie gravitent. L'image d'une plaque tournante nous semble représentative de cette place donnée au travail.

« Le plus important c'est la famille. Mais la famille a besoin de manger, a besoin de faire ci, de faire ça. Donc le travail. » (Adjoua, 28 ans, immigrante, Québec)

« Si j'ai mon emploi stable, ou tsé le travail, mais en même temps, ça me permet d'avoir un milieu, une maison [...]. Ça stabilise les autres sphères de ma vie, dans le fond. » (Alexane, 19 ans, en décrochage, Québec)

« Travailler, c'est s'investir mentalement ou physiquement. C'est la volonté, vouloir faire quelque chose. C'est bosser pendant plusieurs années pour essayer d'obtenir une place et faire sa vie autour de ce travail quoi. » (David, 21 ans, en décrochage, issu de l'immigration, France)

On remarque ainsi le caractère structurant du travail dans la vie de ces jeunes. Que ce soit par l'aspect financier ou encore l'aspect social, le travail s'avère fondamental pour avancer et s'épanouir dans d'autres activités, voire d'autres sphères de vie. En ce sens, les autres aspects de la vie des jeunes dépendent aussi du travail.

« Ben premièrement je mettrais au top 1 qu'il faut que mon gars soit heureux. Ça c'est le top 1. Après, 2, faut que je travaille pour que mon gars soit heureux, haha. » (Justin, 19 ans, rural, Québec)

La métaphore de la plaque tournante s'applique particulièrement aux jeunes immigrants dans les deux contextes. L'importance du travail est encore accentuée pour ces jeunes, il devient une priorité au sein de leur cheminement. C'est encore plus crucial au Québec : le travail est doublement central pour ces jeunes dépourvus du réseau d'origine, de leur famille et des droits d'accès aux allocations et aides courantes – pour lesquelles il faut détenir la résidence permanente. On parle ici d'une centralité absolue dans les projets de vie et d'une centralité relative, car tout en dépend. En cela, le travail est aussi préliminaire aux autres domaines d'insertion pour ces jeunes. Ce qui n'est pas étonnant si l'on considère en plus les caractéristiques de la population immigrante au Québec : fortement qualifiée et doublement sélectionnée par le Canada et le Québec, arrivant avec un statut temporaire de migrant économique ou étudiant, avec des objectifs d'emploi et de formation souvent très précis. Le travail constitue ainsi un médiateur de l'intégration dans le nouveau contexte, mais aussi de la réalisation de projets qui ont souvent conduit à changer de pays. Ces jeunes présentent – dans notre enquête – une vision plus linéaire des séquences du parcours de vie que les autres : d'abord travailler, pour ensuite être en capacité de poursuivre son intégration dans d'autres domaines. De plus, puisque la plupart des immigrants au Québec ont réussi auparavant leurs études, leurs attentes vis-à-vis du travail sont aussi plus grandes :

« Voilà. De tout construire ce que j'ai comme projet. Mais je dois travailler pour pouvoir les réaliser. Je vais commencer par ça d'abord et le reste viendra... le travail a quand même la première place. [...] Bon! C'est vrai qu'il y a les amis et tout, mais il a la place primaire. La première place. Pour moi, je sais que si je travaille et que j'ai les moyens, je pourrais revoir mes amis. Donc je vais commencer par ça. Être stable et indépendant et penser au reste. » (Koffi, 23 ans, immigrant, Québec)

En France, le séquençage est souvent le même (travailler d'abord), mais pour pouvoir aider sa famille ou en fonder une, en intégrant le rôle de pourvoyeur.

Le rapport au travail : l'aspect financier au sein d'une variété de sens

Pour ces catégories fortement touchées par la précarité matérielle, l'aspect financier est prédominant parmi des raisons de travailler, mais il adopte des fonctions variées (survie, aide aux proches, autonomie, consommation) au sein d'une pluralité de sens (expressifs, relationnels, sociaux).

- **« L'argent ne fait pas le bonheur. Ben ce n'est pas vrai » (Julie, 28 ans, en décrochage, Québec)**

Parmi les raisons principales évoquées qui incitent ces jeunes à travailler, **l'aspect financier est prédominant** dans l'ensemble des catégories de jeunes. Bien que cet aspect ressorte dans l'ensemble des enquêtes sur les rapports au travail des jeunes, il apparaît de manière encore plus marquée chez ces jeunes, notamment et probablement en raison de la précarité matérielle et relationnelle qui caractérise leur parcours.

« Le fait de vouloir de l'argent. Sinon, j'en vois pas vraiment d'autres pourquoi. C'est pas mal pour ça que le monde travaille en tant que tel. » (Nathan, 22 ans, en décrochage, Québec)

« [Qu'est-ce que ça évoque pour vous le mot travail ?] Travailler pour avoir des revenus. Pour pouvoir dépenser, me nourrir, me loger, m'habiller. » (Abdel, 21 ans, en décrochage, France)

Toutefois, il n'est pas possible de réduire ce résultat dominant à une question de survie. L'aspect financier se décline en différents objectifs dont certains ne sont pas radicalement en opposition avec la dimension expressive du travail. Ce constat est en lien avec les propos de Marc Lorient (2017) qui souligne que la dimension instrumentale du travail (aspect financier) et sa dimension expressive sont parfois interdépendantes et que la distinction entre les deux est parfois difficile à faire. Ainsi, la question générale de la rétribution englobe un large spectre : de la survie à court terme à la consommation, en passant par l'autonomie, la sécurité et l'accomplissement des projets dans une temporalité à plus long terme.

L'argent comme nécessité pour subvenir à leurs besoins de base au présent (les dépenses quotidiennes, se loger, se nourrir, payer les factures...) émerge chez toutes les catégories de jeunes dans les deux contextes, et de manière contrainte, comme un moyen de subsistance (au moins en restant dans la légalité) :

« Ben pour me faire vivre. Être capable de me payer ma nourriture, me loger. » (Maude, 23 ans, en décrochage, Québec)

« [Travailler] pour pouvoir dépenser, me nourrir, me loger, m'habiller. » (Abdel, 21 ans, en décrochage, France)

« Ah moi, j'ai vu ma mère, si elle n'avait pas eu ce travail, que mes frères n'avaient pas travaillé, que moi je n'avais pas travaillé, je sais qu'on aurait été à la rue c'est sûr. C'est la survie ». (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

« Tu travailles parce que tu veux de l'argent pour pouvoir aller... pour t'occuper de toi-même d'abord. En tout cas, si tu ne travailles pas, tu n'as pas l'argent. Surtout ici là ! Dans mon pays, même si tu ne travailles pas, les parents vont te donner à manger. Mais ici, il n'y a personne pour te donner à manger, si tu ne travailles pas... » (Adjoua, 28 ans, immigrante, Québec)

À la survie peuvent s'associer aussi la consommation de confort, la reconnaissance sociale qui en découle ou encore la qualification sociale des personnes qui s'y cristallise. En effet, sans sous-estimer l'acte de consommer, Pierre Bourdieu (1979) montre comment la position des individus dans l'espace social et les enjeux de pouvoir et de domination qui y sont associés sont mis au jour à travers les goûts et les manières d'agir en société, avec les capitaux économiques, culturels et symboliques. Contre l'apparente superficialité qu'ils pourraient susciter, des propos évoquant par exemple l'achat de vêtements doivent être compris avec toute leur charge sociale et symbolique :

« Je travaille pour acheter des beaux vêtements. » (Samir, 21 ans, immigrant, Québec)

« il n'y a pas toujours de sous pour manger ou les vêtements parce que tout le monde achète des vêtements, c'est pour ça que c'est important de gagner des sous. » (Reza, 23 ans, immigrant, France)

Là encore, ce sont des peut-être des visions trop simplistes ou rapides qui condamnent le désir de consommation comme un attachement au superflu.

Au-delà de l'aspect financier, et également à court terme, la rétribution offre de manière évidente à cette population de l'autonomie, et cela de deux manières. Tout d'abord, par rapport à la famille : c'est un besoin clé à cette étape du passage à l'âge adulte pour la majorité des jeunes. Il est particulièrement prégnant pour nos catégories d'enquêtés, pour qui la dépendance à la famille est souvent subie, alors même que les liens sont difficiles avec les parents et qu'ils ont eux-mêmes peu de moyens financiers :

« Si tu ne travailles pas, comment tu vas être autonome financièrement ? Mais moi je veux être autonome financièrement. » (Adjoua, 28 ans, immigrante, Québec)

« L'indépendance. Que ce soit financièrement ou moralement, mais l'indépendance en tout cas. Pour moi c'est ça [le travail]. » (Koffi, 23 ans, immigrant, Québec)

« [Le travail] c'est aussi l'autonomie, c'est pas être maître de soi, mais faire ce qui nous plaît... enfin si, être maître de soi. » (Jeanne, 17 ans, rural, France)

« C'est compliqué quand même, je vois ma mère qui est SDF et qui va au resto du cœur, je n'ai pas envie d'être comme elle, de galérer. » (Rachelle, 17 ans, rural, France)

En deuxième lieu, la rémunération de l'emploi peut libérer ces jeunes de la dépendance envers l'aide de l'État, au sein d'histoires familiales où cette dépendance est forte depuis très tôt dans le parcours. Le propos de Camille sur le travail – « pour faire de l'argent. Et ne pas être sur l'aide sociale » – ne constitue pas un cas isolé :

« Déjà pour moi, c'est vital le travail, que ça soit le salaire, financièrement, si on ne travaille pas, l'argent ne peut pas tomber du ciel, même s'il y a des aides. Après, je vois ma mère qui est actuellement au RSA, ce n'est pas une vie, on s'en sort pas. Mon frère qui a été au chômage, parce qu'il a été dans la cuisine avant d'être entraîneur, je vois qu'il a été au chômage, mais que, ok, c'est de l'argent et que tu profites, mais ça ne dure pas longtemps.

Après, oui, c'est en voyant les personnes un petit peu galérer, je me dis, même il y en a certains, ils sont au chômage, il s'y plaît. Mais ça ne dure pas longtemps. » (Malika, 21 ans, en décrochage, France)

L'autonomie financière basée sur des revenus issus du travail implique également pour ces jeunes la capacité à faire des choix qui les concernent, voire à exercer leur agentivité et à mettre en œuvre leurs projets de vie, à formuler et à rendre réalistes leurs objectifs. Que leurs objectifs soient présents ou futurs, les jeunes ont besoin d'un support matériel pour les réaliser.

« Moi je ne me le cache pas, je travaille pour avoir de l'argent et pour demain, pour avoir un meilleur poste, pour avoir un meilleur salaire. Est-ce que je suis un peu dans cette reconnaissance? Pour moi, j'avoue, pour moi le salaire que je gagne, c'est me dire : "Ah! Je suis fière de moi." » (Justine, 27 ans, immigrante, Québec)

À plus long terme, la centralité donnée aux revenus durables ou stables permet d'asseoir une sécurité de vie, financière, professionnelle et existentielle, mais aussi de se créer des marges de manœuvre, voire des conditions facilitant les changements et les choix au sein du parcours. Cela n'est pas négligeable pour des jeunes contraints à naviguer à travers des inégalités sociales qui les dépassent. La rétribution comme moyen de renforcer les capacités en tant qu'acteur reste un élément clé de valorisation des parcours.

« [...] d'avoir une vie que je n'ai pas à me soucier financièrement. Avoir une famille pis tout ça. Pas le rêve américain, mais je veux dire, je veux subvenir à moi-même et à ma famille. » (Justine, 27 ans, immigrante, Québec)

« C'est difficile de rester seul, mais c'est pour ça que d'abord que je cherche un travail, une maison et après je me marie avec une femme. » (Reza, 23 ans, immigrant, France)

La sécurité qu'offrent les revenus issus du travail invite également au partage avec l'entourage. « Si je travaille, je peux aider ma famille » soutient Brahim *avec insistance*. Ces jeunes étant majoritairement issus de familles en situation de vulnérabilité, le travail leur offre des revenus leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille ou encore d'apporter une aide à des gens autour d'eux qui sont dans le besoin.

« La raison pour laquelle je veux vraiment travailler c'est non seulement pour mon indépendance, mais surtout pour aider les autres. Surtout ça. [...] C'est avoir les ressources pour s'occuper de soi-même, de ses proches et aussi de pouvoir offrir aux autres ce qu'ils n'ont pas, qu'on a n'a pas pu avoir. » (Koffi, 23 ans, immigrant, Québec)

« [...] c'est avec ce qui s'est passé à Mayotte. Quand je regardais les journaux et qu'ils me racontaient quand je les appelais. J'étais pas bien. Je me suis dit, faut qu'ils viennent à Marseille. » (Abdel, 21 ans, en décrochage, France)

De façon générale, l'argent est surtout mentionné comme moyen d'atteindre leurs buts et d'être bien dans leur vie par les jeunes décrocheurs, ruraux et autochtones; et comme moyen d'aider les autres, leurs proches et leur entourage par les jeunes immigrants récents.

■ **Les sens pluriels du travail : épanouissement, relations, utilité sociale**

Au-delà des déclinaisons de l'aspect financier se confirme ici la pluralité de sens donnés au travail, avec aussi parfois une certaine ambivalence. Même avec une importance dominante attribuée à la dimension financière, le travail occupe aussi en parallèle différentes fonctions pour les uns et pour les autres. Une grande partie de ces jeunes travaillent pour différentes raisons, qui sont difficiles à simplifier autour d'une seule dimension :

« J'essaie de ne plus voir le travail comme cette idée-là négative de travailler pour quelqu'un d'autre et de se lever le matin. Maintenant, je vois plus ça comme faire avancer un projet pis de me l'approprier. C'est plus ça [...] Travailler c'est, ben la vision que j'ai maintenant, c'est de faire avancer des projets ou de contribuer à des facettes de la société admettons. Et veut, veut pas, il y a un aspect financier aussi de pouvoir atteindre mes objectifs. » (Maxime, 28 ans, rural, Québec)

« *[Quelles sont les raisons pour toi de travailler ?]* Salaire et motivation. Après, moi je veux rentrer à l'armée... en fait, je veux apporter quelque chose à mon pays. C'est être connu, mais qui apporte de la motivation aux gens et qui aide les autres. Je veux aider les gens. Parce que je suis passé par là, donc je sais ce que ça fait. Du coup, je veux aider les gens. » (Louis, 18 ans, rural, France)

Dans cette pluralité de sens et de raisons donnés au travail – ce que l'on retrouve dans les études sur les rapports au travail –, les raisons notamment expressives gagnent du terrain. Au Québec, cet aspect apparaît notamment sous la forme d'accomplissement : le travail permet de s'épanouir, de s'accomplir, de se dépasser, de gagner en confiance, de se sentir valorisé et utile, et de se définir. Ces raisons sont orientées sur soi-même et son bien-être en travaillant dans un marché du travail ouvert, avec un important *turn-over* et des changements récurrents.

« Mais ma vision plus positive, c'est tout le développement de soi relié au travail et l'apprentissage que tu peux faire et la stimulation. » (Noémie, 24 ans, rural, Québec)

En France, l'épanouissement apparaît plus directement sous forme de **passion** et de goût pour une **tâche** : on s'engage dans un métier si on l'aime et si on y croit, avec une accentuation importante de ces raisons chez les jeunes engagés dans des formations spécialisées, comme les jeunes de la MFR. Cette passion est souvent liée à l'attrait pour les animaux et au côté « moral » de cette tâche.

« [...], mais moi par exemple il était hors de question que je fasse un boulot qui me ferait gagner des milliers, mais qui ne me plait pas. Je ne veux pas passer ma vie à ne pas travailler et à être dégoûtée. Je préfère, bon bien sûr il me faut un toit au-dessus de la tête, mais je préfère avoir une vie correcte et être heureuse en me levant le matin et ne pas voir les jours passer. Pour finir sur un travail qui fera que je serais contente de me lever le matin et pour lequel je serais consciente des raisons pour lesquelles je le fais, plutôt qu'être quelque part où je ne veux pas être et y aller en traînant la patte. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

La tâche est plus largement prise en compte dans les récits français, avec un rapport étroit à la compétence et à l'appétence pour un métier, tel que le souligne Farhad : « Le travail ? Quand je fais mon métier. » La plus grande correspondance entre le domaine des diplômes et les secteurs d'activité dans le marché du travail français, qui est plus fermé et régulé que le marché du travail québécois, ferait en sorte que la socialisation professionnelle des jeunes soit davantage rattachée à des secteurs spécifiques et à des métiers plus spécialisés. La mobilité entre secteurs professionnels y est également moins valorisée. Il faut dire en outre que tant les employeurs que les services sociaux privilégient la cohérence du CV et la continuité dans la formation et dans la carrière.

Très présentes et importantes aussi dans les deux contextes, les raisons relationnelles données au travail sont largement mises en avant par les jeunes interrogés. Le travail permet de rencontrer du monde, mais aussi de donner du sens au travail de deux manières. D'un côté, par le travail les jeunes rencontrent des personnes avec qui échanger, se développer et satisfaire leurs besoins. L'emploi semble permettre de retrouver des relations positives, en contraste avec d'autres espaces d'activité plus problématiques du point

de vue relationnel, comme la famille avec laquelle ils sont en mauvais termes, ou encore les amis qui offrent un modèle d'inactivité dont ils voudraient s'éloigner. Ainsi, comme nous l'avons vu dans la partie 1, le travail apporterait une réponse à l'isolement, lequel est interprété par les jeunes comme une des caractéristiques des situations de vulnérabilité qu'ils ont vécues. Cette manière de mettre en valeur la dimension relationnelle du travail ressort particulièrement souvent au Québec.

« [Pourquoi travailles-tu ?] Ben parce que j'aime la relation avec les gens, je suis une personne sociale, et si je n'ai pas de social dans ma vie, je vais devenir déprimé. » (Vanessa, 22 ans, en décrochage, Québec)

« [...] il est difficile pour une personne qui vient ici, pour la langue. Il n'y a pas d'amis, on est toujours seuls, il n'y a pas de famille en France donc c'est difficile pour ça, mais je suis célibataire, donc y'a ça aussi un peu. C'est difficile de rester seul, mais c'est pour ça que d'abord que je cherche un travail. » (Reza, 23 ans, immigrant, France)

Mais la dimension relationnelle est également associée à l'ambiance dans un emploi, aux relations avec l'employeur et les collègues et à la possibilité d'échanger autour d'un métier. Cet aspect contribue à étendre encore davantage le sens du travail, car les liens sociaux au travail sont mentionnés en tant que facteurs de socialisation. Ils sont avancés dans les récits des jeunes français et québécois pour souligner l'importance et l'acquisition de respect de la part des collègues et de l'employeur. Autour de la notion de respect – très présente chez les interviewés québécois –, les jeunes semblent revendiquer une place digne dans le monde du travail, et au-delà dans la société. Chez les jeunes français, cela rejoint aussi la prise de responsabilités et la reconnaissance sociale plus générale qu'il est possible de gagner par le travail.

« [Que recherches-tu dans le travail ?] Ben moi c'est sûr que le respect, l'équité ou l'égalité là, tsé. Tout le monde... c'est juste que le mot respect a plusieurs branches. Moi je suis beaucoup, tsé, "vivre et laisser vivre" dans le respect. [...] Ben moi c'est sûr que quand quelqu'un que je me sens jugé et que j'ai l'impression qu'on me regarde de haut là, ça, c'est non. Ou est-ce que je sens que je suis acceptée telle que je suis, mais dans la mesure du respect. » (Julie, 28 ans, en décrochage, Québec)

« À cette période il y avait plein de choses à leur préparer, genre moi je m'occupais de trucs, j'étais comme la directrice, il y avait plein de parents qui croyaient que c'était moi la nouvelle directrice et tout. J'ai pris plein de trucs, je faisais les plannings... » (Myriam, 19 ans, en décrochage, issue de l'immigration, France)

L'utilité sociale est une autre raison importante de travailler. Cela contredit un autre présupposé, celui du désengagement des jeunes les plus défavorisés envers la société. De plus, alors que l'on prétend que les jeunes ne sont motivés que par l'argent, la dimension d'utilité sociale est très importante chez eux, parfois même, là encore, associée à des valeurs morales.

« Le service civique, ça a été une des meilleures expériences. Forcément y'a des points négatifs, comme partout, mais de manière globale, ça a été une des meilleures expériences que j'ai pu vivre parce que ça a été un bon changement, ça m'a fait découvrir un autre domaine, donc l'économie sociale et solidaire, où on arrive dans un milieu où tout le monde a envie d'œuvrer pour le bien collectif. C'est vrai que quelque part, ça fait du bien parce qu'en général c'est chacun sa poire et là d'arriver dans un environnement comme ça, surtout à Marseille, on se dit "waouh ça existe quoi", voir que ça sert, j'aime me rendre utile de façon générale. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

La notion d'utilité, notamment dans sa dimension macrosociologique, est vraiment centrale dans les récits des jeunes français de l'enquête, quel que soit leur métier. Elle prend une dimension de satisfaction personnelle, de « place dans le monde », mais aussi une valeur morale générale.

« Honnêtement, il faut être utile à la société je pense. Pour moi, déjà, quand j'étais à la Garantie jeunes, je me disais je me lève, mais je ne suis pas utile. Là, même si c'est un travail que, oui, je ne suis pas très patient avec les enfants, ce n'est pas mon projet, mais je suis utile. Et le fait d'être utile, eh bien c'est motivant. Pour moi la principale motivation c'est être utile en fait. Il faut travailler. c'est l'utilité. En quoi je suis utile, qu'est-ce que je peux apporter, et qu'est-ce qui est bénéfique aussi pour moi ? Parce que je veux bien travailler pour les autres dans le social, mais il faut que ça soit bénéfique pour moi. Si ce n'est pas bénéfique pour moi, mais que je peux apporter, c'est toujours ça » (Malika, 21 ans, en décrochage, France)

Cette valeur globale, ainsi que les « sauts d'échelle » qui font s'articuler étroitement les dimensions micro et macro, qui tissent une continuité entre soi-même et le monde, sont en particulier le fait des jeunes migrants en France. Leur expérience les conduit sans doute à relier étroitement les contraintes globales et leur situation personnelle, et à relativiser plus largement leur vécu :

« Travailler ? Je pense que le système dépend du travail, parce qu'on a un système [où] si tout le monde est chez soi : qui ramène des sous, qui fait quoi, comment le système va marcher et tout ? Un travail c'est nécessaire en fait pour le pays, pour tous. On imagine quelqu'un qui est toujours à la maison, il est devant sa console, il est en train de jouer : qui va lui apporter des sous ? Qui va lui apporter tout ce qu'il désire ? Sauf en travaillant, n'est-ce pas ? ! Et oui, s'il ne travaille pas, comment il va avoir ses sous pour pouvoir subvenir à ses besoins ? Parce qu'on rend service. Moi, dans mon cas, comme ça je travaille, je paie une mutuelle. Ça fait presque 3 mois que je travaille, que j'ai mon CFA, donc cette mutuelle c'est les autres. Donc je pense que le travail c'est utile pour moi ainsi que pour les autres qui en ont besoin, qui n'ont pas de quoi faire. [...] Donc c'est un lien, je ne sais pas, c'est une chaîne. » (Cheik, 18 ans, immigrant, France)

Par contraste, et à l'exception de trois jeunes - deux ruraux et un immigrant - qui soulignent l'utilité de leur activité pour la société, les fonctions sociales du travail émergent peu dans les récits des jeunes de l'enquête au Québec.

Dans les représentations individuelles et sociales associées aux fonctions du travail, on retrouve donc quelques nuances sociétales entre les récits des jeunes français et québécois. Même si la plupart sont présents dans les deux contextes, les différents sens du travail que les jeunes rapportent apparaissent avec une plus ou moins grande récurrence dans l'un ou l'autre des deux contextes. En effet, les jeunes français se distinguent des jeunes québécois en étant beaucoup plus axés sur les fonctions sociales du travail et moins sur leur propre situation, et en insistant sur l'utilité sociale ou les tâches importantes liées aux métiers. Les jeunes québécois seraient plus préoccupés par les retombées personnelles des caractéristiques des emplois, et enclins à circonscrire les bonnes raisons pour travailler à partir des bénéfices personnels sur leur parcours.

Le marché du travail : des dispositions mises à l'épreuve ?

Ainsi que nous l'avons montré pour d'autres catégories de jeunes (Longo, 2018; Longo *et al.* 2019), la vision que les jeunes ont du le marché du travail, ainsi que leurs expériences vécues contribuent aussi à orienter leur positionnement vis-à-vis du travail. Ces visions et ces expériences nourrissent leurs attentes et

conditionnent leurs aspirations professionnelles futures. La coconstruction continue du rapport au monde professionnel – comme celle des rapports à l'activité, au travail ou à l'emploi –, fait en sorte qu'il réagit et s'actualise au regard des nouveaux faits et réalités rencontrés. Cette dimension du rapport à la vie professionnelle est particulièrement emblématique des contraintes et des contradictions sociales expérimentées par les jeunes des catégories étudiées ici. Leur rapport au monde professionnel se construit en tension avec les dimensions précédemment évoquées et le monde professionnel dans lequel ils pénètrent en étant massivement soumis, en tant que catégorie de travailleurs en bas de l'échelle sociale, à des opportunités d'emploi moindres et, en tout cas, moins favorables.

▪ ***Un rapport réaliste au monde professionnel***

Lors du déroulement de l'enquête, le marché du travail était très différent en France et au Québec, notamment en ce qui concerne l'insertion des jeunes en général. Tandis que la pénurie de main-d'œuvre, en particulier juvénile, dans de nombreux secteurs d'activité caractérisait l'économie québécoise, le chômage de jeunes et leur dépendance à des emplois aidés et subventionnés pour s'insérer dans le monde professionnel était caractéristique du contexte français. Cela peut expliquer la première différence importante analysée dans les rapports des jeunes au monde professionnel, qui s'avèrent plutôt positifs et optimistes chez les jeunes québécois et négatifs et pessimistes chez les jeunes français.

En effet, et comme mentionné ailleurs (Longo et Bourdon, 2016), les récits des jeunes québécois illustrent plus souvent une vision d'un monde d'opportunités ou d'un marché du travail facile d'accès, plutôt qu'un marché du travail considéré comme difficile et contraignant. Les jeunes des différentes catégories remarquent les nombreuses offres d'emplois et de postes affichées. En comparant avec leur pays d'origine, les jeunes, notamment immigrants, reprennent encore davantage cette vision.

« Ben c'est sûr que moi ça me... ça me choque, mais positivement de voir les affiches partout, de dire "on recherche", parce que je ne connais pas ça chez moi là, vraiment pas, mais c'est sûr que ça nous en donne une bonne image. » (Alice, 23 ans, immigrante, Québec)

En France les jeunes présentent plutôt un discours ambiant négatif de pénurie d'opportunités d'emploi pour les jeunes, de fermeture d'entreprises et des difficultés qu'ils rencontrent pour s'insérer. Des évolutions sociales et économiques sont associées dans leurs propos au manque d'opportunités dû à l'augmentation du chômage ou l'allongement de la période d'activité d'autres générations, la robotisation, les désajustements entre la qualification des travailleurs disponibles et les besoins du marché du travail...

« Avec l'allongement de la retraite, on travaille plus, forcément, que nous les jeunes, y'a de moins en moins d'emploi. Après, les industries ou entreprises c'est de plus en plus robotisé, donc y'a encore moins d'emploi. Comme nous disent les profs, même si on a des diplômes, faut qu'on soit prêt à changer plusieurs fois de métier, alors qu'avant c'était pas comme ça. » (Liam, 17 ans, France)

Des nuances apparaissent toutefois derrière cette vision générale positive ou négative du marché du travail, configurant un rapport réaliste et personnel au monde professionnel. Pour autant, la perception du marché du travail ne détermine pas de manière univoque les pratiques que les jeunes vont y conduire. Dire qu'il y a des opportunités d'emploi ne signifie pas pouvoir y accéder ; de même, le manque d'offres d'emploi peut être surmonté en fonction de la capacité à saisir des opportunités.

« Moi j'ai été porter des C.V. partout icitte. Je ne me suis jamais fait appeler. [...] Pas pantoute. Moi c'est ça, toutes les jobs, j'ai eues c'était avec ma famille, sinon j'ai jamais réussi à avoir de travail » (Noah, 19 ans, rural, Québec)

« C'est dur de trouver un emploi. Faut avoir le moral. Il y a des opportunités, mais ça dépend de la personne. Si tu veux vraiment un emploi, mais c'est pas un emploi que tu visais parce que t'as des qualifications, mais si tu veux vraiment un emploi, tu peux l'avoir. (Abdel, 21 ans, en décrochage, France)

En deuxième lieu, les opportunités s'ouvrent ou se resserrent dans l'un ou l'autre contexte selon les secteurs d'activité. En France ou au Québec, les récits des jeunes montrent qu'ils n'ont pas une vision réduite des segments et métiers, contrairement à l'idée courante de leur méconnaissance du monde du travail. Par exemple, au Québec les jeunes composent avec les décalages entre leurs attentes et les opportunités réelles auxquelles ils accèdent, en tenant compte de la difficulté d'insertion dans les branches qui les intéressent ou les types des postes pour lesquels ils ne se font jamais appeler.

« En électricité c'est difficile. Parce qu'il y a beaucoup de gens, qui sont... Actuellement, il n'y a pas de places disponibles. » (Brahim, 20 ans, immigrant, Québec)

« Je vois souvent des offres d'emplois. Pas nécessairement dans mon domaine, ça c'est clair, mais il y a quand même des possibilités. » (Amalia, 26 ans, immigrante, Québec)

De même, la vision négative des jeunes français se relativise face aux possibilités sectorielles et par branches d'insertion. Quand il s'agit de préciser un domaine d'insertion, « l'horizon informationnel » (Supeno et Mongeau, 2015) semble plus étendu et les jeunes semblent mieux positionnés pour identifier les opportunités accessibles, du moins de leur point de vue.

« Tout dépend du domaine, de la ville, après pour moi je vais parler encore, que ça soit des métiers par rapport au social, je trouve que oui, il y en a. Il y a beaucoup plus de services à domicile, de tout ça, eh bien, il y en a, ils acceptent sans diplôme forcément. Ils font une formation. Alors que normalement on pourrait passer des diplômes par rapport à ça. Et il suffit juste d'avoir le BEP pour y être. Pour moi, tout ce qui est au niveau carcéral, c'est là où il y a le moins de métiers, après c'est des métiers très durs, psychologiquement, physiquement, on n'est pas sereine d'être en face de quelqu'un qui prend quinze ans c'est sûr. Il n'a rien à perdre en fait. Donc c'est sûr que c'est plus difficile par rapport à ça, mais je pense qu'il y a plus de boulot dans ces domaines-là, que, admettons, caissière. » (Malika, 21 ans, en décrochage, France)

En troisième lieu, les jeunes sont conscients de la segmentation du marché du travail, non seulement sectorielle, mais en ce qui concerne aussi les formes d'emploi. Leur sont réservés, à eux et aux jeunes travailleurs en général, des emplois de moindre qualification, protection et salaire. Ce constat ressort davantage chez les jeunes québécois de l'enquête.

Auprès des jeunes québécois, cette vision nuancée apparaît avec l'articulation d'une double temporalité – emplois temporaires et instables à court terme; emplois permanents et qualifiés à long terme – identifiée auparavant (Longo et Bourdon, 2016). Cela tempore leurs exigences, en instaurant un délai d'attente des emplois vraiment souhaités. Leur vision positive se heurte donc au type d'emplois temporaires, instables, peu signifiants que ces opportunités offrent souvent en premier lieu.

« De la marde! [...] tsé, des jobs que tu trouves au salaire minimum, c'est des jobs que j'ai l'impression qu'ils te traitent comme un esclave. Tu es juste un pion. Fais-en le plus que tu veux, on va te drainer toute ton énergie et mettons que tu n'en aies plus, on va te remplacer par quelqu'un d'autre. C'est ce que la job me donne l'impression. » (Laurie, 24 ans, rural, Québec)

Chez les jeunes français, la précarité est également évoquée, y compris sous la forme d'emplois non déclarés, informels, d'accès plus facile qu'un emploi déclaré :

« Des fois il y a des gens qui n'ont pas le droit de travailler qui travaillent [...], mais ils travaillent quand même, pas déclarés. Mais moi je ne cherche pas un travail au black. C'est ça qui est difficile. » (Adil, 17 ans, immigrant, France)

D'un point de vue symbolique, les difficultés d'accès à l'emploi s'expliquent ainsi tant par les caractéristiques structurelles du marché du travail que par les difficultés cumulées dans les parcours. Par ailleurs, les jeunes québécois et français se rejoignent sur le constat des exigences fortes des employeurs. Sur ce terrain, les jeunes en question ici, souvent moins diplômés ou avec des difficultés linguistiques, sont devancés par d'autres catégories de jeunes au moment de la sélection. Les exigences des employeurs se situent sur différents plans et les jeunes en sont bien conscients.

Ainsi, plusieurs jeunes québécois considèrent que le marché du travail est tout de même exigeant pour les travailleurs (efficacité, disponibilité et compétition) et que les compétences nécessaires pour accéder aux offres d'emploi et pour y candidater sont plutôt complexes (offres d'emploi annoncées sur diverses plateformes, spécificités du CV, etc.).

« C'est trop compliqué. Genre, il faut que tu aies un beau CV, il faut que tu aies une lettre de présentation. Moi avant j'apportais juste mon CV, pis c'était tout. Là, c'est la lettre de présentation, mais tsé c'est moi devant le boss. » (Jacob, 21 ans, en décrochage, Québec)

Chez les jeunes français, le manque d'expérience semblerait jouer un rôle important de frein à l'insertion. Au Québec, malgré la fréquence de l'expérience du travail depuis l'adolescence, pour ces catégories des jeunes cumulant davantage de barrières, la question du manque d'expérience se pose.

« Oui, alors que si t'as le diplôme, tu peux pas travailler parce que t'as pas l'expérience. Mais si je ne fais pas les deux ans, comment vous voulez que je l'aie cette expérience. Ça m'agace un peu, les offres sont intéressantes, mais il faut trois ans d'expérience, etc. » (Majda, 23 ans, en décrochage, France)

Sur le manque de formation ou diplôme comme frein à l'insertion, les jeunes tant français que québécois sont unanimes. Ils soulignent que les études sont importantes pour réussir, c'est-à-dire pour obtenir un emploi qu'ils aiment, à partir duquel ils pourront avoir une carrière ou au moins trouver des conditions d'emploi respectables, alors que sans diplôme l'accès sera plus difficile ou réservé aux emplois précaires. Ils montrent à la fois de moindres niveaux de scolarité et une conscience vive du caractère essentiel de ce critère de réussite professionnelle. Les caractéristiques de notre échantillon, participant majoritairement à des programmes ou dispositifs d'insertion, contribuent sans doute au fait qu'ils se retrouvent dans une ambiance valorisant la persévérance dans les études.

« Sans diplôme, tu vas travailler au salaire minimum toute ta vie et tu vas en arracher pour essayer de trouver des jobs parce que tu vas les perdre ces jobs-là. Il va toujours quelqu'un d'autre pour voler ta place [...], mais de ce que moi je remarque, les gens qui ont des diplômes, c'est moins compétitif. C'est moins chiant. Genre, tu le sais que tu as ta place. » (Laurie, 24 ans, rural, Québec)

« Beaucoup de jeunes disent "je m'en fous", mais quand ils ont 24 ans, qu'ils sont au chômage ou qu'ils font rien, ils regrettent de pas avoir été à l'école. Avec tout ce qu'on voit aujourd'hui, ça nous fait une bonne leçon morale pour continuer les études. » (Clémentine, 20 ans, rural, France)

Les jeunes français mentionnent davantage, au sein de difficultés attachées au marché du travail, les mécanismes d'accès à l'emploi. Pour eux, la présence d'un réseau relationnel et d'un entourage de contacts facilitant cet accès devient une ressource clé.

« [...] il y a pas beaucoup de boulot. Ils se prennent entre eux. Même si tu as un bon dossier, ils prennent personne. C'est par connaissances en fait, il faut que tu connaisses telle personne qui donnera ton dossier à telle personne et voilà. Pour mon père, je crois que c'est une amie, parce qu'il y a eu des élections, ça a changé et une amie à lui était dans la campagne et du coup, son dossier est passé plus vite que les autres. C'est toujours comme ça. »
(Majda, 23 ans, en décrochage, France)

Les exigences pour bien d'autres jeunes sont reliées à la condition d'étranger, notamment chez les jeunes immigrants dans les deux contextes. Immigrants et autochtones au sein de notre échantillon soulignent des éléments pouvant rendre leur insertion plus difficile (freins à l'emploi) : la langue (anglais, français), l'ajustement quant aux termes techniques à utiliser, car ils sont différents dans leur pays, leur moins bonne connaissance des particularités du marché urbain ou national (attentes des employeurs, pratiques courantes, etc.)

« [...] parce que ça dépend en fait : pour nous les étrangers comme ça, on vient dans une entreprise, d'abord tu t'exprimes pas bien français, d'abord on parle, tu ne comprends pas très bien. Il est des patrons qui ne sont pas sympas, ils n'ont pas le temps de te parler, de répéter deux ou trois, quatre fois d'abord avant que tu fasses, donc c'est compliqué. Il y a aussi des patrons qui sont sympas, et malgré... Ils doivent prendre leur temps de parler, de bien t'expliquer pour que tu puisses bien comprendre ce que tu dois faire et ce qu'il te reste à faire. Mais pour moi, je dis que ça me va. » (Moussa, 17 ans, immigrant, France)

« Souvent, il y a beaucoup d'offres d'emplois, mais bon, moi à cause de mon niveau en anglais, du coup, je ne sais pas trop à quoi ça va ressembler plus tard. » (Koffi, 23 ans, immigrant, Québec)

■ **Des épreuves humaines qui marquent**

L'étendue du panorama des difficultés d'intégration des jeunes en situation de vulnérabilité montre bien que les freins ne se situent pas uniquement au niveau individuel, et pas non plus uniquement au niveau sociétal, mais que ces niveaux sont étroitement reliés. C'est aussi le cas des expériences vécues d'injustice ou de discrimination. Des sentiments d'injustice ou de logique arbitraire lors d'échecs dans l'accès à l'emploi, ou encore des expériences décrites sous la forme de discrimination récurrente apparaissent dans les discours des jeunes autochtones au Québec comme des jeunes issus de l'immigration en France. Ils dénoncent les dynamiques d'un marché du travail qui les exclut, et pas seulement en raison du manque de compétences professionnelles.

Cette expérience d'exclusion se déploie par des mécanismes divers, tels les préjugés et stéréotypes qui retardent l'accès à un emploi en raison de l'accent, la langue, la connotation immigrante d'un nom...

« Même moi pendant un temps, j'avais pas mis ma photo sur mon CV, alors là pour être appelée... C'est bête, mais on voit mon nom, mon prénom, et puis bon Marseille, 13e, est-ce que ça viendrait pas des quartiers là, tout ça, même si le CV est bien, est-ce que c'est elle qui l'a fait ? Et vous mettez la photo et là, déjà, "elle est propre sur elle, a priori pas de survêtements, allez on va tenter l'entretien" et puis après "ah ben dis donc ça s'exprime bien". Eh oui, enfant d'immigrés, malgré eux hein, mais bon j'ai quand même eu une éducation. » (Inès, 23 ans, diplômée déclassée, France)

Elle s'inscrit aussi dans des processus qui amènent les jeunes à accumuler des désavantages sur différents plans. C'est le cas spécifiquement des personnes autochtones au Québec qui quittent leur communauté par manque d'infrastructures d'études ou d'offres d'emploi pour s'insérer dans les centres urbains... à condition qu'ils aient les expériences ou les codes informels qui s'acquièrent moins dans leur communauté, sans compter les formes de discrimination ethnoculturelle dont ils sont l'objet.

« Parce que là, me trouver une job, c'est difficile. C'est pour ça que je dis que les autochtones c'est difficile de trouver une job, on arrive de nulle part, on arrive sans C.V., on arrive avec 0 expérience. » (Aaron, 25 ans, autochtone, Québec)

Les rapports humains qui mettent à l'épreuve le projet, jour après jour, dans les emplois réalisés, quittés, non obtenus, construisent eux aussi les rapports à la vie professionnelle. Des expériences d'emploi avec des collègues et notamment des employeurs qui les valorisent, qui les apprécient, qui leur donnent des responsabilités, qui leur font sentir en confiance, peuvent inverser la tendance:

« Je me suis senti bien, ça faisait vraiment chaud au cœur de les voir, de même, pis de croire en moi, aussi. Quand je suis retourné, je leur ai parlé de ce que je faisais, puis ils m'ont poussé dans ce que je faisais, d'entreprendre et de continuer. De ne pas arrêter, surtout que, ben pas arrêter, d'arrêter de consommer, de continuer mon arrêt de consommation. Ouin, c'est ça. » (Eden, 27 ans, autochtone, Québec)

À l'inverse, des liens difficiles, malhonnêtes, autoritaires, de maltraitance, d'incompréhension ou d'hypocrisie qui obligent les jeunes à quitter l'emploi, ou à y rester plus longtemps que souhaité en raison de leur vulnérabilité financière vont renforcer ce sentiment d'injustice.

« Écoute, il y a une journée que j'étais malade au [restaurant]. Je travaille au drive et j'ai une extinction de voix. Je dis à mon gérant : " Fais juste prendre les commandes." Ça ne me dérange pas de les préparer, de les donner quand ils sont rendus, mais le micro je ne suis pas capable. Je criais et on dirait que je chuchotais. On m'entendait chuchoter, mais moi j'essaie de crier. Et ma gérante m'a dit : "Ben c'est ta job, fais-le!" Je ne me suis pas senti respecté pantoute là. » (Laurie, 24 ans, rural, Québec)

À la toute fin, avec un mélange de réalisme sur leur situation et de conscience des difficultés, exigences ou injustices au sein du marché du travail, les jeunes de notre enquête semblent « prêts à y aller » et ils restent relativement optimistes sur leur avenir professionnel, y compris dans le contexte français même si c'est là moins évident.

« Avec ce que je vois aux infos en ce moment, vu le chômage qu'il y a, pfiou ! Mais, après, quand on a un objectif, faut forcer. C'est dur, mais quand la porte est ouverte, il faut y aller. » (Arthur, 16 ans, rural, France)

« Je suis optimiste. Je garde la tête haute, je suis confiante. [...] Je sais que je peux arriver à ce que je veux. » (Jenny, 27 ans, autochtone, Québec)

Ce positionnement plutôt positif montre l'ambivalence de la position de ces jeunes à la fois cumulant des difficultés et engagés dans un processus d'accompagnement auquel ils font confiance pour les surmonter. L'agentivité, la conviction de pouvoir réussir, la volonté d'engager les efforts nécessaires et l'initiative deviennent à leurs yeux les conditions nécessaires pour surmonter leurs difficultés.

Quel est le rôle des intervenants dans cette construction d'un rapport assez complexe au monde du travail ? Telle est la question que nous abordons ici rapidement.

2.2 Les jeunes et le travail, vus par les intervenants

Les institutions de soutien à l'insertion professionnelle semblent jouer un rôle clé dans la construction des rapports des jeunes au travail, mais également dans le support ou la déconstruction des présomptions fallacieuses à leur sujet. En effet, les principes de justice qui sous-tendent les rapports à la jeunesse des intervenants structurent également l'univers des possibles et les opportunités qu'ils présentent aux jeunes. Plus largement, leur positionnement en tant que médiateurs entre les jeunes et l'action publique les place comme interlocuteurs clés pour contribuer à l'identification des variables générales structurant les rapports de ces jeunes au travail. Comme on le verra, les intervenants jonglent entre la légitimation des présomptions sur les jeunes et la désindividualisation des rapports des jeunes au travail mettant en évidence leur caractère socialement construit.

Convergences et divergences autour des rapports à la vie professionnelle

On trouve de la part des intervenants une reconnaissance explicite de l'existence de préjugés, de fausses idées sur les jeunes bénéficiaires auprès de qui ils travaillent. Face à cela, ils se placent dès lors comme des acteurs clés permettant de les déconstruire pour parvenir à défendre à une idée plus réaliste de ces jeunes et de leur lien avec le travail:

« Il y a beaucoup la fameuse génération Z et les Y et les milléniaux. Il y a beaucoup de préjugés négatifs comme quoi les jeunes ne sont pas fiables et pas loyaux. Ça, ça ne sert à rien de rentrer là-dedans et il y a quelque chose pour nous à faire en termes de sensibilisation auprès des employeurs. Ils sont terrorisés d'engager des milléniaux » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Malgré cela, il est fort surprenant de constater la manière dont les récits des intervenants sur les rapports des jeunes au travail sont remplis de commentaires critiques, allant parfois jusqu'au mépris de certaines de leurs caractéristiques. Ces propos critiques sont susceptibles de renforcer des assertions courantes dans le discours ambiant sur ces jeunes fragilisés. Ils contribuent – volontairement ou involontairement – au maintien et à la légitimation des présomptions développées plus haut, et ce malgré l'approche bienveillante et de renforcement positif qui caractérise leur intervention (ce dernier point sera développé dans la partie 3 de ce rapport).

En effet, quand on invite les intervenants à nous faire part de la vision du travail qu'ils croient deviner – déduire, entendre lors de leur pratique – chez les jeunes, une série de discours critiques émerge. Ces critiques décrivent leurs comportements (« les jeunes ne veulent pas travailler, ils sont paresseux, ils sont dépendants de l'État »), et présentent une vision des jeunes comme des individus n'ayant pas été « bien » socialisés quant au travail. L'ensemble des discours critiques s'organisent autour de trois aspects.

Un premier ensemble de propos formule des critiques sur les jeunes eux-mêmes, en tant que personnes sans vision, aspirations, ambitions ou rêves. Les intervenants auraient ainsi tendance à essentialiser les sources et les conséquences des situations de vulnérabilité que les jeunes rencontrent. Cela contraste avec les récits des jeunes, qui vivent la vulnérabilité, sans pourtant l'intérioriser, en tant que trait de leur

personnalité. Les jeunes seraient pour certains intervenants des personnes avec une piètre estime de soi, sans capacité de projection, sans vision de leur potentiel et sans ambitions professionnelles :

« Ils visent les petits emplois, admettons commis, pas "je veux devenir boss de quelque chose". Ils n'ont pas les ambitions qu'ils pourraient avoir, un potentiel. Souvent ils ne remarquent même pas leur propre potentiel, ça fait qu'ils visent quelque chose d'accessible facilement. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables)

« Parce que "oui d'accord je vais travailler dans la logistique", mais peut-être qu'après on a le droit de rêver... C'est ce qu'on leur dit, on a le droit de rêver. C'est pas interdit par la loi de rêver, c'est gratuit en plus. Voilà, c'est un but. [...] Ceux qui ont un rêve, qui ont de l'envie, ce n'est pas la majorité. Ça c'est les promos qu'on a en cours : alors préparateur de commande, restauration,... » (Conseillère, garantie jeunes)

En second lieu, ces critiques se généralisent parfois, jusqu'à concerner la génération tout entière. Ce sont en effet les dernières cohortes accueillies par les intervenants, qui du fait de leur rapport au temps et au monde, ou en raison de leurs valeurs, vivraient dans le présent et dans l'immédiat, n'arriveraient pas à se projeter à long terme, ou à s'adapter avec leurs habitudes dans le monde d'aujourd'hui; avec des conséquences bien évidemment sur leurs liens avec les adultes ou d'autres générations ainsi que sur leurs chances d'insertion :

« [...] il y a beaucoup de difficultés. Des affaires banales qui accrochent. Le cellulaire au travail ça accroche. Les demandes qu'eux trouvent exagérées comme le travail et d'être accommodant. C'est la vie, là. Accommodez-vous, c'est tout. Il y a comme un genre de besoin de décrocher. Il y a comme un gap générationnel intense. Je n'entends que des choses négatives des jeunes. Comme quoi ils ne sont pas fiables. Ils vont nous laisser tomber n'importe quand. Ils veulent plein d'exceptions et de ci. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Pour eux, les jeunes sont immatures et veulent que leur projet se réalise très vite, ce qui rend plus difficile l'insertion. Les jeunes de la génération 2000 ne voient pas à long terme :

« Oui, puis au-delà de la fragilité, il y a aussi la problématique des jeunes, de l'adolescence les jeunes qui ont 16-25ans, c'est la problématique adolescente, donc je veux un travail, c'est maintenant, je veux un logement, c'est maintenant, je veux un projet, c'est maintenant, donc tout dans l'immédiateté plus la problématique de l'adolescence. Moi je l'ai vu, c'est encore plus flagrant chez les mineurs qui arrivent là, qui ont 16-17ans où c'est, excusez-moi le terme, mais des gros bébés qui viennent. » (Conseillère, mission locale)

Enfin, un troisième ensemble de critiques – notamment de la part des intervenants français de l'enquête – visent plutôt les jeunes en tant que travailleurs, incapables de s'adapter, de se « soumettre » aux règles du marché du travail, de les comprendre d'abord, de les accepter ensuite. D'après certains intervenants, ils auraient du mal à saisir la réalité du monde du travail, ses acteurs et ses dynamiques. Un autre exemple toucherait plus directement aux opportunités quand ils accèdent à l'emploi : ils sont susceptibles d'avoir des comportements non appropriés lors des stages, et ils finissent par gâcher les opportunités qu'ils ont :

« C'est là que ça coince. Vous prenez n'importe quel jeune vous le positionnez, parce que ça je l'ai vécu, c'est pour ça que je vous le dis, auprès d'un employeur qui est en demande, qui est en phase de recrutement, le jeune va se présenter et va tout faire pour foirer l'entretien. C'est quelque chose que j'ai vu. Il va arriver avec casquette sur la tête, alors qu'on lui a dit préalablement qu'attention il va arriver avec une tenue inappropriée. Il va tenir un langage "ah, mais ça, mais c'est trop fatigant", "ah non, mais à ce salaire-là ça ne m'intéresse pas". [...] Ils vont par exemple, parce ce que c'est ce qu'on voit, acheter en conteneur et revendre des vêtements. Donc ils se font

beaucoup d'argent, et n'ont pas besoin d'aller bosser toute la journée. Ou alors le black. » (Conseillère, garantie jeunes)

L'inadaptation se manifeste notamment par le fait qu'ils ne sont pas prêts à faire des compromis :

« Par rapport à cela, c'est sûr que oui, ils seront préoccupés des conditions de travail. Je pense que les jeunes, 17 ans/début vingtaine, eux c'est quelque chose qui est important, ils ne seront pas nécessairement prêts à faire des gros compromis. Ils vont vouloir des jobs pas trop exigeantes. » (Intervenante en persévérance scolaire chez les jeunes, Québec)

L'inadaptation des jeunes au fonctionnement du marché du travail ressort davantage dans les discours des professionnels français, exerçant leur métier dans un contexte exigeant des compétences accrues en raison du chômage élevé des jeunes. Peut-être ont-ils dans ce contexte une plus grande urgence à assurer des moyens de vie à leurs bénéficiaires, même si cela implique une baisse des ambitions en ce qui concerne l'accompagnement des jeunes. Il s'agirait d'une sorte d'adaptation, à leur manière, des objectifs, dans un contexte contraint par les dynamiques du marché du travail et les exigences gestionnaires et bureaucratiques qui touchent leur métier.

Il ne faut pourtant pas oublier pourtant que la réalité des intervenants est composée à la fois de la rencontre d'une multiplicité de jeunes, ayant des parcours, des difficultés, des compétences et des motivations différentes, et d'expériences difficiles d'accompagnement. La réalité est composée de paradoxes et d'ambivalences, tant dans le vécu que dans les représentations des jeunes et des intervenants. Il est important de signaler ici les contradictions des visions entre acteurs, dans la mesure où tous ne possèdent pas le même pouvoir ni la même responsabilité dans la définition de la situation et de l'intervention.

Tout n'est toutefois pas divergent dans les récits des intervenants en ce qui concerne les rapports des jeunes à l'activité, au travail, à l'emploi ou au monde professionnel.

▪ ***L'activité : saint Graal... ou rien***

« C'est comme un saint Graal le travail pour eux », c'est en ces termes que cette conseillère en garantie jeunes marseillaise évoque le rapport des jeunes au travail. « C'est la place centrale évidemment... », mentionne un intervenant auprès des jeunes immigrants au Québec. Le travail comme norme sociale ou valeur individuelle garde toute sa force auprès de ces jeunes en situation souvent fragile et dégradée, ainsi que pour les intervenants. Les témoignages dans ce sens sont récurrents. Une grande partie des intervenants fait ainsi largement le constat d'une telle prégnance de la valeur sociale, expressive et instrumentale du travail pour les jeunes qu'ils accompagnent.

Il ne faut pas pour autant masquer le fait que chez un certain nombre d'entre eux la centralité du travail ne va pas de soi. On recueille ainsi nombre de témoignages chez les intervenants d'une dégradation ou d'une faible importance du travail pour les jeunes par manque de modèle de références, notamment familiales. Ainsi, une autre partie des intervenants tant en France qu'au Québec ne décèle pas l'importance du travail dans la vie des jeunes, ils relativisent leurs propos, ils minimisent la portée des intentions des jeunes quand ils déclarent cette importance, ou ils finissent par la réduire à des raisons purement instrumentales. Les jeunes apparaissent aux yeux de certains comme « peu travaillants », en général pas motivés pour intégrer le marché de l'emploi,

allant jusqu'à cacher leurs réelles intentions aux intervenants (ou à « mentir », ou à « ne pas dire la vérité »), et très souvent en raison d'un manque de motivation pour faire des efforts :

« Parce que ce n'est pas tant des jeunes, au carrefour, ce n'est pas tant des jeunes si travaillants que ça. Tsé, ils ne font pas ça parce qu'en travaillant, tu apprends les compétences que tu n'apprendras pas ailleurs. Ils n'ont pas la même vision que les intervenants ou qu'en général d'autres adultes auraient. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

« Et après il y a quand même soit des jeunes qui vous disent ouvertement qu'ils se sentent pas trop de travailler, on en a quand même quelques-uns qui vous disent "je suis fainant, je n'ai pas vraiment envie de bosser". Il y a ceux qui vous mentent, qui vous font des, toutes des histoires autour de "j'y arrive pas parce que parce que parce que" et la conclusion c'est "non, t'es pas prêt, t'as pas envie de travailler." » (Encadrante, E2C)

Comme le rappelle cette conseillère de mission locale en milieu rural, l'inactivité ne serait pas forcément problématique pour eux :

« L'inactivité ne leur pèse pas plus que ça, en tout cas dans leur conscient. Parce que ça fait partie de ce qu'ils voient autour, je veux dire l'apprentissage se fait aussi par ce qu'on voit et qu'on vit. Eux autour, qu'est-ce qu'ils voient ? Quand même majoritairement de l'inactivité. »

L'inactivité serait adoptée en tant que mode de vie par certains jeunes, et les intervenants l'associent à leur dépendance aux aides et aux services. De plus, des critiques envers l'aide sociale sont lancées en raison de sa déconnexion parfois avec une exigence d'activation des jeunes... Ainsi certains intervenants soulignent que pour ceux qui reçoivent l'aide sociale ou des allocations (chômage ou autres), le travail n'est pas nécessairement central s'ils ne sont pas obligés, et les jeunes comptent davantage sur l'aide de l'État.

« Donc un jeune qui est premier demandeur d'aide sociale va se faire offrir, ce n'est même pas obligatoire, d'aller suivre un programme dans les carrefours ou il va se faire aider pour régler ses problèmes, s'orienter et se remettre sur le marché du travail. L'idée c'est de prendre ces jeunes-là et de faire en sorte qu'ils ne deviennent pas des bénéficiaires de l'aide financière à 18 ans. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

« Parce qu'en plus ils pensent que l'État va les aider sur tout, tout. D'où on leur dit ce genre de choses, mais on est sur des formations et en plus je leur dis "non", car il faut arrêter de compter sur l'État. L'État s'éloigne de plus en plus de cette protection sociale, en termes de pays, on est endetté comme ce n'est pas possible il va falloir faire des économies et, à un moment donné, il va falloir trancher sur certaines choses, et je leur dis : "Arrêtez de compter sur l'État, à un moment donné il ne pourra plus vous aider." » (Encadrante, E2C)

Les intervenants soutiennent ainsi le besoin d'une intervention délibérée pour que le travail gagne en importance. De plus, pour certains d'entre eux, la faute ne revient pas aux jeunes, mais est une conséquence de l'aide étatique anticipée qui les socialise à la dépendance.

▪ ***L'argent pour l'argent***

Si, dans la parole recueillie auprès des intervenants, le rapport au travail des jeunes vulnérables apparaît consistant, il s'incarne de manière très précise dans un objectif majeur : gagner de l'argent ! Cela est cohérent avec ce qu'expriment les jeunes : s'ils veulent travailler, c'est d'abord et avant tout pour subvenir à leurs besoins. Comme nous l'indique cette conseillère en mission locale marseillaise ou l'intervenant

québécois auprès des jeunes en situation de décrochage, cette conception instrumentale du travail s'exprime avant tout dans cet objectif prosaïque :

« Moi je trouve que c'est très flou pour la notion de travail, c'est avant tout subvenir à ses besoins quels qu'ils soient. C'est pas "je cherche un travail", mais "je veux de l'argent" et donc il faut travailler ».

« Tu as des collègues de travail, tu sors, tu n'es pas tout le temps chez vous, tu développes des habiletés, tu es fière. Ce n'est pas tant ça que tu vois chez eux. Il y en a quelques-uns qui sont fiers de ce qu'ils ont accompli, mais ils veulent travailler pour l'argent et pour leurs dépenses. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

Cependant, nous avons observé plus haut dans les récits des jeunes que l'argent adopte une multiplicité de déclinaisons et s'insère dans une variété de sens, peu réductibles à la simple consommation ou à la survie. Mais pour certains intervenants, la dimension vocationnelle ou expressive du travail et de l'emploi est assez hors de propos ou tout au moins paraît hors d'atteinte. Le travail relève le plus souvent d'un espace de contraintes comme le rappelle ce conseiller en garantie jeunes marseillais :

« [...] le travail pour beaucoup c'est une contrainte quand même. C'est d'abord une contrainte. "Il faut gagner des sous, donc pour gagner des sous je suis prêt à faire quasiment n'importe quel travail." Et ça c'est peut-être aussi un changement important. On ne fait plus un métier par choix ou par vocation, mais on le fait parfois surtout pour des raisons alimentaires. »

... et comme le rappelle aussi cette conseillère en mission locale rurale, la consommation en est l'autre dimension :

« Le rapport au travail c'est : "je travaille pour manger", au mieux, ça c'est on va dire allez 40 % des jeunes, je travaille pour manger. Après vous rajoutez : "Je travaille pour manger, m'acheter de belles fringues et la belle voiture." L'identification sociale de je suis quelqu'un parce que j'ai une belle voiture et que je m'habille bien est très importante pour l'accès à l'emploi. "Je ne suis pas un clochard", ça revient beaucoup en ce moment la mode de ce mot-là : "moi je veux pas être un clochard". C'est pour ça que tout ce qui est emploi à mi-temps tout ça, ça les intéresse moyen parce qu'ils restent des clochards pour eux. »

« Tenir son rang dans la société est donc une motivation centrale pour les animaux sociaux que nous sommes » (Weinberg, 2012). Ainsi, en ajoutant une dimension de reconnaissance sociale à l'intérêt pécuniaire, on complète le tableau de la motivation du rapport au travail selon les intervenants. Les jeunes vulnérables travaillent exactement pour les mêmes raisons que bon nombre d'actifs : pour tenir un rang social qui s'établit fortement par le mode de consommation ; surtout, ne pas être un « clochard » est l'image repoussoir de l'inactivité subie et méprisée. Pour eux, « c'est un moyen de pouvoir, entre guillemets, exister, de pouvoir s'habiller, de pouvoir sortir, de pouvoir avoir un appartement, de pouvoir payer son loyer », nous indique cette conseillère en garantie jeunes marseillaise.

C'est aussi une remarque des intervenants québécois qui plaignent les jeunes d'être « obnubilés par l'argent », ou de subordonner leur projet à celui-ci : « Mais pour certains, des fois c'est "Ah, bien je veux faire de l'argent." Puis souvent, c'est associé à une formation universitaire, puis je fais "Hum, non". » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi). En conséquence, critiques envers le seul objectif de gagner de l'argent, les professionnels de la jeunesse perdent de vue d'autres sens qui y sont associés.

▪ **Le sens du travail : une affaire des diplômés**

D'autres aspirations professionnelles des jeunes sont pourtant perceptibles pour certains intervenants rencontrés, qui consacrent une large part de leur temps à les faire émerger. Mais ces dimensions expressives et vocationnelles sont pour eux réservées à quelques catégories sociales des jeunes, à savoir les plus qualifiés et favorisés, qui peuvent se permettre de rêver d'un travail qu'ils aiment.

Ainsi, en France, au chapitre des aspirations, une population de jeunes se démarque nettement parmi notre échantillon : celle des diplômés déclassés. Les entretiens menés auprès des intervenants qui les accompagnent (Agence pour l'emploi des cadres [APEC]) mettent en évidence une capacité à se projeter⁷ plus développée chez eux. Cette capacité accrue est relevée comme en lien avec la promesse d'une convention méritocratique (Verdier, 2001) qui fait du diplôme un signal prédominant sur le marché du travail. En effet, le fait d'être dépositaire d'un diplôme les positionne d'emblée dans une perspective d'attente forte, comme une forme de retour sur investissement. Une conseillère APEC rappelle que le travail pour ces jeunes « c'est l'aboutissement de ce pour quoi ils ont fait des études, en fait. [...] c'est l'aboutissement, c'est la consécration. En gros c'est : "oui c'est utile que j'aie fait toutes ces études parce que je vais trouver un travail" ». Ainsi, pour ces jeunes, la motivation extrinsèque (argent, rang social) cède le pas aux motivations intrinsèques (Deci et Ryan, 1980). Le travail devient un support de réalisation personnelle qui fait émerger avec force la question du sens : « Ils ont plus besoin d'un poste qui ait du sens par rapport à leur diplôme et qui soit raccord à leurs valeurs » (Conseillère, APEC, Marseille). Cette question du sens s'exprime alors en termes de responsabilité et d'utilité sociale :

« Il y a plusieurs choses importantes, il y en a pour qui maintenant, et je le constate de plus en plus, le côté société responsable, le côté : "moi, être utile moi dans mes missions, avoir une activité qui soit positive", ça c'est des choses qui reviennent de plus en plus. » (Conseillère, APEC, Marseille).

D'après les intervenants, cette disposition les démarque clairement des autres catégories de jeunes ici étudiées.

« C'est sûr que, nous, ils sont très sûres les nôtres, pas de problème, ils ont le temps. Moi je suis toujours épatée de voir que s'il faut rester six ou huit mois en recherche, ils le prennent. Et s'il faut reprendre une formation à 6 000 euros, parfois, pas tous, c'est souvent possible. Donc je suis assez épatée de ça, ils ne sont pas malheureux les nôtres. » (Conseillère, APEC, Marseille).

Même si cette catégorie de jeunes fait minimalement partie de l'échantillon des jeunes interrogés au Québec, les intervenants dans ce contexte en parlent souvent, et nous réalisons le même constat que pour la France : les jeunes diplômés seraient ceux pour qui s'élargissent les sens du travail et donc l'éventail d'options dans l'emploi.

« C'est vraiment les trois profils types que je rencontre. Tu as ceux qui sont comme "faut que je travaille parce que j'ai besoin d'argent". Il y a ceux qui sont comme "je veux travailler pour être actif" et il y a ceux qui veulent travailler dans quelque chose qui les passionne [...] ils ne veulent pas juste travailler pour travailler, mais veulent

⁷ *Capability to aspire* dans une perspective issue de la théorie des capacités (Baillargeau et Duyvendak, 2015 ; Lambert et Vero, 2013).

avoir une carrière. Faire quelque chose qu'ils aiment et dans lequel ils vont être bien. Admettons, un tiers, un tiers, un tiers » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

Selon les intervenants des deux contextes, pour les jeunes non diplômés, la capacité à se projeter est nettement plus fuyante et, de manière générale, la question de l'encadrement de la vocation ne se pose pas vraiment.

« On en a peu avec des vocations, et en même temps comme on est généraliste, je pense que ce n'est pas toujours évident pour nous de traiter la vocation. Quelqu'un qui va arriver avec un truc très ficelé, soit on se dit qu'il n'y a pas besoin de nous, soit on peut être en difficulté aussi parce que c'est tellement précis. » (Conseiller, mission locale)

Jugement ou constat, de ce fait, les intervenants identifient des mécanismes de préférences adaptatives (Juhle, 2016) aux termes desquels les jeunes non diplômés intériorisent les contraintes liées à leur situation et autolimitent leurs aspirations. Nombreux sont les témoignages recueillis auprès des intervenants qui pointent cette forme d'enfermement et d'autocensure en lien direct avec la situation de vulnérabilité sociale dans laquelle ils et elles sont plongé-e-s.

« Mais l'emploi, de toute façon, quand ils arrivent et qu'ils partent du principe que l'emploi ils ne sont bons à rien et qu'ils ne vont pas trouver autre chose. De toute façon, ils arrivent avec ça. Ceux qui veulent vraiment bosser ils veulent un boulot d'agent de ménage, ou bien travailler dans la logistique, ou employé libre-service. Ils se disent que ça je vais pouvoir faire. » (Conseillère, garantie jeunes).

La question des aspirations professionnelles introduit nettement l'idée d'une différenciation entre catégories de jeunes enquêtés. Tous et toutes ne se ressemblent pas, ne sont pas égaux dans le rapport au travail.

▪ ***Une vision idéalisée du marché du travail***

De manière très contrastée avec ce qui a été constaté dans les récits des jeunes, les intervenants tendent à sous-estimer la connaissance qu'ils ont du marché du travail. Ils accusent les jeunes d'irréalisme, sous la forme d'inadaptation ou d'incompréhension du monde professionnel comme il ressort des entretiens en France, ou sous la forme d'attentes excessives, comme cela ressort dans les entretiens au Québec.

C'est en effet, l'irréalisme et leur incapacité à s'adapter aux conditions du marché du travail, qui d'après certains intervenants français fonctionneraient comme un cercle vicieux et mèneraient les jeunes à se décourager de trouver un emploi.

« Tout le monde dit non, tout le monde dit "non, je ne trouverais pas", donc je leur dis "on n'a pas tout fait, il suffit d'un oui". Et on continue, ça leur apprend aussi que la vie c'est dur, on s'use les pieds, on prend des portes dans la tête, des fois on tombe sur des patrons pas du tout sympas qui nous envoient chier clairement, etc., et puis on sort et je leur dis "tu vois, là, tu réponds avec le sourire, c'est ce qu'il faut faire", on leur apprend ça aussi. Des fois, à se faire un peu rentrer dedans, l'échec, c'est pas grave, on va continuer » (Chargé de mission, Foyer de jeunes travailleurs, France)

Avec la conscience des opportunités réelles qui les attendent, le positionnement d'intervenants vise à socialiser les jeunes à la flexibilité (d'horaires, de salaires, de conditions) et à des rapports sociaux de pouvoir inégaux dans les collectifs de travail (notamment à travers un lien de soumission envers l'employeur). Les

intervenants se plaignent ainsi des jeunes qui « défendent leurs droits trop rapidement » après l'entrée en emploi, ce qui montre à leur sens une méconnaissance du fonctionnement du monde du travail:

« Voilà et ce côté très, très vite, et ça c'est ce qui par contre me dérange fortement, c'est le côté très vite où "j'ai des droits". Ça ça me pose problème. Comme je dis moi : "Avant que tu aies des droits, tu as des devoirs." Et là j'ai encore un cas où là c'est un collègue qui m'appelle. L'entreprise leur fait faire plus d'heures que ce qui est prévu dans le contrat. Le jeune il parle déjà de Prud'hommes, et ça fait même pas un mois qu'il y est. Là y'a un truc qui va pas. Donc je me dis, c'est soit la famille derrière qui pousse en disant "tiens tu vas gagner de l'argent en faisant du Prud'homme", parce que ça allait pas comme ça, on en a. Soit c'est quelqu'un qui a pas compris comment marchait le monde du travail. Ça, un moment donné, moi ce que je leur dis, bien sûr qu'il y a des droits, mais à un moment donné, t'as pas d'expérience professionnelle, tu décroches ton premier contrat de travail, tu la ramènes pas, tu bosses. Quand tu auras 2, 3 ans d'expérience professionnelle, et que tu auras de quoi te vendre ailleurs, là, tu renégocieras. Mais ta première expérience, tu prends et tant pis si tu fais hyper plus d'heures que ce qu'il y a marqué sur ton contrat, pas payées. On fait tous des heures pas payées, tous. Ça n'existe pas dans le monde du travail, à part éventuellement sur des postes les plus basiques, ménage, ce genre de choses, on fait tous plus d'heures que ce qu'il y a marqué sur notre contrat. C'est comme ça. » (Conseillère, garantie jeunes)

Au Québec, l'irréalisme dont certains intervenants accusent les jeunes se focalise davantage sur les exigences et les attentes exagérées qu'ils portent en termes de salaire et de conditions d'emploi.

« Ils ont des attentes très très très élevées. Ils veulent travailler 4 jours/semaines, pas trop travailler. Faire du 8 à 4 parce que le soir c'est important pour gamer. La fin de semaine on ne travaille non plus. Tsé, ils ont des attentes hyper élevées alors que ce n'est pas ça la réalité. Fait que tsé, des fois on leur pète la ballonne. » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs, Québec)

Ces attentes ne sont pourtant pas si idylliques que ça, dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre qui caractérisait le Québec lors du déroulement du terrain d'enquête, et cela même si les marges de manœuvre des travailleurs ont augmenté dans la négociation des conditions d'emplois. De nombreux employeurs ont en effet accepté de faire davantage de compromis face à la rareté des travailleurs.

Les principaux clivages entre les jeunes dans leurs rapports à la vie professionnelle

On ne peut donc traiter du rapport au travail des jeunes vulnérables sans distinguer d'une part selon la catégorie de jeune dont on parle, mais également en fonction d'une série de variables qu'il convient maintenant d'aborder parce qu'elles apparaissent structurantes dans les rapports au travail des jeunes, du point de vue des intervenants. En effet, ces derniers arrivent à déceler toute une série de conditions sociales distinctives.

▪ **Garçons/Filles : un rapport au travail genré**

Aux dires de nos interlocuteurs, notamment dans le terrain français, les jeunes hommes et femmes ne construisent pas nécessairement leur rapport au travail de la même manière ou plus exactement selon les mêmes finalités. Pour ces jeunes le plus souvent issus de milieux populaires, la dimension genrée des rôles sociaux semble particulièrement prégnante :

« Au niveau du garçon, il y a le "il faut que je nourrisse ma femme", ça c'est une motivation. La motivation des filles à l'emploi, alors là c'est clair, c'est l'émancipation. Alors là ça c'est 90 % » (Conseillère, mission locale, zone rurale).

Cette citation d'entretien souligne le rôle émancipateur et d'accès à l'autonomie qui accompagne l'entrée sur le marché du travail. Le rapport à l'emploi s'exprime ici en termes de capacité à permettre de s'émanciper de la sphère familiale.

« Mais l'épanouissement chez certaines jeunes filles c'est plutôt la liberté. Parce qu'il y a un carcan familial derrière. C'est leur échappatoire, "faut que je travaille pour partir". Ils peuvent très bien vous dire "je veux trouver du travail parce que tout le monde travaille", c'est juste la logique, ça marche comme ça. » (Chargée de mission, E2C, Marseille).

Cette dimension genrée du rapport au travail s'articule, notamment pour les jeunes primo-arrivants et de seconde génération, avec une dimension qui renvoie aux cultures d'origine qui semblent parfois se poser en obstacle, pour les filles, à la construction d'un rapport à l'autonomie par le travail :

« Alors moi, je m'aperçois de plus en plus en tout cas, qu'il y a des jeunes filles, c'est difficile à dire, qui de par leurs cultures, je ne sais pas si c'est vraiment des cultures honnêtement, où l'homme doit subvenir aux moyens de la femme ou de sa prochaine... Donc elle vous dit : "Ah, mais moi je ne vais pas travailler, car c'est l'homme qui doit tout porter, doit me prendre en charge." » (Conseillère, mission locale, Marseille).

Ce clivage clairement présent dans le contexte français apparaît moins auprès des intervenants québécois, même si ces derniers repèrent autrement les effets du genre sur les sens donnés au travail. Même les jeunes filles vulnérables auraient tendance à chercher un travail qui les passionne, qui permette de donner au travail des fonctions plus expressives :

« Ben oui, c'est sûr que certains vont dire qu'ils veulent un travail qu'ils aiment [...]. Moi, je l'ai observé un peu plus chez les filles que chez les gars, mais oui, c'est nommé. Quelque chose qui va les passionner dans la vie, ou une autre motivation que l'argent. » (Intervenante en persévérance scolaire chez les jeunes, Québec)

▪ ***L'empreinte familiale sur le rapport des jeunes au travail***

La place des familles dans le rapport au travail des jeunes semble structurante à plus d'un titre. Un point émerge pourtant avec force du regard des intervenants, qui est la force dissolvante de l'inactivité des parents. Ainsi, on rapporte régulièrement la difficulté que ressentent les intervenants à travailler sur le rapport au travail auprès de jeunes qui n'ont pas de modèle de référence au sein de la famille.

« Beaucoup n'ont jamais travaillé de leur vie, des personnes qui sont arrivées en France et qui ont fait des petits boulots, mais qui n'ont jamais pu trouver un travail à temps plein. Ça c'est quand même compliqué quand même, pour eux. Ils n'ont pas eu ce modèle-là en tout cas de parents qui se lèvent le matin pour aller bosser, c'est compliqué » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille).

L'empreinte familiale menant à la fois vers l'inactivité et la dépendance des ressources, serait même dans certains cas très directe et influençable selon cet intervenant québécois :

« Euh, souvent c'est la deuxième génération, donc on a des parents qui sont sur l'aide sociale. Des enfants qui essaient de s'en sortir, mais les parents leur disent mettons "ben, fais comme nous autres, mets-toi sur le BS". » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs).

Cet aspect renvoie à l'importance de la socialisation primaire dans la construction du rapport au travail chez les jeunes :

« Ce qu'il faut dire c'est que quand même dans les quartiers Nord de Marseille, si je ne me trompe pas, on arrive à 3 ou 4 générations de RSA sous le même toit. Les jeunes, la plupart du temps quand vous leur demandez, on a une petite case à cocher sur "bénéficiaire du RSA ou ayant-droit au RS", quand vous posez la question, je dirais que 8 cas sur 10 sont incapables de leur dire ce que touchent leurs parents. Au RSA ? En invalidité ? Ils n'en savent rien. » (Conseillère, mission locale).

Comme nous l'avons observé ailleurs, la construction intergénérationnelle des rapports au travail se réalise pourtant selon des modèles multiples, parfois d'assimilation, de contre-modèle ou par l'héritage des contradictions des parents, que les jeunes s'approprient et intériorisent (Longo et Noël, 2019). L'influence des pratiques et des rapports au travail des parents peut pourtant avoir des effets multiples sur les jeunes, et au contraire les inciter à s'éloigner des modèles parentaux, les rejeter, tel que cette intervenante québécoise auprès de jeunes décrocheurs nous le raconte :

« Ils se voient tous travailler. Ils ne veulent pas être sur le BS. Tsé, à présentement ils veulent être sur... ils sont sur l'aide sociale ou l'aide en emploi. Mais par, après, dans leur futur, ils ont tous vu, ben la plupart ont vu leur parent soit alcoolique, soit ils ne travaillaient pas ou soit ils travaillaient et qu'ils n'y allaient pas. Y'en a qui ont été en centre jeunesse. Tsé, y'a des parents qui sont décédés aussi, mais ils se voient toutes à l'emploi. »

Mais le lien entre rapport au travail et famille des jeunes ne se cantonne pas à cette seule dimension de la socialisation. Une dimension socioéconomique apparaît très rapidement qui fait lien entre la vulnérabilité des jeunes et la pauvreté des familles. Ce lien qui donne toute sa force à la notion de vulnérabilité s'exprime ici sous trois aspects complémentaires : la condition socioéconomique du foyer, la contribution des jeunes à l'économie familiale par leur travail et l'absence de ressources pour les jeunes au sein des foyers les plus défavorisés. Le dénuement familial peut en premier lieu ainsi constituer un ferment de la motivation des jeunes envers le travail comme nous l'indique cette conseillère en Garantie jeunes : « Ceux pour qui le travail est important c'est ceux où on est vraiment dans une grande précarité à la maison, où on est vraiment dans une grande précarité, où le frigo c'est compliqué. ».

Ensuite, le travail des jeunes peut fréquemment constituer un facteur compensatoire de l'économie familiale, comme le signale cet autre conseiller de mission locale intervenant en garantie jeunes : « Beaucoup, eh bien, ils donnent 150, 100 € chaque mois à leurs parents parce que leurs parents ne travaillent pas, ils sont au RSA. Donc quelque part, il y a un enjeu financier qui est important. » L'effet compensatoire apparaît au Québec dans la mesure où les jeunes n'ont aucun support des parents, et ils assument les besoins de leur fratrie, en recours à l'absence ou négligence parentale.

Enfin, à travers ce lien entre dénuement familial et rapport des jeunes au travail transparaît ce vecteur profond d'inégalités qu'est l'absence de capital social. En effet, dépourvues de ressources relationnelles de par leur éloignement du monde du travail, ces familles ne peuvent faire bénéficier leurs enfants d'un réseau dont la sociologie a montré toute l'importance pour accéder à l'emploi. Ce que cette chargée de mission en École de la deuxième chance résume en ces termes : « Les plus précaires sont ceux dont les parents ne travaillent pas parce qu'ils n'ont pas de réseau à fournir à leurs propres enfants. »

Ces inégalités de réseau sont tout à fait sensibles pour les jeunes qui en sont victimes :

« Je dirais que les plus vulnérables vont parler des autres comme ça justement "ouais le copain a eu du piston, son père l'a fait rentrer, etc.", mais parce que lui-même n'a aucun réseau et parce que papa et maman ne travaillent pas quoi. » (Conseiller, garantie jeunes).

▪ **Les « réelles » opportunités qui les attendent**

Unaniment, les intervenants soulignent que le parcours des jeunes dans différents milieux de travail construit et transforme en même temps leur rapport à la vie professionnelle. Les expériences qui donnent confiance aux jeunes, qui les nourrissent du point de vue relationnel, humain et professionnel ont un impact sur leur rapport au travail, sur les critères de choix des emplois ainsi que sur leurs attentes envers le marché du travail. Réciproquement, les expériences négatives donnent des apprentissages de moindre qualité, un gros stress et la perception du fait que le maintien en emploi n'est pas facile pour eux, qu'ils partent déjà de plus loin avec leurs capitaux scolaire, relationnel, financier. De plus, les difficultés qu'ont les jeunes à saisir le fonctionnement du marché du travail peut opérer selon les intervenants comme un cercle vicieux qui rétro-alimente le cumul d'épreuves objectives et leur interprétation en tant qu'échecs, les éloignant davantage du monde professionnel. Au Québec, dans un contexte où le travail des jeunes commence tôt dans leur parcours, à travers toutes sortes de formes d'emploi, les intervenants montrent comment ce sont les soldes du travail disponible qui leur sont réservés, tel que ce récit l'illustre :

« C'est des jeunes qui ont fait beaucoup de travaux, ils ont fait beaucoup de places, puis il y a des trucs qui sont comme... ils haïssaient, ça fait qu'ils ne vont pas y retourner même si le salaire est bon. Ils ne veulent rien savoir. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

Les épreuves du marché du travail sur les rapports au travail des jeunes apparaissent chez les intervenants français sous une autre modalité. Le travail s'inscrit dans un univers qui n'est pas seulement normé socialement, il est aussi régulé juridiquement. La déviance au regard des règles juridiques encadrant le travail est une composante du rapport des jeunes au travail souvent nommée dans nos entretiens. Le rapport à la légalité, notamment au sein des quartiers pauvres de la métropole provençale, est une composante qui compte. Les écarts naissent de la pauvreté et de la nécessité de trouver un moyen de subsister, à tout prix.

De nombreux jeunes travaillent alors dans un cadre illégal, quand ce n'est pas l'objet même de leur travail qui l'est. Alors, plutôt que s'échiner en vaine condamnation ou en détournement du regard, les conseillers l'intègrent dans leur pratique professionnelle. Le propos de cette conseillère en mission locale le résume ainsi :

« Du coup, il y en a qui nous disent qu'effectivement ils sont obligés de travailler au black pour s'en sortir, qu'ils n'ont pas le choix. Ma condition s'ils veulent garder leur black, c'est que ça n'atteigne pas leur parcours. C'est-à-dire que sur le premier mois, je leur demande d'être un maximum présent. Donc des fois quand il n'y a vraiment pas le choix, on trouve un arrangement, ça il n'y a pas de souci, mais je leur demande d'être un maximum présent et de faire le nécessaire pour leur parcours. ».

Mais au-delà de la prise en compte de cette réalité, les conseiller·e·s agissent également en prévention des risques liés à ces pratiques :

« Les jeunes aussi sont quand même pas mal embauchés au black, même des mineurs, ils sont payés une misère, et il faut être très vigilants. Je leur dis de se faire payer à la journée ou à la semaine, comme ça, au pire, ils perdent une journée ou une semaine. ». (Conseillère mission locale rurale).

Cette prévention concerne ainsi souvent l'exploitation financière et les risques physiques, mais le discours peine parfois à être entendu :

« On a beaucoup de mal à récupérer ces jeunes. Parce qu'ils ne font pas des journées pleines. Ils gagnent très bien en très peu de temps, et nous on a beaucoup de mal à leur dire, alors on tient le discours bien évidemment de la retraite "vous n'avez pas cotisé, etc.", "nous on s'en fout c'est maintenant qu'on veut". On leur dit : "Attention si vous vous blessez, vous n'êtes pas pris en compte." » (Conseillère, garantie jeunes).

Et puis, il y a tous ceux, nombreux, pour qui le rejet de l'illégalité est synonyme de respectabilité et d'intégration sociale. Pour eux, « le travail ce n'est pas une notion de plaisir, mais si je travaille, j'ai un salaire, j'ai de l'argent légal, que j'ai gagné légalement. Donc, je suis quelqu'un de bien » (Conseillère, garantie jeunes, Marseille). Même si pour en arriver là certains ont dû faire un détour par la case « prison » comme le rappelle cette conseillère :

« Pour ceux qui sont en incarcération, pour ceux-là le travail est important parce qu'ils ont envie de changer et de montrer qu'ils peuvent gagner de l'argent autrement, pouvoir aider les leurs encore. C'est toujours ce que j'entends, cette notion d'aide et renvoyer une meilleure image aux autres. Pour ceux-là c'est vraiment important, ils s'y accrochent, et il y a une vraie volonté ».

Ces propos renvoient bien aux valeurs morales attribuées au travail par les jeunes eux-mêmes.

▪ ***L'immigration: le rôle clé de l'altérité et des cultures d'origine***

Un groupe se détache nettement au sein des jeunes enquêtés : celui des primo-arrivants, notamment parmi les mineurs isolés en France. Nous les abordons ici comme un groupe homogène, mais dans les faits, ils se distinguent fortement du fait de leur très grande diversité. À ce sujet, nombre de témoignages établissent des distinctions « subtiles » entre jeunes selon leur statut migratoire ou leur origine géographique ou ethnique au fil de considérations à fortes connotations essentialistes ou culturalistes. Nous ne les reprendrons pas ici pour ces raisons. Néanmoins, il apparaît que leur rapport au travail est marqué par deux caractéristiques particulièrement sensibles.

D'une part, ils font preuve d'une appétence au travail qui les démarque nettement. Ces jeunes migrants, selon les intervenants, expriment un désir d'intégration professionnelle particulièrement élevé et témoignent d'un investissement sans faille dans leurs démarches d'insertion.

« Alors de manière générale, les primo-arrivants, ça on est tous à peu près d'accord dessus, ils sont beaucoup plus investis, motivés, proactifs dans leur insertion professionnelle. Parce qu'ils ont conscience de leur situation, pour certains, ils ont risqué leur vie de nombreuse fois pour arriver jusqu'en France, si la France était leur but, pas toujours. Et du coup, ils sont particulièrement très motivés à toute proposition. » (Chargé de mission, Foyer de jeunes travailleurs, Marseille).

Ainsi, par la centralité du travail dont ils font preuve, les jeunes immigrants (plus diplômés au Québec) veulent travailler le plus rapidement possible, mais une fois les délais imaginés dépassés, la motivation baisse, et les parcours se fragilisent :

« Je pense que c'est la longueur d'une activité si on parle des finissants ou des immigrants. Ils ont comme dans leur tête un enjeu de comme "moi je vais me placer dans 6 mois" et rapidement, quand ce truc-là est dépassé, ça drop. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

De plus, en raison des statuts officiels d'immigration au Canada, davantage axés sur la place qui leur est assignée sur le marché du travail, l'importance de travailler est reliée à la préservation de son statut d'immigration :

« On a souvent ce qu'on appelle des PVTistes, des gens des permis vacances-travail, [...] Ça, ça va être des gens qui sont beaucoup dans la presse, beaucoup des jeunes, donc "je viens de finir mes études, je veux aller faire un an de trip de vie dans un autre pays, mais j'ai juste un an, donc je veux me trouver un travail au plus sacrant". Donc c'est beaucoup ça, ils sont dans l'urgence, là ça presse. » (Conseillère à l'intégration en emploi des personnes immigrantes, Québec)

Mais leur situation varie en fonction des caractéristiques personnelles et familiales, qui font une différence au sein de cette catégorie :

« Et avec des personnes immigrantes, beaucoup c'est la situation d'urgence. La situation d'urgence elle est moins là quand tu n'as pas d'enfants, quand tu n'as pas de conjoint ou etc. » (Conseillère à l'intégration en emploi pour les personnes immigrantes, Québec)

D'autre part, et ils sont potentiellement les plus éloignés des codes socioprofessionnels qui régissent le monde du travail ; socialisation au monde professionnel et transition à l'âge adulte se croisent comme l'indique cette chargée de mission :

« Donc, les accoutumer avec les savoir-être d'ici, ce n'est que les rendre service en fait. Y'en a qui arrivent, ils tutoient directement, je leur explique que ça ne se fait pas, on est allés à la CAF, il tutoie la dame, donc je lui explique que c'est pas possible. Mais si on ne leur explique pas, ils paraissent pour des jeunes, des mal élevés, alors que chez eux, le tutoiement est quelque chose d'habituel, qui ne choque personne. Et aussi, pour beaucoup c'est aussi les respecter, enfin, ils sont dans le monde d'adultes, ce ne sont plus des enfants, on parle de travail, c'est aussi les grandir un peu aussi [...]. Les jeunes, je leur explique qu'ils ont le droit de dire les choses et qu'ils n'ont pas à subir les choses. » (Chargée de mission, Foyer de jeunes travailleurs, Marseille).

On retrouve donc dans les propos des intervenants une partie des points forts des rapports à la vie professionnelle des jeunes, même s'ils se révèlent moins sensibles à la diversité des sens du travail et surtout à la force de la motivation qui apparaissent à l'écoute des jeunes eux-mêmes.

3. Quel rôle pour l'action publique envers les jeunes et leurs vulnérabilités?

Cette dernière partie rend compte des éléments saillants tirés de l'analyse des entretiens conduits auprès des intervenants de structures en charge d'accompagner des jeunes appartenant a priori à l'une des catégories enquêtées de jeunes en situation de vulnérabilité (immigrants récents ou de seconde génération, ruraux, décrocheurs, diplômés déclassés et autochtones selon le contexte national). Interrogés sur leur pratique professionnelle, les conseillers rencontrés par notre équipe soulignent un certain nombre d'éléments clés. On privilégiera ici les éléments transversaux, tout en se réservant la possibilité de signaler les spécificités liées à des catégories particulières de jeunes, des formes singulières d'accompagnement ou des particularités nationales.

Cette partie est organisée autour de trois sections : une description synthétique des dispositifs qui ont traversé les cheminements des jeunes décrits dans les sections précédentes ; les principaux constats des analyses sous la forme de trois injonctions paradoxales qui affectent le travail des intervenants, illustrés par de nombreux extraits d'entretiens; enfin, une analyse du non-recours aux dispositifs d'action publique accompagnée d'un portrait des changements souhaités par les intervenants, lorsqu'on les invite à imaginer des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent chez les jeunes et à la place que l'intervention laisse à la voix des jeunes.

3.1 Panorama général des instruments mobilisés dans l'accompagnement des jeunes

Si on analyse l'expérience des jeunes et l'offre de services mentionnée par les intervenants, il est possible de constater que les jeunes participants de l'enquête dans les deux contextes ont eu recours à une diversité de dispositifs et de programmes. Ceux-ci recoupent un ensemble très large de logiques d'intervention, de services et de populations cibles.

Au Québec, il a été possible de recenser plus d'une cinquantaine d'instruments d'action publique en combinant ceux nommés par les jeunes et ceux décrits par les intervenants. Certains instruments sont uniques⁸, notamment ceux s'adressant aux jeunes autochtones, alors que d'autres se retrouvent dans un plus large éventail de ressources, comme le programme Créneau carrefour jeunesse du Secrétariat à la jeunesse, qui est présent dans toutes les régions du Québec. Si on tente de les caractériser, ces instruments fournissent des biens ou des services de nature très différente (ex. financier, scolaire, humain, social, culturel, matériel, ...). D'une part, l'offre est parfois ciblée sur un bien ou service spécifique, alors qu'elle en combine d'autres fois plusieurs (ex. si le bien principal est parfois une allocation, d'autres services de formation ou

⁸ Comme prescrit par le certificat d'éthique de la recherche et en raison des questions d'anonymat et de confidentialité des participants, nous éviterons de donner le nom des dispositifs ou programmes - à l'exception de ceux plus massifs ou nationaux - pour éviter l'identification indirecte des intervenants et des jeunes.

d'information y sont d'autres fois jumelés). D'autre part, ces biens ou services impliquent parfois l'obligation de participation à certaines mesures d'aide, alors que d'autres fois ils se combinent au gré des besoins identifiés chez les jeunes.

Une fois les différents dispositifs regroupés par type de biens et de services, on remarque que plusieurs instruments auxquels les jeunes ont recours visent à leur fournir des bénéfices financiers et matériels, ce qui est par ailleurs en accord avec la vulnérabilité matérielle de la plupart des participants de l'enquête. On trouve, parmi ceux-ci, l'aide sociale, l'assurance emploi, le Régime des rentes du Québec (RRQ), l'aide financière des conseils de bande pour les jeunes autochtones, les programmes de subventions pour personnes dyslexiques et les bourses de mobilité. On repère également d'autres instruments qui fournissent aux jeunes des biens matériels, comme l'aide alimentaire – générique ou parfois ciblée pour certains groupes comme les femmes enceintes – ainsi que des logements et de l'hébergement d'urgence et temporaire.

D'autres dispositifs fournissent des biens associés à la formation et au soutien scolaire, tels que les centres de formation des jeunes, d'immigrants ou de la main-d'œuvre autochtone. Ces formations prennent la forme d'écoles sectorielles et techniques (par exemple dans le métier de la construction) ; de formations de mise à niveau pour les jeunes décrocheurs (notamment visant le raccrochage et un retour à l'école) ; de formations professionnelles courtes (comme des métiers artisanaux). La formation pour le travail se combine bien souvent à la création d'expérience pratique et à l'apprentissage, à travers des stages pouvant adopter plusieurs formes : une mise en travail collective par des projets ciblés (dans des entreprises d'insertion, des coopératives, etc.) ou une insertion dans des entreprises partenaires, en tant que salariés stagiaires.

Ces derniers instruments combinent souvent la formation et l'expérience professionnelle avec l'attribution d'une allocation, comme c'est le cas de nombreux programmes des carrefours jeunesse-emploi et des dispositifs de sécurisation culturelle visant les jeunes autochtones. Cette combinaison est toutefois un peu moins présente du côté des dispositifs mobilisés pour les immigrants, dont la visée est d'abord la formation ou la validation d'acquis.

L'accompagnement personnalisé s'articule souvent avec l'offre des bénéfices sociaux proposés aux jeunes (cf. *supra*). Ce suivi individuel ou de groupe vise à offrir des biens de nature humaine, psychologique et/ou sociale. Ceux-ci peuvent être axés sur la santé mentale, comme dans le cas des services de psychologie, de toxicomanie et d'éducation spécialisée. L'accompagnement peut aussi prendre la forme d'information et de sensibilisation sur des questions liées à l'employabilité, avec par exemple Emploi-Québec, qui offre plusieurs programmes de soutien pour les jeunes et certains pour les personnes ayant un handicap. Il peut viser à initier un processus d'orientation socioprofessionnelle, comme les CJE, et des organismes pour les personnes immigrantes l'encouragent. Dans l'ensemble, ces soutiens ont l'objectif de fournir des connaissances, des informations, du soutien émotionnel, juridique ainsi que de renforcer les ressources personnelles et d'estime de soi chez les jeunes pour faire face aux diverses problématiques du parcours qui échappent à la sphère de l'emploi ou de la formation.

Finalement, plusieurs instruments québécois sont axés sur les services permettant de créer des liens et de bâtir un réseau, comme les maisons des jeunes et les centres dédiés aux autochtones ou aux personnes

immigrantes. Plusieurs autres instruments mentionnés précédemment, comme les programmes d'employabilité et les programmes d'accompagnement de la mobilité des jeunes en région, offrent également des activités de réseautage et de mise en contact (*matching*) entre les jeunes et une multiplicité d'acteurs (employeurs, services de santé, autres centres communautaires).

La durée de participation à ces programmes et dispositifs est très variable. L'accompagnement personnalisé peut impliquer une seule rencontre ou s'étendre sur plusieurs mois jusqu'à un an ; on trouve également certains instruments pour lesquels il n'y a pas de limite quant à la durée du suivi, qui dépend donc des besoins des jeunes. Les allocations peuvent durer dans le temps, plusieurs mois ou années, le cas échéant, le plus souvent avec des contraintes de participation à d'autres mesures d'aide. La durée des formations peut être d'une semaine – ateliers –, de plusieurs semaines – ateliers et stages– et aller jusqu'à un an – ateliers, stages, expériences salariées. Enfin, le financement de la plupart des instruments est dépendant des fonds provenant du palier provincial et fédéral du gouvernement, ainsi que des financements rattachés aux plus grands centres urbains. Cependant, en raison de l'origine communautaire de la plupart des organismes participants à l'enquête, des fonds privés, provenant d'organismes tant à but lucratif que non lucratif, peuvent financer les instruments et, plus largement, les organismes et les salaires des intervenants analysés ici.

La situation française se rapproche d'un certain nombre de points identifiés du côté de l'intervention publique au Québec que nous venons d'exposer. La multiplicité des dispositifs et leur empilement souvent présenté sous forme d'un mille-feuille (cf. infra) se retrouvent de manière identique dans les deux contextes. Un certain nombre d'études récentes (Boisson-Cohen *et al.*, 2017 ; Cour des comptes, 2015 ; DIPLPEJ, 2018) ont mis en évidence cette multiplicité d'instruments et la diversité des leviers (information-orientation, soutien scolaire, prestations sociales, programmes ciblés, etc.) dont disposent les parties prenantes de l'action publique en matière de lutte contre la vulnérabilité des jeunes. De manière distincte par rapport au cas québécois, l'action publique française en la matière semble se caractériser par sa complexité et de multiples mesures liées à des seuils d'âge, appelant un « choc de simplification ». Un rapport en ce sens (Verot et Dulin, 2017) a ainsi dénombré pas moins de 238 seuils d'âge encadrant la mise en œuvre de dispositifs d'action publique pour la jeunesse en France. Notons également que le terme de vulnérabilité n'est pas en soi mobilisé de manière prépondérante dans ces différents travaux d'étude ni dans le discours public. Parmi l'écheveau de mesures et de dispositifs parfois inextricables même pour les intervenants spécialisés, un certain nombre d'instruments et de dispositifs phares émergent du discours des intervenants. Il en est ainsi de la garantie jeunes, de l'apprentissage et des stages, qui sont régulièrement évoqués lors des entretiens comme des outils clés, soulignant ainsi l'emprise de la question de l'insertion professionnelle sur la lutte contre la vulnérabilité des jeunes français.

3.2 Trois injonctions paradoxales majeures des intervenants de l'insertion

Confrontés à une pression organisationnelle et managériale croissante, les intervenants de l'insertion font face à des défis qui – bien qu'ils semblent moins problématiques au niveau des objectifs des politiques publiques – deviennent souvent contraignants et soulèvent des contradictions, voire même des

incompatibilités à l'échelle de leur mise en place, c'est-à-dire de l'action concrète de l'intervention. Cette section vise à décrire la manière dont les intervenants jonglent avec ces injonctions paradoxales portant à la fois : 1) sur les objectifs et les référentiels de leur intervention ; 2) sur leurs principes de professionnalité et leur marge de manœuvre dans des cadres organisationnels et gestionnaires délimités ; 3) sur la variété d'instruments de l'action publique et les critères de sélection des bénéficiaires.

L'employabilité dans le cadre de solutions globales

Les propos d'une conseillère garantie jeunes en mission locale en France illustrent tout à fait la posture communément adoptée par les différents intervenants rencontrés par notre équipe : « Les rapprocher de l'emploi, changer leur vision, même pas que de l'emploi, du monde en général, adoucir leur vision de la chose, les rendre plus confiants en eux-mêmes et aussi à l'environnement, aux gens qui les entourent ».

Des propos similaires reviennent dans les termes d'une intervenante, cette fois au sujet d'un projet innovant de rattachage scolaire dans un organisme de développement de l'employabilité des jeunes au Québec :

« Au début, quand on les voit pour la première fois, on a comme un outil de réseau et ça fait toutes les sphères de la vie [...] des jeunes qui ne sont pas prêts maintenant à aller sur le marché du travail. Notre objectif c'est de tout remettre en place un peu dans leur vie pour qu'éventuellement, d'ici un an, ils retournent sur le marché du travail ».

Ces citations sont caractéristiques à quatre niveaux, dans les deux contextes. Tout d'abord, elles placent clairement la bienveillance et le renforcement positif comme pivot et horizon de leur intervention. En second lieu, elles laissent insinuer, déjà, une vision de la jeunesse différente au sein des deux contextes nationaux. En troisième lieu, elles soulèvent le besoin d'une approche globale, considérant les difficultés multiples que ces jeunes affrontent dans leur parcours. Enfin, elles positionnent d'entrée de jeu le rôle de l'emploi comme clé d'entrée prévalente pour les politiques sociales, et soulignent ainsi la diffusion d'un référentiel d'activation au cœur de ces politiques.

▪ ***Un cœur de métier fondé sur la bienveillance et le renforcement positif***

Ce qui émerge le plus nettement et le plus transversalement des propos de nos interlocuteurs concerne leur philosophie d'action et leur manière d'aborder la relation avec leurs jeunes bénéficiaires. Cette posture professionnelle de l'accompagnant, qu'il soit en mission locale, dans un centre d'hébergement pour jeunes migrants, dans une maison familiale et rurale ou une école de la seconde chance, dans un carrefour jeunesse-emploi, dans un organisme communautaire visant l'employabilité, ou dans une association pour des jeunes autochtones, est avant tout guidée par l'écoute, la bienveillance et le renforcement positif. Face à des jeunes en situation de fragilité personnelle, familiale ou sociale, ce sont les conseillers qui font ce lien entre cette situation et leur pratique.

Le renforcement positif, à travers le travail sur l'estime et la confiance en soi des jeunes, et la reconnaissance de leurs forces personnelles, sont des points cardinaux, comme en témoignent ces extraits d'entretiens :

« Je pense que c'est redonner la confiance déjà [...] quand on valorise, quand on encourage quand on reconnaît les qualités, quand on responsabilise, ça fonctionne. Quand on les considère premièrement comme des êtres humains et comme des adultes aussi, ça, ça change beaucoup » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille).

« Alors qu'un jeune, il peut apprendre encore, il y a plein d'espoir. Puis il a les capacités en lui, mais nous on va aller essayer d'aller le guider pour aller au bon endroit, aller à la bonne ressource, parler à la bonne personne, savoir comment faire sa démarche puis lui rappeler que "Oui, oui", il les a en lui ces forces puis on va essayer de les lui montrer. » (Intervenante, organisme de développement de l'employabilité des jeunes, Québec).

Les répercussions de cette vision des jeunes et de leurs vulnérabilités de la part des intervenants font que l'intervention peut acquérir un caractère fortement bienveillant, laissant la place à l'écoute des besoins, des envies et des projets des jeunes :

« Ils sont pas venus pour se prendre des gifles. Donc moi j'ai changé ma façon d'être, mais, je dis pas que c'est la bonne, attention. Vraiment le maître mot c'est bienveillance » (Chargée de mission, E2C, Marseille).

« En fait, on ne va pas chercher à mettre le jeune à suivre un fil qui n'est pas le sien. On va vraiment voir selon ses besoins à lui. Je dirais qu'à ce niveau-là on essaie de s'adapter du mieux qu'on peut. » (Intervenante en persévérance scolaire chez les jeunes, Québec)

La bienveillance comme modalité et le renforcement positif comme objectif sont pleinement partagés, tout comme l'idée selon laquelle l'intervention publique s'inscrit dans le temps parce que l'accompagnement vise avant tout à construire un parcours. Ainsi, les professionnels rencontrés ne perçoivent pas leur action comme visant à produire des solutions immédiates et définitives pour les jeunes, mais plutôt comme un parcours dans le temps :

« Alors nous on est très attaché à la notion de parcours par exemple. » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille).

« Nous, des fois entre intervenants, on essaie de s'encourager en se disant que l'on sème des graines et que l'on ne verra peut-être jamais la plante qui va pousser. » (Intervenante en persévérance scolaire chez les jeunes vulnérables, Québec)

■ **Deux visions différentes de la jeunesse au sein des âges de la vie**

Une nuance sémantique importante apparaît pourtant entre les contextes étudiés ici. Tandis que ce parcours est conçu notamment chez les intervenants français comme un processus vers un statut d'adulte pleinement intégré pour mieux recadrer les aspirations et confronter les jeunes à la « réalité », chez les intervenants québécois c'est l'autonomie – comprise dans un sens global et large – qui passe au premier plan dans l'accompagnement des parcours. On peut voir se mesurer à travers cette nuance deux visions de la jeunesse mettant l'accent sur des aspects différents : d'un côté, la jeunesse définie comme un processus inachevé de passage à l'âge adulte (Galland, 1990), où ce dernier reste la référence et la jeunesse est considérée pour sa contribution future en tant qu'adulte ; de l'autre côté, la jeunesse comme acquisition progressive d'autonomie (Cicchelli, 2001), dans laquelle la référence reste le groupe des jeunes eux-mêmes, où leur potentiel pour contribuer à la société est valorisé.

En effet, du côté français, on voit émerger une ambition de transformation pour faire passer les jeunes dans le monde des adultes dans l'accompagnement des parcours. Pour les conseillers rencontrés, ce monde adulte est celui du réel, par opposition à un monde des jeunes marqué par une vision irréaliste de la société et de la place qui pourrait être la leur. Selon eux, ceci est d'autant plus vrai qu'ils sont face à des jeunes particulièrement fragiles ou stigmatisés. Dans le discours des intervenants, une large part de leur intervention consiste ainsi à faire prendre conscience de la réalité à des jeunes perçus comme bercés par

une vision illusoire du monde des adultes. Le travail du conseiller consiste donc à recadrer les aspirations des jeunes au regard de la « vraie vie » ; ils agissent en somme comme principe de réalité.

« C'est-à-dire que je les encadre en leur disant : "Voilà moi je suis gentille, je suis là pour t'aider, mais c'est pas la réalité de ce qui t'attend, juste je te forme pour te prévenir de ce qui va t'attendre à la sortie. Mais je suis pas la réalité. Cette gentillesse, tout ça, ce que tu as ici, tu le retrouveras pas ailleurs." » (Chargée de mission, E2C, Marseille)

Bien qu'ils soient conscients des limites d'une posture parfois perçue en décalage avec les attentes des jeunes, les intervenants soutiennent toutefois fortement l'idée d'ajuster le réalisme de leurs aspirations :

« Finalement, l'orientation, j'ai l'impression que comme elle nécessite la volonté de la personne, il y a un moment donné, il faut qu'il y ait un principe de réalité : "Il faut que je me confronte au marché." » (Conseillère, APEC, Marseille).

Par contraste, la notion d'autonomie émerge comme référentiel récurrent de l'accompagnement au Québec, à la fois dans les énoncés principaux du cadre programmatique de la politique jeunesse⁹, dans les noms même de plusieurs dispositifs¹⁰, et au cœur des récits des nombreux intervenants. Elle ressort fréquemment comme qualification (*être autonome*) et comme objectif (*devenir autonome*) et est déclinée dans diverses sphères de vie (autonomie personnelle, psychologique, sociale, financière...). D'un côté, elle sert de point de départ pour outiller les jeunes et les rendre capables de faire des choix de vie, et ce bien avant d'entamer des actions vers l'emploi et la formation, tout en gardant de ce fait un ancrage individuel d'issue de la vulnérabilité. De l'autre côté, elle délimite en conséquence le rôle de l'intervenant en tant qu'accompagnateur, et non directeur ou guide de la vie du jeune, ce qui rappelle un rôle facilitateur (Paul, 2003) et non dirigeant ou de tutorat de la part de l'État à l'égard des jeunes et leur insertion comme nous l'avons observé ailleurs (Fretel et Longo, 2019). Plutôt que de faire, il s'agit ainsi davantage de montrer à faire : le jeune demeure maître de son destin.

« Donc nous, on dit souvent que comme intervenant, on est comme des jardiniers, si tu veux, des experts avec nos outils. Donc moi, je t'enseigne un petit peu l'art de l'horticulture : "Voici tel outil, il fait ça, il fait ça, il fait ça, mais là, libre à toi d'utiliser l'outil qui te plaît, puis de l'utiliser comme je te l'ai enseigné. Si tu ne veux pas le faire, tant pis pour toi, tu récolteras ce que tu as semé." » (Conseillère à l'intégration en emploi des personnes immigrantes, Québec)

■ **L'approche globale et ses nuances sociétales**

Ces référentiels d'action orientent majoritairement les intervenants interrogés vers la reconnaissance nette des difficultés multiples dans différentes sphères de vie auxquelles font face les catégories de jeunes

⁹ « L'objectif général est clair : il s'agit d'aider les jeunes Québécoises et Québécois à accélérer les multiples transitions auxquelles ils sont soumis de l'enfance à l'âge adulte, afin qu'ils aient en main toutes les chances de réussir leur parcours vers l'autonomie. Ils seront alors en mesure de prendre le relais des générations précédentes pour contribuer à façonner le Québec de demain pour les générations présentes et futures. » (Secrétariat à la jeunesse, 2019.)

¹⁰ Par exemple : « Autonomie sociale et personnelle » dans le Créneau carrefour jeunesse; « Projet d'autonomie et de remise en action » dans un carrefour jeunesse-emploi spécifique; « Tremplin autonomie » dans un organisme communautaire.

étudiées ici, avec le caractère indispensable d'une approche globale des parcours des jeunes pour les accompagner.

« L'autonomie de base, le réseau autour d'eux, il y avait la connaissance de la région, sur tout ce qui est santé physique, santé mentale. Fait qu'avec ça on avait comme un bon portrait de la personne. C'est des questions comme "qu'est-ce que tu as mangé hier ? Ton frigo es-tu rempli ? Fais-tu ta vaisselle ? Sais-tu comment la faire?", on revoyait tout le secondaire. On voyait que ce jeune-là est plus vulnérable parce qu'il est dans la consommation. Son père... j'en ai vu qu'ils n'ont aucun parent. Les parents sont en prison. Fait que ça on le voit... c'est vraiment global sur la personne, fait que nous on est capable de voir toutes les vulnérabilités. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

C'est aussi ce que rappelle cette conseillère en garantie jeunes :

« Parfois il y a trop de difficultés : soit il n'y a pas de logements, il y a des ruptures familiales, il y a problèmes de santé, il y a tout un tas de choses qu'il faut prendre en compte. Il faut d'abord pallier à ces freins périphériques avant de pouvoir les amener à l'emploi. Et en Garantie jeune, il est vrai qu'on a des profils précaires, en difficulté, avec toutes sortes de difficultés, il faut savoir pallier à ces freins périphériques avant de pouvoir les emmener à l'emploi ou en formation. » (Conseillère, garantie jeunes, Marseille).

Au Québec, cette approche se manifeste à travers l'ensemble des sous-catégories étudiées et mobilise l'idée du « cumul des difficultés » auxquelles ces populations font face, difficilement indissociable lors de l'intervention. Ce cumul réfère notamment à des problèmes touchant la pré-employabilité – faiblesses en littératie et savoir-être, et pas seulement en savoir-faire – mais également à toute la gamme de difficultés que ces jeunes affrontent dans d'autres sphères de la vie, que ce soit par rapport à leur stabilité résidentielle et économique ou leur intégration sociale, physique et mentale, entre autres. Ces obstacles constituent des barrières évidentes et préalables à leur intégration dans l'emploi.

« En fait, ce qui est intéressant, c'est qu'on est avant l'employabilité. Donc on stabilise toutes les sphères personnelles de la personne pour arriver à commencer à parler de l'emploi. Bien, c'est sûr que ça engage différentes visions, aussi, de l'employabilité. » (Intervenant, programme d'insertion des jeunes en emploi, Québec).

Dans le contexte français, l'approche globale est prégnante, notamment en lien avec les jeunes immigrants ; dans cette logique, certains organismes proposent une approche globale et des parcours individualisés englobants. Comme au Québec, cette approche comprend une pluralité d'objectifs possibles, allant de la qualification à la mise en emploi, sous une logique d'autonomisation extensive des bénéficiaires. C'est ce que confirme cette chargée de mission de l'association d'aide aux migrants à Marseille:

« Les critères de sortie chez nous c'est qu'il leur faut leur titre de séjour, des bulletins de salaire et une certaine autonomie. C'est les critères pour sortir d'ici. S'ils ont un emploi, un revenu stable, qu'ils ont réussi à mettre de côté, qu'au niveau scolaire tout va bien, mais qu'ils n'ont pas de titre de séjour, ils ne partent pas de chez nous. Le critère c'est le titre de séjour puisque c'est ce qui déclenche toutes les ouvertures de droit, la CAF, les aides, les bourses d'école, etc., c'est le seul critère qui permet d'accéder aux droits communs, donc c'est ce qui est plus important. Donc nous, les séjours, le minimum qu'on a eu c'est 4 jours, le maximum c'est 1 an ».

Dans ce même contexte, certains proposent, à titre principal, un service limité dans le temps aux jeunes, comme les centres provisoires d'hébergement (CPH), dont la mission première est de fournir pendant 9 mois un toit aux jeunes migrants sous protection internationale. Mais, et c'est sans doute l'une de ses caractéristiques les plus fragiles, on ne peut cantonner l'accompagnement à une dimension de la

vulnérabilité. Il n'est pas possible de « traiter » séparément les problèmes et de n'affronter qu'une facette d'une vulnérabilité, qui est nécessairement intersectionnelle. C'est ce que nous rappelle également cette chargée de mission du CPH Marseille :

« Les missions globales, à part l'hébergement, c'est l'accompagnement global de la personne. Que ce soit l'accès au droit, les droits sociaux, l'accompagnement à la santé, donc aussi couverture sociale, l'aide aux soins, on s'adapte aux besoins, il y en a qui sont très autonomes, d'autres moins, la scolarisation des enfants, le droit à la scolarisation, et les démarches d'insertion. ».

Dans le contexte français, la notion de « freins périphériques » subsume cet élargissement de la focale. Elle renvoie ainsi à un vaste champ de problématiques couvrant notamment le logement, la santé, les dépendances, la délinquance, les relations familiales, etc. Cette notion fait florès dans le discours des conseillers, notamment en mission locale, et recouvre de manière indistincte tous les obstacles à la mise en emploi, qui reste l'objectif de l'intervention.

▪ ***L'emploi comme horizon de signification***

Le contact avec la réalité concrète des différents problèmes que rencontrent les jeunes en situation de vulnérabilité souligne toute la force de cette injonction paradoxale : amener les jeunes vers l'emploi suppose en effet de prendre en considération toute une large gamme de problèmes sociaux et familiaux auxquels ils sont confrontés. Dans tous les cas, l'emploi et l'employabilité restent l'objectif final.

On le voit émerger dans les deux contextes : cet élargissement de l'intervention laisse place à une prise en compte globale des problématiques sociales que rencontrent les jeunes, mais souvent de manière subordonnée à l'emploi. Ainsi, ce n'est pas toujours dans une logique de guichet unique que cette intersectorialité se construit, mais dans la contribution partielle d'autres champs de l'action publique à l'objectif central de mise en activité. Balisée par la logique d'activation des dépenses et des individus, la levée des freins périphériques – ou le cumul des difficultés – impose d'agir sur une problématique sociale des jeunes, dans la mesure où celle-ci vient perturber la mise en emploi ou en formation des bénéficiaires.

La réalité a donc un sens et s'ordonne autour d'un principe : celui de l'activation consistant à privilégier des politiques visant à favoriser l'activité professionnelle en agissant sur les dépenses et les individus. C'est ainsi par le réalisme du projet professionnel que transitent nécessairement l'apprentissage de la réalité du monde adulte et l'insertion dans ce monde, comme le rappelle un conseiller en garantie jeunes d'une mission locale marseillaise :

« En tout cas selon les politiques publiques oui. C'est "l'emploi, l'emploi, l'emploi". Il n'y a pas d'autres moyens pour trouver une place en société". L'objectif d'activation professionnelle imprègne aussi la considération qui est faite des autres sphères et problématiques. »

Une intervenante québécoise d'un carrefour jeunesse-emploi souligne comment, malgré leur mission large, l'approche globale reste au service de la place qu'il est possible de retrouver pour ces jeunes sur le marché du travail :

« Quand un jeune arrive au Carrefour, il rencontre en premier lieu une conseillère d'orientation. Elle est là pour faire une évaluation, donc elle regarde vraiment comment va le jeune dans toutes ses sphères : sphère de vie

privée, la santé, les loisirs, les études, la vie professionnelles, etc. Donc, elles ont leur propre grille d'évaluation [...], mais c'est sûr qu'elle est très orientée côté emploi parce que je vais regarder quelles sont leurs forces, puis qu'est-ce qu'il faut qu'on essaie de développer ensemble ou de quoi on doit tenir compte pour trouver un emploi dans lequel ils vont se sentir bien, accueillis, et ils vont trouver leur place quelque part, quoi. » (Intervenante, programme d'insertion des jeunes en emploi, Québec).

Cela ne signifie pas que, même si les intervenants sont conscients de son existence, ils se sentent toujours à l'aise avec cette injonction. Plusieurs parmi eux insistent sur la contradiction liée au fait de viser l'activation rapide dans le cadre d'une approche globale de l'accompagnement auprès de cette population cumulant de la vulnérabilité. Ils avouent également les tensions qui se dégagent de faire en définitive prévaloir l'insertion professionnelle sur l'intégration sociale de ces jeunes.

« C'est surtout sur l'emploi et la formation. Ils mettent le paquet là-dessus. Sauf que c'est déconnecté de la réalité. Parce que quelqu'un qui n'a pas de toit sur la tête, qui dort dans une voiture, eh bien, forcément, il n'a pas pu se laver ni se changer, et donc pour aller à un entretien d'embauche, c'est compliqué. C'est vrai que nous on voit des situations concrètes hallucinantes. » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille)

« C'est proche du jeune aussi selon ses besoins dans la globalité. C'est un beau melting pot. Cependant, les mandats qu'on a, aussi, qui viennent du secrétariat de la jeunesse et d'emploi-Québec qui sont des mandats de première ligne. Des jeunes qui sont très éloignés du marché du travail, qui vivent beaucoup de difficultés et qu'on doit ramener à se rapprocher du marché du travail et même à retourner aux études ou aller en emploi. Donc je pense qu'on est une première ligne pour l'application de ces politiques-là. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

Finalement, comme le signalait cette dernière intervenante québécoise, ils accusent une certaine instrumentalisation de leur rôle par des politiques publiques qui visent l'insertion et qui les déconnectent parfois de leur philosophie de l'accompagnement.

Une latitude relative face à des modèles gestionnaires contraignants

Des contradictions émergent de la part des intervenants entre les logiques professionnelles lors de l'exercice du métier et les logiques institutionnelles, organisationnelles et gestionnaires qui encadrent leur travail. Différents points soulevant ces contradictions construisent cette injonction paradoxale : des principes de professionnalité axés sur la spécialisation mis à l'épreuve par les besoins multiples des jeunes rencontrés et par l'insuffisance des partenariats formels ; une vision de l'accompagnement en tension avec les critères de financement et d'évaluation des programmes ; et des marges de manœuvre qui permettent aux intervenants de contourner certaines de ces logiques dans leur pratique concrète au quotidien.

▪ ***La polyvalence, séquelle des défaillances de l'intersectorialité***

Même si explicitement, les intervenants mentionnent pour la plupart l'importance de rester dans leur champ de compétence dans l'intervention, les difficultés multiples qui traversent les parcours des jeunes accompagnés les amènent à développer des stratégies et des compétences multiples pour leur offrir des réponses sur différents plans. Pour donner toute la place aux multiples facettes de leur métier, la pratique du conseiller en emploi déborde donc nécessairement de ce cadre limitatif pour afficher une pluricompétence indispensable : « Bien sûr notre contrat de travail dit "conseiller en insertion

professionnelle", mais on est aussi un peu éducateur, un peu travailleur social, un peu coach, un peu tout ça. » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille).

Certaines conditions sont à l'origine de cette pluricompétence des conseillers. Tout d'abord, leur parcours professionnel : pour un nombre important d'intervenants français, ce parcours est fait d'expériences variées qui leur donnent un regard à chaque fois singulier, à chaque fois débordant du strict domaine de l'insertion professionnelle. Dans une recherche précédente (Berthet *et al.*, 2014), nous avons pu souligner à quel point les profils professionnels des conseillers en orientation étaient marqués par une grande diversité, une faible ancienneté dans leur structure et une professionnalité façonnée par des parcours construits dans des univers professionnels divers. Autant d'éléments qui constituent des ressources dans la construction d'un réseau partenarial élargi où chaque conseiller apporte sa pierre à l'édifice institutionnel, sur la base de son propre carnet d'adresses. Les conseillers rencontrés dans les différentes structures ont ainsi des parcours professionnels le plus souvent non linéaires. À l'image d'une population active française exerçant pour la moitié d'entre elle une activité différente de celles visées par leur formation initiale, les conseillers ont le plus souvent connu des métiers divers avant leur situation actuelle.

Ensuite, une deuxième condition entraîne la polyvalence des intervenants : les défaillances de l'intersectorialité dans le système plus global de l'accompagnement où l'action des différents acteurs reste très segmentée, s'éloignant ainsi de l'approche globale souhaitée. C'est ce qui émerge fortement dans les organismes interpellés au Québec, les conseillers insistent pour dire qu'ils interviennent auprès de jeunes qui ne s'inscrivent pas toujours dans leur champ d'action. Parmi les causes de cette situation, ils regrettent la rigidité et les contradictions des critères avec lesquelles les institutions, notamment scolaires et associées aux services gouvernementaux d'emploi et de santé, délimitent l'intervention.

« Comme le Secrétariat à la jeunesse, eux autres, dans leur pensée qu'ils ont réfléchi, ils voulaient qu'on travaille en collaboration avec les services de santé sociaux avec le scolaire, mais ils ne leur ont pas parlé à eux autres. Fait qu'ils ont décidé ça. C'est une ben bonne idée. Après ça, on cogne aux portes et ils sont comme : "Qu'est-ce que tu veux ? Je ne comprends pas pourquoi tu es ici ?" Fait que les écoles ç'a été super dur. (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Il arrive aussi que ce référencement officiel des institutions ou agences publiques reste aveugle à certaines situations interprétées de manière isolée, sans lien avec d'autres sphères de vie, échappant ainsi à leur identification... mais pas à celle des intervenants. Comme cet intervenant québécois le signale, certaines personnes restent dans ces interstices, voire des « craques » [failles] de service, qui sont autant d'accrocs dans les mailles des filets sociaux :

« Les gens qui se retrouvent, dans mon travail on les appelle la craque grise, la fameuse craque grise, je vous disais le jeune, bien il travaille, il reçoit un salaire, il travaille à temps plein, c'est quoi le problème ? Bien le problème c'est qu'il travaille vraiment beaucoup, beaucoup, beaucoup pour à peine manger puis subvenir à ses besoins de base, mais sur papier, il n'y en a pas, de problème. Je vous disais qu'il se retrouve en risque d'exclusion sociale [...]. Bien ces gens-là, officiellement il faut leur dire "bien quand tu craqueras, là tu vas être maintenant dans la phase où on peut t'aider. Mais d'ici, là techniquement, ça va bien, tu as un emploi, tu as ci, tu as ça", donc ça c'est tough. » (Conseillère à l'intégration en emploi des personnes immigrantes, Québec)

En définitive, l'appel à réaliser un accompagnement global et personnalisé invite à une action publique élargie dans son spectre et affinée sur un plan individuel, mais elle se heurte en cela aux rigidités bien souvent indépensables d'une action publique sectorisée.

▪ ***La collaboration informelle dans un contexte concurrentiel***

Face aux difficultés d'une mise en place systémique d'instances intersectorielles, les intervenants finissent soit par démultiplier les champs de leurs compétences pour l'intervention, soit par effectuer eux-mêmes ce référencement qui se réalise tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme. Les intervenants sont nombreux à reconnaître la pertinence du travail de collaboration avec d'autres intervenants et acteurs.

« Mais il reste que comme conseiller en emploi, on est généraliste, ce qui veut dire que si la problématique est trop pointue, donc un problème de santé mentale très très précis, etc., on n'est pas censés, nous, le desservir. On est censés le référer à un organisme qui traite spécifiquement ces problématiques-là, d'aller chercher un travailleur social un petit peu plus expérimenté dans ce domaine-là, ce qui fait que nous on peut continuer l'aide à la recherche en emploi en allant chercher, en plus, une ressource externe qui va appuyer nos demandes. » (Conseillère à l'intégration en emploi des personnes immigrantes, Québec).

En interne, le travail en équipe, un principe directeur au cœur des nouvelles formes de gestion de l'intervention publique, apparaît important dans la manière dont les intervenants agissent auprès des jeunes, tout en respectant les compétences de chacun :

« Donc ça, c'est une des clés de notre travail. De travailler en équipe. Et quand on rencontre des jeunes que "oups !" celui-là, j'ai un petit peu de difficulté. Que mes interventions ne sont peut-être pas adaptées. Ça, c'est beau aussi, mon collègue est un garçon, donc on vient à se compléter. Lui, sa méthode d'intervention est beaucoup plus directe que la mienne. Ça vient complémentariser toutes nos interventions l'une envers l'autre. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

Cependant, ils sont aussi nombreux à avouer que ni les besoins des jeunes ni les modalités d'une approche qui se veut globale ne peuvent se limiter à ce travail collaboratif en interne. Ainsi, le besoin de construction de partenariats apparaît souvent. Il coïncide avec l'impératif de la collaboration au sein du modèle du nouveau management public dominant l'action de l'État et avec les exigences marquées de responsabilisation des intervenants en vue de l'efficacité de l'intervention.

« Comme nous les intervenants, on fait du mieux qu'on peut avec les connaissances qu'on a et avec les services qu'on connaît pour faire des références. On réfère, on fait des références. Tsé on... pis du partenariat beaucoup. Le partenariat avec nos euh...avec les organismes. De nous à aller chercher, de voir qu'est-ce qu'on peut faire. Est-ce que cet organisme-là peut aider mon client ? Oui, ok, parfait. » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs, Québec)

Sur cet aspect, on observe au Québec de manière générale des efforts souvent peu institutionnalisés et informels de la part des intervenants pour construire des partenariats visant à référer des jeunes qui échappent à la sphère de leurs compétences, comme le souligne avec regret cet intervenant québécois :

« Bien c'est comme chaque professionnel de chaque milieu, eux autres, selon leur background de formation, s'ils voient qu'il y a un cas de vulnérabilité. Ça fait que c'est eux autres qui nous contactent. On ne fait pas comme une rencontre au mois, le Carrefour avec tous les milieux pour savoir "As-tu du monde à nous référer ?", non.

Mais tu sais, on a aussi un agent de liaison, qui s'occupe de faire la pub un peu partout puis de maintenir à jour tout ça. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables, Québec)

Ainsi, bien que les intervenants fassent part de plusieurs partenariats, il y a peu de dispositifs formels qui les encouragent ou qui les mettent en place de manière systématique. Il s'agit plutôt d'initiatives individuelles (des organismes et/ou des intervenants). La collaboration est donc moins structurée, institutionnalisée et se fait plutôt grâce à des liens personnels.

« Fait que oui, quand on va chercher de l'aide, on en a. Quand on va chercher nos ressources... mais faut les trouver. Et c'est des contacts parce que ce n'est pas... tape "ressources", y'en a pas là. C'est des partenaires avec qui on fait affaire. » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs, Québec)

D'un autre côté, même s'ils sont conscients de l'existence des ressources communes, les intervenants n'y participent pas fortement. L'accès à celles-ci semble dépendre du bon vouloir des organismes – à l'exception des exemples tel que le 211 au Québec, un répertoire téléphonique et Web des ressources selon le besoin et le code postal. Même dans le cas de partenariats plus formels, comme certains programmes de subvention et tables de concertation, ce sont des initiatives des organismes, des programmes ou même des intervenants qui provoquent la collaboration.

Par ailleurs, au Québec, lors du déroulement de l'enquête, les partenariats avec les employeurs étaient facilités par le manque de main-d'œuvre, mais restaient fragiles et assujettis à la conjoncture économique. L'autre acteur clé pour la population qu'ils accompagnent, le système d'éducation, est spécifiquement nommé par plusieurs intervenants comme étant un acteur très difficile pour les collaborations, notamment en raison de la confidentialité des dossiers, qui les empêche de transmettre le nom des populations à risque. À l'inverse, les écoles ne sont pas nécessairement au courant de l'existence des organismes, ce qui rend plus complexe une potentielle collaboration.

En France, la coordination en réseau des acteurs fait émerger d'autres enjeux et concerne en premier lieu les responsables de structures. Les directeurs se connaissent et se rencontrent, mais ces formes de partage échappent pour une large part aux conseillers en contact direct avec les bénéficiaires.

« Il y a un groupe communication qui se retrouve avec les secrétaires en général. Les directeurs se réunissent aussi régulièrement. Les moniteurs se voient peu. Justement, ils n'ont pas le temps. Il y a des réunions régionales, c'est souvent les directeurs qui y sont. » (Enseignante, MFR, Eyragues)

Si la transmission des informations ne se fait pas, les conseillers se retrouvent en position de devoir glaner les informations qu'ils peuvent récolter et restituer à leurs partenaires.

Enfin, les limites du système de financement et d'évaluation des programmes peuvent entraver les partenariats par la compétition qu'elles créent entre les organismes. Au Québec, notamment en raison du plein emploi lors du déroulement du terrain et de la quantification des critères de rendement de la part des bailleurs des fonds, la collaboration devenait difficile, dans la mesure où les organismes manquaient de jeunes à accompagner. Ils tentaient alors de garder les jeunes dans leurs services pour ne pas perdre leur clientèle et le financement qui y est associé. Cette situation stimulait la méfiance de certains organismes qui craignaient de se faire « voler leurs clients » :

« Bien, au CJE, on est quand même une grosse équipe, ça fait que là, oui, on travaille ensemble. Mais est-ce qu'on travaille avec d'autre monde, non. Et en employabilité, il y quand même beaucoup de compétition, parce qu'il y a moins de jeunes, il y a moins de jeunes qui ont besoin de services en employabilité parce qu'ils trouvent facilement. Ça fait qu'il y a comme une compétition de recrutement. Puis ça, est-ce que c'est sain ? En tout cas. » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi)

■ **Quand le « rendre compte » prend le pas sur le « tenir conseil »**

Encore en lien avec les dérives des logiques gestionnaires dominantes, les intervenants des deux contextes dénoncent régulièrement ce qui semble être, à leur niveau, l'élément clé de cette deuxième injonction paradoxale. En effet, il existe toute une série d'exigences bureaucratiques et gestionnaires sous lesquelles croulent les conseillers.

Tout d'abord, ils affirment une professionnalité basée à la fois sur l'aide et l'écoute, mise au service d'un objectif de restauration de l'estime de soi et de l'emploi, ainsi que basée sur la collaboration. D'autre part, les objectifs professionnels qui leur sont fixés sont polarisés sur la mise en emploi et construits en termes d'indicateurs statistiques de retour à l'emploi :

« Et si vous voulez pour le Pôle emploi ou l'État, l'objectif c'est l'emploi, moi c'est ma finalité, ce n'est pas mon objectif, vous voyez, ça fait une petite nuance. [...] Donc, on fait encore de la résistance par rapport à ça. Le jeune, on le prépare à être prêt à l'emploi, et pas employable, un terme que l'on emploie nous dans notre jargon que je déteste. Il faut que le jeune soit prêt à l'emploi. Employable, c'est plus une vision de l'employeur. » (Conseillère, mission locale, zone rurale)

Il s'agit d'une posture dominée le plus souvent par la définition d'objectifs en termes d'insertion professionnelle : « Alors on est censé faire des sorties positives, c'est leur nouveau truc à la mode ça, donc emploi, en CDI » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille). Mais, la sortie « positive » du dispositif peut consister à être en activité, qu'elle soit formative ou d'emploi. Par ailleurs, la mise en emploi rapide se fait ainsi en dépit d'une action plus large sur l'insertion des publics jeunes, notamment migrants :

« Après c'est la tendance actuelle, c'est un peu dans l'air du temps, la Région est énormément emploi aussi, seulement ils veulent l'emploi vite... L'intérêt ça serait qu'ils aient une formation complète, qu'on prenne du temps, en 9 mois, moi je souhaiterais presque, qu'ils n'aient pas d'emploi tout de suite, et qu'en 9 mois ils soient déjà bien formés, qu'ils sachent lire et écrire... Mais on va préférer qu'ils fassent comme je fais, voilà, un peu en chantier d'insertion, ou même qu'ils aillent en CDI au MacDo. » (Conseillère, Centre Provisoire d'hébergement)

Ensuite, comme Robert Salais (2011) le constate, lorsque les acteurs connaissent d'avance les critères sur lesquels ils seront évalués, leur but peut se centrer sur la maximisation de leur « score », délaissant ainsi un objectif de justice sociale, au nom de la survie de l'organisme et de l'obtention de financement.

« Donc, je ne sais pas encore comment ça va être évalué, mais moi, dans mon projet, je ne suis pas sur du quantitatif, je suis sur du qualitatif. Ah, quoique non. Je suis sur du quantitatif, en fait. Puis ce que mes jeunes ils doivent, je dois avoir tant de pourcentage de jeunes qui doivent être en emploi à la fin de mon programme. Et ça, c'est conditionnel à ce que le bailleur de fonds finance le projet l'année suivante. Ça c'est un peu stressant, quand même, hein. Parce qu'on travaille avec des humains puis que malgré tout, le plus important c'est qu'ils fassent leur propre projet. Donc même si un bailleur de fonds attend qu'il soit en emploi parce qu'il finance pour qu'il soit en emploi, si le jeune veut aller aux études, bien moi je vais l'aider à aller aux études. C'est un non-sens, en fait. » (Intervenante, programme d'insertion en emploi des jeunes vulnérables, Québec)

En complément, ce constat concorde aussi avec le discours de certains intervenants qui critiquent la place importante que prennent les quotas dans leurs pratiques. Une intervenante québécoise décrit ces contraintes en lien avec l'atteinte de son quota, qui consiste à voir 6 clients (jeunes) par jour, comme le fait d'être dans une « usine à saucisses ». Bien qu'elle modère par la suite son discours en ajoutant que sa direction l'encourage tout de même à prendre le temps qu'il faut, rien n'indique qu'elle dépasse les 45 minutes allouées par jeune lors de ses rencontres, ou bien qu'elle a la possibilité d'en rencontrer moins chaque jour.

« Le six clients, c'est une demande de l'organisme, pour pouvoir atteindre les cibles d'Emploi-Québec. Et les raisons qu'on nous donne, de dire "Vous faites six clients par jour", c'est parce qu'il y a beaucoup de monde qui annule. Puis pour arriver à ces cibles-là, il faut rentrer le plus possible de clients dans nos journées. Ça fait que nous, ce que ça fait, c'est plus un effet sur le travailleur, moi quand je vois mon horaire plein, ça crée une anxiété. » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi)

En outre, d'autres impératifs existent et concernent avant tout la faculté à rendre compte de chaque euro ou dollar dépensé par l'État auprès de ces jeunes en fragilité. Le travail des conseillers fait ainsi l'objet d'un suivi d'autant plus serré, basé sur l'usage des technologies numériques comme instrument favori, tel qu'on l'observe en France :

« Donc tout ce qu'on fait avec le jeune se retrouve informatiquement. Donc le moindre conseil qu'on peut donner sur le logement, sur la santé, il est tracé dans ce logiciel. On peut le retrouver, et on peut quelque part mesurer notre travail avec ça [...]. » Conseiller garantie jeunes, Marseille)

Mais les actions tracées et conservées ne recouvrent pas l'ensemble des activités déployées dans l'accompagnement des jeunes, et cela a une double conséquence. En effet, ce qui échappe ainsi à l'évaluation ne fait pas l'objet d'une reconnaissance de l'action individuelle des conseillers. Mais ces « trous dans la raquette » du suivi organisationnel dessinent des espaces de liberté où peut s'exercer la discrétion des conseillers, se construire des formes d'action collective, et finalement se structurer le sens qu'ils donnent à leur action.

« Comme je disais, on fait un genre de bilan pas financier, mais un bilan des activités. Tout est fait statistiquement. Donc tu rencontres quelqu'un, c'est une statistique. Fait qu'à la fin de l'année, on est capable d'arriver avec des chiffres. On est capable d'arriver avec des choses concrètes qui dit qu'on a eu tant de personnes. Qu'on a pu aider tant de personnes avec ces ressources-là. Tout est vraiment pris en compte. C'est ça qui fait qu'après ça, les gens qui sont plus haut placés, exemple au bureau général, en haut, eux, ils vont pouvoir dire : "Parfait ça va bien avec eux. On peut octroyer des projets." Mais si exemple, la demande n'est pas tant, ben ils diminueraient. Ça va vraiment être une évaluation générale des directeurs en haut. » (Conseillère à la mobilité des jeunes en milieu rural, Québec)

L'appartenance des missions locales françaises au service public de l'emploi (SPE) les place dans une relation de dépendance forte au regard de l'administration de l'emploi:

« À chaque fois qu'une administration comme la DIRECCTE vient par exemple, tout est sur un ton très hautain et très condescendant, et ça c'est pas possible. [...] La DIRECCTE. Elle est venue une fois par exemple, mais bon sur un ton hyper condescendant : "moi je, moi je, moi je [...] mais vous par contre vous faites de la merde", en gros. » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille)

De même, l'appartenance à Emploi-Québec d'une grande partie des carrefours jeunesse-emploi reflète la dépendance financière et gestionnaire à laquelle est reliée leur mission :

« Un moment donné, un carrefour jeunesse-emploi ce n'est pas juste l'emploi, c'est toutes les autres affaires qu'on faisait avant. Et quand ils ont changé... avant, on était subventionné à la mission, on déterminait nous-mêmes les enjeux qu'on voyait sur notre territoire et on créait des choses. Et quand, il y a 4 ans, quand ils ont changé des choses, on est rendu un simple fournisseur d'Emploi-Québec. Donc ç'a vraiment été très plate là. Dans le sens qu'il y a plein d'affaires qui se faisaient dans les carrefours qui ont dû être mis sur la glace parce qu'Emploi-Québec ne finance pas ça. Donc là, le Créneau, ça amène de l'air frais, là. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi, Québec)

Par ailleurs, quand le lien de dépendance n'est pas ordonné par l'appartenance à une hiérarchie politico-administrative, comme c'est le cas de la plupart des organismes qui ont participé à notre enquête, ce sont les modes de financement qui prennent le relais.

« On est soumis à des financements publics. C'est toujours la même chose. Il faut qu'on soit performant pour mériter nos subventions. Donc on est soumis à des bilans minimum 2 fois par an déjà. [...] Les mécanismes de financement confèrent une dynamique de stop and go aux structures d'accompagnement des jeunes, qui se retrouvent de fait dans une instabilité chronique qui génère une remise en cause permanente de leur activité. On est sans cesse en remis en question et en nouvelle expérimentation bien entendu, et il faut s'adapter et proposer des choses nouvelles. » (Chargée de mission, E2C, Marseille)

Au Québec, la plupart des dispositifs sont rattachés à des institutions (ministères) et dépendent de leurs subventions. L'offre est finalement dépendante de la structure d'offre publique de deux manières : soit parce qu'ils sont financés directement à travers un programme, soit parce qu'ils remplissent les vides de cette offre (notamment pour les dispositifs s'adressant aux jeunes immigrants). Dans ce dernier cas, le personnel au sein d'organismes privés est financé par l'État : « En ce sens-là oui, moi mon salaire provient d'une subvention gouvernementale et je prends des mesures par rapport à cela. » (Intervenante en persévérance scolaire chez les jeunes, Québec)

Ces cadres contraignants de management et d'évaluation ne sont pas sans conséquence sur la manière dont les intervenants agissent auprès des jeunes, et qui peut en être sensiblement modifiée. Par exemple, le fait d'être limité dans leur intervention par les ressources disponibles ou pour ne pas dépasser le cadre financé de l'intervention est signalé comme des obstacles à la bonne pratique du métier.

« [Tu dois te limiter dans tes interventions ?] Oui, c'est ça. Bien, en même temps, c'est pour ma santé mentale aussi. Parce que je, moi, je peux couvrir large, j'ai fait de l'intervention aussi, ça fait qu'il faut que je dose ça, aussi. Mais moi, personnellement, comme travailleuse, c'est ça que je trouve dur des politiques de cible. » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi)

Ces exigences n'empêchent pourtant pas les intervenants de repérer des contradictions au sein même des agences de l'État qui ne fonctionnent pas de cette manière ou avec la même logique de financement et d'évaluation, et de s'adapter en fonction de celles-ci. Par exemple, au Québec, l'administration publique de l'emploi est désignée par plusieurs intervenants québécois comme un acteur important par leur fonds, mais très limitatif dans l'application des dispositifs, les menant parfois à trahir leurs principes de professionnalité, tandis que les programmes issus et financés par d'autres instances seraient plus flexibles et présenteraient une plus grande possibilité d'adaptation à leur philosophie d'intervention.

« Emploi-Québec c'est très contrôlant, admettons, et le Secrétariat de la jeunesse c'est beaucoup plus "adapter votre réalité". On aime mieux cette approche-là. Emploi-Québec c'est vraiment... ils achètent des têtes de jeunes. C'est plate de même. Genre, un jeune ça vaut tant. C'est ça là. C'est un calcul comptable. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Et enfin, les exigences de traçabilité et d'imputabilité de l'action font l'objet de discussions régulières au sein des équipes locales d'intervenants. Elles partagent ainsi les contraintes qu'elles ressentent et tentent de se ménager des espaces de discrétion dans un espace organisationnel fortement contraint où le fatalisme finit par s'imposer.

« On fait souvent des réunions entre nous, on essaie de trouver des solutions, de parler entre nous : qu'est-ce qu'on peut faire ? Comment on peut gérer ça ? Mais en soi non. De toute façon on ne peut pas pallier aux décisions politiques. On ne peut pas aller au-delà, on ne peut pas les outrepasser, c'est comme ça. » (Conseillère, garantie jeunes)

Si l'espace organisationnel dans lequel ils exercent leur activité est présenté comme un univers fortement contraint par les logiques gestionnaires inspirées du nouveau management public, tout l'enjeu consiste à savoir quelles latitudes arrivent à se ménager les conseillers du niveau de la rue (*street level bureaucrats*). La question de leur plage de discrétion est ainsi centrale (Evans, 2010).

▪ **Marges de manœuvre, discrétion, contournement**

À travers l'éventail des contraintes organisationnelles et gestionnaires, les intervenants aménagent néanmoins à différentes étapes de l'accompagnement des marges de manœuvre discrétionnaires, qui leur permettent de rester fidèles à leurs principes de professionnalité et à leurs objectifs.

Ils développent des stratégies diverses, tant en ce qui concerne l'organisation interne des organismes que leur financement, et peuvent aller encore plus loin en se rebellant contre les règles prescrites, et ce en les contournant.

Tout d'abord, l'organisation du travail à l'intérieur des structures et le consensus autour d'une certaine vision avec leurs collègues leur permettent de garder un certain contrôle sur la manière dont ils appliqueront les critères et normes qui leur sont imposés, notamment par les bailleurs des fonds. Ce conseiller français illustre la situation :

« Mais je trouve qu'encre à la mission locale, en tout cas de manière générale, on a encore des souplesses, on a encore la possibilité d'inventer, de sortir du cadre. Et moi, pour ma part, sur mon dossier, j'ai un peu carte blanche. » (Conseiller, mission locale, Marseille)

Au Québec, les organismes soulignent qu'ils se réservent une « latitude relative » dans la manière dont ils exécutent les dispositifs, grâce au travail commun dans le tissu communautaire, et au nom du fait que les organismes viennent souvent compléter ce que l'État et les institutions ne font pas (notamment pour les jeunes immigrants).

« Est-ce que le CLSC [Centre local de services communautaires] peut te venir en aide. Souvent le CLSC y'a des listes d'attentes incroyables. Fait qu'on va se tourner vers le communautaire, on a plus de résultats dans le

communautaire qu'au niveau du CLSC. [...] C'est spécial. Ça pour moi c'est spécial. » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs, Québec)

« Mais moi je trouve que le communautaire ramasse ce que l'institutionnel ne peut pas prendre. » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi)

Ce constat assez répandu chez les intervenants québécois légitime la revendication d'un élargissement de leur champ d'action. En même temps, par la structure mixte (publique-privée) de la plupart des organismes, ils se permettent d'innover en ce qui concerne leurs ressources et leurs marges d'intervention. Un exemple de cette innovation est cet organisme combinant à la fois un carrefour jeunesse-emploi et une fondation privée au sein même d'un service d'employabilité des personnes immigrantes. L'organisme compte sur la création d'une fondation privée pour financer les heures des intervenants et l'intervention qui échappent aux critères stricts financés par les fonds publics, comme le décrivent ces participants à l'enquête :

« C'est sûr qu'en situation de vulnérabilité, nous ce qui est particulier, admettons que je regarde mon travail, c'est que chez nous on a des critères d'admission, mais dans tous les cas, en fait, on a aussi un fonds qui fait en sorte qu'on peut desservir tout le monde de manière pro bono. On a comme un événement-bénéfice, ce qui fait qu'en gros on ne se casse pas bien bien le bicycle à savoir si la personne est admissible ou pas. Fac si à un moment donné on regarde : "Bon, bien c'est pas admissible aux critères, ce n'est pas grave, on prend du fonds", donc pour nous les critères d'admissibilité, tu sais, ça va être très, très subjectif dans ce sens-là. » (Conseillère en emploi pour les personnes immigrantes, Québec)

D'autres intervenants mènent plus loin le contrôle de leur intervention à travers des stratégies directes de contournement des règles. Ainsi, les marges de manœuvre dont disposent les conseillers sont aussi relatives à l'usage qu'ils font (ou pas) des instruments d'intervention dont ils disposent. Une conseillère garantie Jeunes à Marseille nous explique ainsi qu'elle fait un usage partiel des fiches de liaison, pour ne pas parasiter son approche auprès des jeunes par le regard antérieur d'autres conseillers :

« Moi, je lis pas toujours la fiche de liaison, ça m'arrive mais pas toujours. Pourquoi ? Parce que je n'ai pas envie que ça fausse aussi mon idée en fait. C'est-à-dire que je veux vraiment rester neutre à la base et que le jeune puisse s'exprimer clairement devant moi en toute liberté sans que j'aie mes pensées qui soient neutralisées par cette fiche de liaison et ce qui a pu être écrit par le conseiller précédent. »

D'autres se servent également de certains types des services pour contourner les critères d'accessibilité, par exemple cette coordonnatrice québécoise qui réalise des séances de groupe pour inclure des jeunes immigrants qui ne sont pas desservis individuellement par le même programme :

« Pour l'instant, Emploi-Québec c'est ça et les rencontres individuelles avec les conseillers en emploi. Et ça, c'est juste des gens qui sont citoyens canadiens, résidents permanents ou réfugiés acceptés et qui demeurent dans mon territoire. Sinon, il faut que je les envoie dans un autre CJE et là, ils n'y vont pas et évidemment 35 ans et moins. Sinon, s'ils n'ont pas un de ces critères-là, là, ils peuvent venir dans des rencontres de groupe. Parce que moi j'ai décidé que je ne fermais pas mes rencontres de groupe. Il y a des CJE qui sont plus stricts que ça et c'est chacun fait ce qu'il veut. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Des contournements qui se logent dans les lisières du cadre d'intervention des conseillers, comme le rappelle cette conseillère en garantie jeunes :

« Ce métier, si je le fais, c'est vraiment pour changer les choses et moi je le dirai en toute... parce que c'est anonyme, j'ose vous le dire à vous : je fais ce métier, si je dois des fois faire certaines choses, que je n'ai pas le

droit de le faire normalement, pour que ça aide le jeune, je me permets de le faire. Voilà, clairement, je le dis pour une fois devant vous, il n'y a que ma collègue qui le sait ici, je dis devant vous : je le fais. Parce qu'on est là pour changer les choses et parce qu'on a tellement plus rien que si nous on peut apporter des solutions, même si ce n'est pas autorisé, on contourne un petit peu le truc et ça passe. »

Et de conclure sur la variété des modes d'action des conseillers où se dessine en filigrane leur marge de discrétion :

« On fonctionne vraiment tous différemment avec nos caractères, avec notre façon de faire. On a tous des compétences différentes et tous des parcours très différents, donc c'est vraiment à la discrétion de chaque conseiller. » (Conseillère, garantie jeunes, Marseille).

Ces marges de discrétion mettent en évidence l'importance du bagage et de l'expérience préalable des intervenants lors de leur intervention, comme le souligne ce conseiller québécois :

« Puis c'est propre à chacun, un peu, dans sa vision puis sa formation, je pense, qu'elle peut dire "cette personne-là est vulnérable ou pas". Tu sais, il y en a qui vont référer quelqu'un puis ils vont faire "ah, c'est urgent, puis il faut vraiment faire quelque chose pour ce jeune-là", puis tu te rends compte que finalement, il n'y a rien là. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables, Québec)

Une variété d'instruments de l'action publique et une sélection restrictive des bénéficiaires

Une troisième injonction paradoxale émerge de la complexité à naviguer dans un système de dispositifs et de programmes d'intervention, pas toujours lisible pour les intervenants ou à leur portée. La variété des instruments de l'action publique disponibles pour les intervenants apparaît comme un constat fort dans les deux contextes étudiés ici, même si un crédit plus important est attribué à certains d'entre eux, comme les stages et l'apprentissage en France, ou les outils de sensibilisation et d'information au Québec. Cette multiplicité d'instruments a comme prolégomène la diversité de statuts des bénéficiaires susceptibles de recevoir de l'aide publique de la part de l'État, qui, en l'absence de politiques universelles, requiert d'abord le profilage et la sélection des destinataires afin de concéder aux jeunes le droit à l'accompagnement.

▪ ***Une grande variété de dispositifs : se perdre dans le mille-feuille***

La gamme des instruments d'action publique mobilisés par les intervenants est vaste et plus souvent complexe qu'autrement, comme il est mentionné au début de cette première partie du rapport. Chargés d'en faire l'intermédiation auprès des jeunes souvent démunis de capitaux sociaux, culturels et langagiers, il n'est pas rare que les conseillers s'y perdent également...

Cette variété n'est toutefois pas la même selon la catégorie de jeunes en situation de vulnérabilité. Ainsi, on observe au Québec une plus grande variété en ce qui concerne les jeunes en situation de décrochage scolaire, qui s'avère être une catégorie d'action publique centrale dans ce contexte et qui suscite également davantage de partenariats. Pour les jeunes ruraux de cette étude, le territoire peut jouer un rôle plus important ; il fait partie des critères d'éligibilité à certains programmes et suscite une solidarité territoriale au niveau des instruments (où les employeurs sembleraient plus impliqués dans les dispositifs d'aide). Pour les

jeunes autochtones, les dispositifs ont tendance à inclure des modules et dimensions culturellement orientés, et ce de manière très prononcée. On ne trouve donc pas les mêmes programmes pour ces jeunes, comme c'est le cas également pour les jeunes immigrants. Pour ces deux derniers groupes, ce sont rarement les services axés sur la jeunesse, tels que les carrefours jeunesse-emploi (CJE), qui peuvent les desservir, car d'emblée ils ne correspondent pas à plusieurs des critères d'accessibilité qu'ont les CJE. Cela explique le jonglage difficile que font les intervenants pour pouvoir répondre aux besoins des jeunes de ces deux catégories. En France, et à l'instar des adultes, le ciblage des politiques publiques se heurte à un principe général d'universalité et de non-discrimination. Pour autant, certains instruments sont clairement orientés vers certaines catégories de public comme, par exemple, les élèves en situation de décrochage scolaire : missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), Réseau Formation qualification emploi (FOQUALE), écoles de la deuxième chance, Plan d'investissement dans les compétences (PIC). Le ciblage par catégorie des jeunes vulnérables est donc perceptible à travers les normes d'éligibilité et les processus de sélection des bénéficiaires à l'entrée des dispositifs (cf. infra).

Au-delà des biens offerts aux jeunes, en ce qui concerne les modes d'intervention, l'accompagnement individuel est souvent jumelé à d'autres activités groupales (majoritairement des ateliers, des formations et/ou des conférences), dont le contenu et la fréquence varient, mais qui demeurent toutefois utilisées et priorisées par plusieurs.

Par exemple, le Créneau carrefour jeunesse au Québec comporte six volets (persévérance scolaire, autonomie personnelle et sociale, entrepreneuriat, bénévolat, volontariat et gouvernance) qui sont actionnés notamment par de l'accompagnement individuel, des formations reposant sur des ateliers portant sur des thèmes spécifiques, et des activités de réseautage. Chacun des volets repose sur des instruments adaptés aux groupes de jeunes ciblés, en fonction des objectifs établis. Certains volets offrent des allocations directement aux jeunes, et d'autres aux institutions partenaires, comme les écoles secondaires où ont lieu certaines activités. Ce programme, instauré partout dans la province, offre une latitude aux organismes quant à la manière dont ils l'exécutent. L'accompagnement est donc adapté aux groupes et la participation est volontaire, comme le décrit une coordonnatrice :

« [...] le Créneau, il y a plus de place pour l'explication, les projets, tsé, ce qu'on fait au centre-ville, c'est complètement différent de ce qui se fait ailleurs. Tout notre volet artistique s'incarne beaucoup dans le créneau. Tous les projets de volontariat c'est tous des projets culturels. Fait que ça nous permet d'actualiser vraiment les besoins qu'on voit ici. Ce qu'on ne peut pas faire avec Emploi-Québec. C'est une machine très carrée. »
(Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Par contraste, le programme plus récent Objectif emploi qui dépend du ministère de l'emploi est caractéristique des dispositifs d'activation ayant des contraintes de participation à des mesures d'aide, avec des conditions requises et d'application plus strictes. Il est d'une durée maximale d'un an et vise à intégrer durablement en emploi les personnes qui font une demande d'aide sociale pour la première fois, par des formations et des activités d'aide à la recherche d'emploi qui sont jumelées à des allocations. Des sanctions (suspension de la prestation, etc.) peuvent s'appliquer lorsque les personnes participantes ne respectent pas leur plan d'intégration à l'emploi.

« Objectif emploi, c'est que les personnes qui reçoivent leur première demande d'aide de dernier recours, l'aide sociale, sont inscrits dans un programme qui s'appelle Objectif emploi. Comme nous, ils viennent nous voir, les conseillers d'orientation. Mais ils peuvent faire un projet de réinsertion, il faut qu'ils s'engagent dans un programme. » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi)

Pour sa part, la « garantie jeunes » en France offre un suivi adapté à la situation individuelle des jeunes bénéficiaires. La garantie jeunes est une modalité spécifique du parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). L'accompagnement d'une durée d'un an proposé dans ce cadre repose sur une logique de cohorte et alterne suivi individuel et collectif, durant un an.

« Alors, nous, on les revoit minimum une fois par mois, c'est vraiment le minimum. Là, c'est en fonction des situations, il y a des jeunes qu'on voit une fois par mois parce qu'ils sont très autonomes et parce qu'il n'y a pas de problème particulier et ils savent qu'ils peuvent nous joindre de toute façon s'ils ont besoin, puis il y en a on va les voir tous les 15 jours, voire toutes les semaines, parce qu'on sait qu'avec eux il faut y aller pas à pas. » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille)

En E2C (école de la deuxième chance), le parcours dure également au maximum un an. Il est lui aussi très balisé et s'engage de manière formelle par une alternance de stages et de formation, après une phase dite d'intégration de 6 semaines, qui permet d'évaluer la pertinence de l'accompagnement proposé pour le jeune bénéficiaire, comme le rappelle cette interviewée :

« Le jeune passe essentiellement des évaluations pour connaître son niveau, passe 2 semaines en stage pour savoir la personne que l'on a en face de nous, professionnellement parlant. Et seulement après ça, on valide ou pas s'il intègre l'école. Il n'intègre pas l'école si bien sûr les évaluations ont été catastrophiques. Ça veut dire qu'il n'a pas le niveau pour suivre nos cours. Donc là, on fait une réorientation. Qu'il a été absent, c'est-à-dire qu'il est pas prêt à s'investir. Ou que ça se soit par exemple très mal passé en stage, et là aussi c'est rédhibitoire, puisqu'au vu de l'insertion professionnelle, on considère que si un jeune n'est pas capable de tenir 15 jours en stage, c'est que ça va être compliqué dans l'année. » (Chargée de mission, E2C, Marseille)

Par ailleurs, un phénomène connu et identifié par les acteurs interviewés dans le cadre de cette enquête est celui des dispositifs d'action publique, notamment en France, qui ne se substituent que rarement les uns aux autres, mais s'empilent et se stratifient pour la plupart. Ils présentent ainsi l'image d'une offre publique complexe et enchevêtrée, que nos interlocuteurs décrivent sous la métaphore pâtissière bien connue du mille-feuille.

« On a l'impression d'un mille-feuille, d'un saupoudrage permanent, depuis des années. Tous ces dispositifs, politique de la ville, politique de l'emploi, politique de l'insertion, politique familiale, politique sociale, etc., ce sont souvent des mille-feuilles, incompréhensibles pour le public. Parce qu'il y a 36 000 dispositifs, on ne sait jamais par quel bout le prendre. On a 35 interlocuteurs, alors qu'un seul suffirait, et rien que ça, enfin la preuve c'est que ça ne fonctionne pas. » (Conseiller, garantie jeunes, mission locale, Marseille)

L'image métaphorique est à ce point connue et partagée qu'elle est évoquée de manière quasiment systématique par les intervenants auprès des jeunes : « On appelle ça le mille-feuille [...], Voilà c'est ça et à la fin on est perdus. » (Chargée de mission, E2C, Marseille)

Le risque déjà ancien et parfaitement identifié d'une organisation tubulaire – l'image des « tuyaux d'orgue » revient également régulièrement – est celui d'un parcours décousu et d'un renvoi incessant des jeunes

bénéficiaires vers des institutions qui maîtrisent mal la connaissance de leurs offres respectives pour les jeunes.

« Il y a quand même des choses qui avancent, mais c'est toujours très long, très lent, et puis le jeune il n'en voit jamais la fin en fait. Parce qu'il est transvasé de dispositif en dispositif, d'enveloppe budgétaire en enveloppe budgétaire, et finalement, il ne sait jamais où il est. On se refille la patate chaude entre institutions. Il y a les jeunes qui savent très bien, qui ont compris le truc et qui vont en profiter largement, et d'autres qui ont besoin, je ne sais pas. Et puis il y a ceux qui sont complètement paumés dans ce marasme, qui n'ont pas les clés. » (Conseiller, garantie jeunes, mission locale, Marseille)

Cet empilement bien connu n'empêche pas les opérateurs d'identifier des types et finalités différent-e-s pour ces différents dispositifs. Il justifie également pleinement l'accompagnement offert aux jeunes. En effet, dans un tel maquis d'acteurs et de dispositifs, le conseiller fait office de boussole prescriptive, pour autant qu'il s'y retrouve lui aussi. Ce rôle s'avère parfois complexe, comme en témoigne la citation d'entretien suivante :

« Alors il y a plusieurs styles de dispositifs en fait. Il y a les dispositifs d'accompagnement, donc là il y a le PACEA, il y a la garantie jeunes qui est quand même un bel outil, pourvu que ça dure, voilà, ça c'est des dispositifs plus d'accompagnement. Après, il y avait des dispositifs d'État d'accès à l'emploi, ce que l'on appelle tout simplement les emplois aidés, qui sont supprimés. Adieu. Bon, il y a le PEC¹¹ maintenant, mais bon. [...] Je ne sais même plus ce que ça veut dire le PEC, je vais demander à ma collègue je sais plus. » (Conseillère, mission locale)

En tant que balise au sein des multiples possibilités qui s'offrent aux jeunes en termes d'intervention, ce rôle est clé. Les intervenants finissent ainsi par assumer à l'échelle des individus la responsabilité de prévention des différentes formes de non-recours à l'aide publique, dont les causes se retrouvent à d'autres échelles, comme c'est le cas du non-recours par méconnaissance, par complexité administrative ou par dénigrement de soi en tant que demandeurs d'aide. Cet intervenant en parle :

« Mais moi, en tant que tel, je ne les connais pas toutes les ressources, non plus. Mais je sais où aller voir pour trouver. Sinon je fais des appels. C'est mon rôle là-dedans. Je ne vais pas dire aux jeunes "bien trouve ça". Parce qu'il ne sait pas à la base comment le trouver. Moi je vais lui montrer, comment trouver, puis je vais faire le chemin avec lui. C'est beaucoup de l'éducation, le transfert de connaissances [...]. Puis on pourra tellement faciliter peut-être l'échange d'informations, que ce ne soit pas elle qui doive courir après son papier. [...] Parce qu'il y en a, aussi qui à cause de ces paperasses-là, puis toutes ces modalités-là, ils ne veulent pas faire les démarches. Ils sont tannés. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables, Québec)

Malgré cette diversité, un certain nombre d'instruments apparaissent plus transversaux ou prépondérants, parmi lesquels les outils d'information et de sensibilisation au Québec et les stages et l'apprentissage en France ont une place de choix.

▪ ***L'information et la sensibilisation, points de départ au Québec***

Comme Léa Lima et Christophe Trombert (2013) le remarquaient déjà, le Québec mise davantage sur l'information et la sensibilisation des jeunes, et sur leur activation, les voyant ainsi comme des acteurs de leurs destins. En comprenant le problème des jeunes comme un problème de conscience et non seulement

¹¹ Parcours emploi compétences.

de compétences, les instruments d'action publique au Québec qui visent à offrir et systématiser l'information, mais également la sensibilisation des jeunes à leurs problèmes ou solutions, occupent une place importante des activités, notamment de groupe. Que ce soit en parallèle ou en préalable à la mise en travail – notamment collective, à un stage, un retour à la formation, des séances d'orientation socioprofessionnelle, des activités de réseautage, l'attribution d'une allocation ou du logement – l'information est fortement mise en avant par les dispositifs. Elle représente une manière claire d'approcher la vision globale des parcours, dont les intervenants font la revendication. L'information suppose notamment de développer des compétences au service de l'employabilité dans un cadre plus large qui dépasse les ressources scolaires ou professionnelles:

« Il y a ma collègue formatrice qui propose des formations, des ateliers sur toutes les attitudes gagnantes en emploi [...] on a identifié comme une des problématiques principales de nos jeunes les interactions, gérer les interactions au travail. Et avec l'employeur, et avec les collègues. Bien plus que d'autre chose, mais on va dire on est plus dans le savoir-être que dans le savoir-faire, finalement. Donc ça, c'est une partie qui dure pendant une quinzaine d'ateliers, on va dire. » (Intervenante auprès des jeunes décrocheurs, Québec)

« Il y a le « sprint vers l'emploi » qui est une espèce de cursus sur une semaine et c'est un atelier par jour avec un conseiller. C'est super intensif et ça marche vraiment bien. C'est des petits groupes de genre 6-7 jeunes. [...] c'est super intensif. Là-dedans, on a, ben ben des informations et du monde de même parce qu'ils n'ont pas accès à beaucoup de choses. Sinon, il y a des conférences qui se donnent. Il y en avait une hier. C'était sur la fonction publique fédérale qui venait expliquer comment on embauche à la fonction publique parce que c'est quand même un employeur de choix. On avait comme 50 personnes. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

En lien avec le renforcement des capacités axées sur le savoir-être, l'information adopte également la forme – notamment pour la catégorie des jeunes immigrants – de sensibilisation aux valeurs de la culture québécoise, qui s'avère centrale dans les critères mêmes d'admissibilité des catégories de migrants au Québec¹²:

« Le vivre-ensemble en général. C'est ça, c'est la troisième grosse partie de notre job, ici, c'est la sensibilisation. [...] Plus de la population. Là, on fait un travail plus auprès de la population québécoise. Les sensibiliser à la diversité, à la mixité sociale et au vivre-ensemble. » (Intervenant, organisme de soutien aux personnes immigrantes, Montréal)

L'accès à des informations et des connaissances de base, qu'elles soient pratiques ou fondamentales, représente un aspect important dans la suite des étapes vers l'atteinte de l'autonomie des jeunes en situation de vulnérabilité. Cette entrée vise également à impliquer les jeunes dans leur mise en marche pour résoudre leurs problèmes d'insertion, et à prévenir la dépendance au système d'aide pour la suite de leur parcours.

¹² Devenant même un débat clé en période électorale lors de la dernière élection du Premier ministre du Québec, dont certains candidats insistaient pour mettre en place un test sur les valeurs québécoises au même titre que la langue française avant même l'arrivée sur le territoire.

▪ ***Les stages et l'apprentissage, instruments prépondérants dans le contexte français***

Que l'on soit en mission locale, en école de la deuxième chance, en centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), en agence APEC ou en MFR – et donc peu importe le type de public concerné –, l'outil premier en France, en lien avec la logique de mise en emploi, est le stage. Il apparaît ainsi comme un instrument d'action publique (Lascoumes et Le Galès 2004) transversal et l'outil privilégié de structuration du rapport des jeunes au travail, quand ce n'est pas de leur insertion professionnelle.

« Nous, on a un outil qui est quand même assez efficace pour l'emploi, c'est ce qu'on appelle maintenant les PMSMP, les stages PMSMP, période de mise en situation professionnelle, très pompeux pour dire des stages en fait. Pour l'utiliser, c'est efficace. C'est-à-dire que le jeune se fait un CV, parce qu'un stage c'est une expérience professionnelle, ça dure trois jours, mais c'est une expérience. Ça leur donne une connaissance du métier, du monde du travail qu'ils n'ont pas et puis souvent ça débouche sur de l'embauche. » (Conseillère, mission locale, zone rurale)

Ainsi, pour bon nombre de jeunes français, les stages proposés durant leur accompagnement constituent le premier contact avec le monde du travail, à la différence des jeunes québécois de notre étude, dont les parcours d'emploi ont débuté beaucoup plus tôt, en raison de la culture répandue du travail des jeunes et des étudiants depuis l'âge du secondaire. Les stages représentent une forme privilégiée de socialisation professionnelle, comme le rappellent ces différents intervenants :

« La plupart du temps ils n'ont jamais travaillé. Au mieux, on a des jeunes qui ont quelques stages qui permettent déjà d'avancer. On a aussi, c'est ceux-là qui sont durs d'ailleurs, ceux qui n'ont jamais eu d'expérience professionnelle donc un stage, au bout de trois semaines c'est un peu dur pour eux, puisque là, pour le coup, il faudrait tout leur apprendre, y compris comment on dit bonjour, comment on se présente quand on arrive le premier jour en entreprise, c'est quoi une pause déjeuner, où est ce que tu vas te changer. Ça c'est un petit peu compliqué. C'est vrai que cette notion d'immersion professionnelle c'est plus facile quand ils ont déjà eu une première expérience. » (Chargée de mission, E2C, Marseille).

Toujours dans le champ de l'alternance et utilisé de manière étonnamment intensive auprès du public de jeunes migrants, l'apprentissage semble occuper lui aussi une place particulière. Les intervenants interrogés dans ce champ font mention d'un usage quasiment systématique de ce dispositif.

« Et alors, une fois le frein linguistique levé : la recherche d'un chantier d'insertion ou d'un CAP. » (Conseillère, association d'aide aux migrants)

« L'apprentissage c'est le dispositif qu'on utilise pour les moins de 25 et moi, ce que j'utilise beaucoup du coup, pour les autres, ceux qui ont plus de 25, en passant par Pôle emploi. » (Conseillère, Centre Provisoire d'Hébergement)

En effet l'usage du contrat d'apprentissage permet de prendre en charge plusieurs dimensions spécifiques de ce public. Il permet de conjuguer l'accès à des revenus salariés, qui conduisent à progresser vers l'autonomie des jeunes migrants par la dimension éducative de l'apprentissage linguistique et des savoirs fondamentaux :

« C'est vrai qu'à 90 % ils ont des titres de séjour étudiants dont il faut justifier les études tous les ans. Donc c'est un titre de séjour d'une année, donc, tous les ans, il faut justifier les études, c'est-à-dire que s'ils sont chez nous, qu'ils n'ont pas d'apprentissage, qu'ils ne peuvent pas justifier d'un titre de séjour, de dire "j'ai besoin d'un titre de

séjour étudiant parce que je suis en étude", tout peut s'écrouler. C'est pour ça que nous on met un gros point d'honneur à les faire entrer en apprentissage ce qui permet d'avoir un revenu et de pouvoir justifier un revenu étudiant en disant "je peux justifier de mes études puisque je suis en apprentissage certes, mais aussi en étude" et ça fonctionne très bien et c'est comme ça qu'on pallie au fait qu'ils puissent avoir des revenus. [...] En fait, le contrat jeune majeur, ça leur permet d'être accueillis chez nous, mais les conditions d'obtention du titre de séjour s'ils veulent rester en France et ne plus être pris en charge, parce que le nerf de la guerre c'est ça, la prise en charge logement, ils sont obligés de passer par l'apprentissage pour pouvoir avoir des revenus et partir. Là, il n'y a pas le choix, c'est terrible, mais c'est ça. » (Conseiller, association d'aide aux migrants)

Dans un domaine fortement contraint par les questions de statut et les normes réglementaires, le contrat d'apprentissage est un instrument qui permet aux intervenants de régler les problèmes administratifs en contribuant aux objectifs d'orientation vers des métiers « en tension ». Cette conseillère d'une association d'aide aux migrants en fait mention :

« C'est la condition, en fait quand on regarde un peu la liste des documents qu'on doit fournir à la préfecture, on sait par expérience et par dialogue qui a déjà été entretenu avec la préfecture qu'ils veulent des jeunes en apprentissage. Et de préférence dans des métiers tendus. [...] on sait qu'on a de bien meilleurs résultats en termes d'obtention de titre de séjour, les jeunes en apprentissage vont bien respecter l'insertion professionnelle. » (Conseiller, association d'aide aux migrants)

▪ ***Une multiplicité de statuts face à des critères restrictifs de sélection des bénéficiaires***

À l'égard de la variété d'instruments, on peut aussi faire ressortir la manière dont la variété des statuts d'intervention se multiplie dans les deux contextes, créant ainsi des contraintes lors de l'intervention et des défis d'articulation des ressources pour les intervenants. En effet, on constate une diversité de statuts chez les jeunes en situation de vulnérabilité suivis par les institutions publiques en France: scolaire pour les étudiants de MFR, stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés. Au Québec, des statuts plus larges permettent l'accès à l'aide publique : notamment l'âge, être jeune pour les CJE; le statut d'immigration dans les organismes pour immigrants ; un diagnostic de santé mentale ou physique pour certains services d'adaptation scolaire ou organismes communautaires ; la scolarité, notamment le décrochage pour les CJE, les écoles de formation pour adultes ; la langue et l'origine culturelle pour les organismes autochtones ; l'orientation sexuelle pour certains organismes de soutien. Ainsi, dans les deux contextes, à chacun de ces statuts sont attachés des droits, des garanties collectives, des bénéfices sociaux et des contraintes de suivi différenciées.

Face à ces statuts et avant de pouvoir conseiller les jeunes, il revient aux intervenants de diagnostiquer, catégoriser ou encore profiler les jeunes qui sont en face d'eux. Ce travail est indispensable pour enchaîner une seconde opération, celle de la sélection des bénéficiaires.

À titre d'exemple, en France, l'entrée dans la garantie jeunes repose sur une évaluation de la situation financière familiale, de la situation individuelle des jeunes (16-25 ans) et de leur localisation géographique, comme le rappelle un conseiller :

« Il y a un dossier administratif, c'est en fonction des revenus de la famille. Il faut que les revenus soient inférieurs au montant du RSA. [...] Donc il faut qu'ils soient dans aucune de ces situations pour rencontrer la mission locale

dont ils dépendent, parce qu'à Marseille c'est sectorisé en fonction des arrondissements. » (Conseiller, garantie jeunes, Marseille)

De la même manière, l'entrée en école de la deuxième chance fait l'objet d'un entretien qui permet d'évaluer la situation individuelle et familiale du candidat. Les jeunes concernés doivent également pouvoir justifier d'un décrochage avéré d'un an, ce qui représente une forme d'institutionnalisation d'un temps de latence qu'une étude réalisée en Rhône-Alpes estime en moyenne à 28 mois (MRIE, 2011). Ce processus de profilage apparaît assez routinier et commun aux organisations rencontrées, comme le rappelle une conseillère de mission locale : « On a je pense toutes les mêmes phases : c'est la phase diagnostic. On pose des choses. Le jeune arrive, il intègre la promotion on a une phase diagnostique qui est posée. Après on va plutôt gérer les priorités. » (Conseillère, mission locale, Marseille)

Malgré l'approche globale à partir de laquelle ils voudraient guider leur métier, les participants considèrent que cette sélection est paradoxale, voire contradictoire pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, cela est dû en partie à la malléabilité politique des critères de sélection, comme souligné au Québec. Les bénéficiaires sont censés être choisis en fonction des instruments mobilisés, mais cette malléabilité reste liée aux changements de politiques d'emploi et de la jeunesse qui sont mises en place dans chaque contexte. Ces changements conduisent bien souvent à ajuster la réalité aux programmes, et moins les programmes à la réalité des jeunes, comme le décrit cette intervenante :

« Moi je n'ai jamais eu de difficulté à recruter avant et là, depuis qu'on est en entente de services, c'est très difficile. Il y a des contraintes au niveau des statuts, au niveau des territoires, avec Emploi-Québec. Avant, je prenais des jeunes en permis temporaire. Je prenais des jeunes qui venaient d'autres territoires [*Et tu ne peux plus ?*] Non. J'ai perdu 50 % de ma clientèle comme du jour au lendemain donc là, ça fait mal. Et, moi, je vois des besoins parce que ça appelle constamment pour ça. Donc il y a des besoins et je n'arrive pas à trouver encore de financements pour ces clientèles-là. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Même si l'échelle des cadres programmatiques des dispositifs échappe aux intervenants, à différentes périodes, certains critères s'assouplissent et d'autres se durcissent davantage. Néanmoins, ces modifications sont parfois favorables aux intervenants :

« Il y a eu beaucoup de changements dans les dernières années au Carrefour. Auparavant, tous les jeunes pouvaient venir, OK. Tous les jeunes pouvaient venir et on n'était pas obligés de recenser les jeunes qui étaient venus. Ensuite, il y a eu quatre ans où il a fallu davantage cibler certains jeunes, puis pouvoir noter chaque jeune qui était venu. Donc là en gros, on était plus sur du quantitatif que sur du qualitatif. Donc il y a plus de quatre ans, on était sur du qualitatif, on est passé sur du quantitatif. On est en train de revenir sur du qualitatif, ce qui est intéressant. [...] Ce n'est pas une politique du CJE, c'était la mise en place des politiques publiques, hein. Mais là, il y a vraiment une souplesse. Puis ça, ça nous est vraiment expliqué par la direction, d'ouvrir à tous les jeunes. » (Intervenante, programme d'insertion en emploi pour les jeunes, Québec)

Ensuite, de manière générale, les intervenants québécois signalent souvent que les critères de sélection de la clientèle restent trop restrictifs et « imposés » ; ils associent cette rigidité principalement et systématiquement aux institutions qui les financent, et moins à leur pratique professionnelle. Ces critères déterminent, de manière isolée ou articulée entre eux, le type d'aide publique que le jeune est susceptible de recevoir.

« Admettons, si je prends l'aide financière aux études, pour des Autochtones qui vont sortir des réserves, venir aux études et tout ça, qui vont faire des demandes d'aide financière, au moment où ils ont des allocations par le

Conseil de bande ou quelque chose comme ça, ça va les couper de leur aide financière. Parce que ça compte pour des bourses qu'ils doivent déclarer, et l'aide financière va couper là-dessus. » (Intervenante communautaire et à l'aide financière dans un cégep, Québec)

Face à ces critères stricts, une variabilité de réactions se profile. Tandis que certains intervenants s'adaptent et restreignent leur pratique professionnelle aux cadres prescrits par les critères officiels d'admissibilité des programmes, d'autres, selon leur marge de manœuvre, essayent d'être plus flexibles.

« Jamais que je ne savais que ça aurait pu être une alternative, parce que même si quelqu'un avec une déficience physique, intellectuelle, ou TSA [troubles du spectre autistique], ça ne l'empêcherait pas non plus que moi je travaille avec ici, présentement, dans le programme Programme d'autonomie et de remise en action [PARA] [I]. Parce qu'il n'y a pas d'exclusion de quoi ce que soit. La personne peut avoir un diagnostic, pas de diagnostic, peu importe, on s'en fout. Un revenu, pas de revenu, regarde, le gros plus, encore là, de PARA, c'est la grande flexibilité. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables, Québec)

Ces derniers acceptent beaucoup mieux de sélectionner leurs bénéficiaires par des critères liés au bilan de la situation globale du jeune lors de l'application des programmes (par exemple : est-ce que ce jeune a une problématique « grave » ou non). La plupart d'entre eux jugent que leurs critères sont davantage adaptés et qu'ils leur laissent une plus grande marge de manœuvre.

Les dispositions contrastées des intervenants vis-à-vis des critères officiels vont déterminer la mobilisation des différents outils de profilage :

« Chacun à leur mission et leur philosophie différente dans chaque organisation donc ça dépend. Des fois, ça peut varier de façon assez importante. Ça dépend de l'approche. Mais non, on n'utilise pas les mêmes outils. » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi, Québec)

Ainsi, on constate que l'utilisation d'outils visant à identifier les vulnérabilités des jeunes varie grandement d'un dispositif à l'autre. Certains nous décrivent la manière dont leur « instinct » leur permet de cibler les problèmes des jeunes, alors que d'autres utilisent des outils très spécifiques et standardisés pour cibler les besoins (par exemple : grilles personnelles de questions ; outil de sphère de vie ; « réso-mobile », un outil conçu par un organisme qui est maintenant vendu aux autres, soit une sorte de cartable contenant une multitude de besoins que le jeune est amené à sélectionner pour représenter sa situation ; grilles de la DPEJ).

« De base, on a des rencontres individuelles. Donc la première fois qu'un jeune se présente, on va le rencontrer individuellement et on va y aller en fonction de leur besoin. Pourquoi tu viens nous rencontrer ? Donc le premier outil c'est vraiment l'instinct de l'intervenant. Ce n'est pas concret, mais à partir de cette rencontre, par la suite, on va voir "ok, tu as plus besoin d'orientation, tu as plus besoin de formations scolaire et professionnelle ou tu as besoin de support pour régler des problèmes avant de te remettre sur pied". [...] Après ça, on utilise, concrètement, on utilise l'outil réseau-mobile qui est un outil dans lequel on va faire comme notre première rencontre, ça va n'être que des questions. C'est un espèce de monologue de la part de l'intervenant dans lequel on demande "oui" ou "non". Est-ce que tu as des problèmes financiers ? Est-ce que tu as une dette à régler ? Fait que c'est toutes des questions. On a aussi tangible, de façon tangible, un cartable dans lequel il y a des velcros qui sont séparés en fonction des choses les plus urgentes aux choses les plus vulnérables. » (Intervenante, carrefour jeunesse-emploi)

En définitive, la variation dans les outils utilisés pour identifier les vulnérabilités des jeunes est très importante et significative quant à la possibilité pour les jeunes d'accéder à des services. Dans l'éventail de ces outils, le référencement par les intervenants semble être l'un des moteurs les plus importants pour l'accès aux ressources :

« Premièrement, ils ne savent souvent pas que j'existe. Ça fait que c'est souvent du référencement à l'interne qui se fait. Du dépistage, si on veut, des autres conseillers d'orientation. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables, Québec)

■ ***Un traitement différencié pour les jeunes immigrants...***

Au Québec, comparativement aux organismes pour les jeunes non-immigrants, les organismes intervenant auprès des publics migrants semblent être moins restrictifs en termes d'accessibilité ; les deux structures consultées appliquent, de manière différente, une perspective d'ouverture totale. L'une d'entre elles, qui est aussi un CJE, se sert de sa fondation pour subventionner les interventions auprès de populations non éligibles. La deuxième, qui est davantage dans le communautaire, a pour mission de combler les trous dans le système qui laissent tomber une certaine frange de la population immigrante, notamment au regard des critères de résidence permanente. En même temps, les jeunes immigrants semblent être ceux qui échappent au plus grand nombre de critères officiels d'éligibilité face aux institutions en raison du statut migratoire (résidence permanente demandée pour la plupart des dispositifs).

« On ne fait pas de tri. Alors ça c'est la particularité de notre organisme, c'est qu'on n'a pas de... On a ce qu'on appelle l'accueil inconditionnel. Donc il n'y a aucun filtre par le statut, le revenu ou, etc. Donc chaque personne, on dit qu'on travaille avec les nouveaux et moins nouveaux arrivants. C'est pour essayer d'ouvrir la porte à toutes personnes en fait. On va dire qu'on n'a pas justement ces critères. Il y a d'autres organismes qui eux sont pris par des financements gouvernementaux, puis qu'ils doivent juste travailler avec des immigrants économiques, les temporaires, etc. L'organisme a été créé au départ, quand même, pour se placer dans les creux de service, donc il y a déjà d'autres organismes qui font déjà un travail, puis nous c'est plus pour compléter ce travail-là. Donc, c'est pour ça qu'il n'y a pas de critères de départ. Puis, je parlais de cette approche globale, c'est vraiment notre manière de travailler, c'est qu'on va essayer de prendre en compte tout le contexte et de répondre au besoin de la personne. Puis comme on n'a pas ces critères-là, ce n'est pas nécessairement des personnes qui sont vulnérables. On ne définit pas, on ne va pas faire un tri, dire que cette personne-là est vulnérable. C'est vraiment global et puis la vulnérabilité encore une fois elle peut se placer encore à différents niveaux... [...] alors c'est "immigrant" au sens, quand même, de quelqu'un qui vient de l'extérieur du pays. » (Intervenant, organisme de soutien aux personnes immigrantes, Montréal)

En France, pour ce qui concerne les primo-arrivants, les conditions de sélections sont plus drastiques, alors qu'elles sont intimement liées à des questions de statut. Le cas des demandeurs d'asile est particulièrement significatif de cet état de fait. Les bénéfices sociaux et l'accompagnement sont conditionnés par le statut légal du jeune bénéficiaire. Cet extrait d'entretien témoigne de la complexité et de l'illisibilité qui s'impose de fait aux jeunes primo-arrivants :

« Donc il fallait et il faut toujours allier la solution du français avec un minima de ressources parce qu'avec tout ça, pour les personnes qui ont acquis leur statut, protégé subsidiaire ou réfugié, l'OFII [Office français de l'immigration et de l'intégration] les contraint positivement à des parcours d'apprentissage du français de 200 heures. Sauf que ces parcours-là ne sont pas rémunérés, donc ça veut dire que le temps que la personne soit conviée conjointement pour le CIR, le contrat d'intégration républicaine sur 2 modules très spécifiques, et

juste après aux cours de l'OFII [...], du temps se passe et quand elles engagent ce parcours elles ne sont pas rémunérées. Donc ça fait des complexités supplémentaires pour des personnes qui sont quand même dans des situations très difficiles. Quand elles ont obtenu leur statut, elles peuvent penser que tout va bien, mais c'est le début des difficultés, sachant que concomitamment à ça, l'ATA, l'allocation temporaire d'attente, qui était délivrée pendant 1 an aux personnes qui avaient obtenu leur statut, alors que les protégés subsidiaires ; parce que les réfugiés en fait, une fois qu'ils avaient obtenu leur statut ils avaient encore le bénéfice un mois de l'ADA, l'allocation de demandeur d'asile, mais après plus rien. Donc on était dans une situation où les réfugiés étaient moins aidés en termes budgétaires que les protégés subsidiaires qui eux avaient encore 1 an le bénéfice de l'ATA qui était versé par le pôle emploi. [...] Donc ça fait des étapes qui sont quand même difficiles à franchir parce qu'elles sont dans un contexte qui n'est pas forcément favorable à la tranquillité de la personne, à sa sérénité, qui plus est avec des usagers qui ont des cadres de références qui sont complètement déconnectés de notre cadre à nous et qui ne comprennent pas qu'en France il faut savoir parler la langue pour pouvoir travailler. » (Chargée de mission, association d'aide aux migrants)

3.3 Non-recours et préconisations des intervenants

Enfin, cette dernière partie rassemble quelques résultats à la fois sur le non-recours aux dispositifs, mais aussi la parole des intervenants, lorsqu'on les invite à imaginer des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent, et la place que l'intervention laisse à la voix des jeunes.

▪ **Accès au droit et non-recours**

Un premier constat s'impose d'entrée de jeu, le questionnement sur l'accès et le non-recours à l'offre publique de droits, de prestations ou de services ne déstabilise pas nos interlocuteurs, preuve que cette préoccupation auparavant marginale commence à pénétrer le milieu des opérateurs de politiques publiques. Pour autant, la distinction proposée par les travaux de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Warin, 2016) entre non-information, non-demande et non-réception n'est pas mobilisée par nos interlocuteurs et relève davantage de l'analyse des phénomènes qu'ils décrivent.

Le non-recours par absence ou carence d'information est présent majoritairement dans les deux contextes nationaux étudiés. De très nombreux jeunes ne sont pas informés de leurs droits, comme le rappelle ce conseiller en garantie jeunes marseillais, ou des services qui peuvent les aider, comme le souligne l'intervenante québécoise :

« Oui parce qu'on a des jeunes qui connaissent pas du tout leurs droits. Leurs droits par exemple au logement, leur droit à la CMU pour ceux qui remplissent les critères, voilà des droits administratifs comme ça, dont ils n'ont pas forcément connaissance, donc il y a des ateliers ici en ce sens avec des partenaires ».

« On a les ressources pour le faire [les accompagner], mais encore une fois, faut faire de la promotion de nos services. Ce n'est pas tout le monde qui nous connaît. Nous ici on est dans une région. C'est des petits villages de 2 000 habitants parfois, en moyenne. Il y a sûrement plein de jeunes dans ces villages-là qui sont des décrocheurs, mais qu'on n'est pas capable de rejoindre. Donc nous aussi, on a des défis au niveau de la promotion des services. J'ai l'impression que ce n'est pas toujours parce que les jeunes ont l'impression qu'il n'y a pas de service qui leur est offert, mais ils ne les connaissent pas. » (Intervenante en persévérance scolaire chez les jeunes, Québec)

Pour autant, il est difficile d'incriminer à ce stade les institutions puisque c'est précisément l'une de tâches des conseillers que d'informer les jeunes sur leurs droits et leur éligibilité à certains services ou prestations. C'est effectivement ce qu'ils font en entrevue ou en mobilisant des partenariats externes, comme le rappelle notre interlocuteur dans la suite de notre échange

« C'est vrai que ces droits-là, ils ne les connaissent pas forcément quand ils arrivent dans les antennes de la mission locale ou ici. Ça peut être des droits aussi sur tout ce qui est citoyenneté aussi, on l'aborde, droit de vote, etc. On l'aborde. Et puis parfois c'est des droits de victimes aussi, quand même on a parfois des jeunes qui ont été victimes de choses assez terribles, et ils ne connaissent pas forcément les droits qu'ils ont en tant que victimes. Donc nous évidemment on n'est pas juristes, par contre on a des partenaires vers qui on les oriente. »

La non-demande comme la non-réception suppose une éligibilité déjà acquise, mais aussi le fait que les bénéficiaires potentiels ne peuvent y avoir accès pour une raison ou une autre. La question linguistique constitue une de ces raisons régulièrement évoquées en France. L'accès aux droits et services est ainsi plus complexe et difficile pour les primo-arrivants, du fait de la barrière linguistique. C'est le sens de cette intervention soulignée par une chargée de mission en centre provisoire d'hébergement :

« Donc en mission locale ils peuvent avoir accès à la Garantie jeunes, ça c'est théorique, mais en fait en Garantie jeunes justement, ils veulent des personnes qui parlent déjà français, donc quand il ne comprennent pas, vu que c'est du collectif, ils ne peuvent pas y accéder. »

Les jeunes primo-arrivants représentent ainsi une catégorie particulièrement exposée aux phénomènes de non-recours. Deux exemples complémentaires permettent d'en rendre compte. La mécanique bureaucratique est un premier facteur et ses rouages complexes se marient mal avec les situations d'urgence que connaissent souvent ces jeunes. Un chargé de mission dans une structure associative spécialisée sur la population migrante nous en donne deux exemples significatifs :

« Et le seul hic ça va être au niveau de La DIRECCTE qui va mettre des mois et des mois à donner les autorisations de travail, alors que c'est le plein droit, à ralentir. Alors on les appelle, on envoie des mails, des courriers, on se déplace sur place, on fait tout ça. C'est toutes ces administrations, chambre de commerce, chambre des métiers, La DIRECCTE pour les autorisations de travail qui, au final, ralentissent et mettent des bâtons dans les roues quoi. On a plein d'exemples tous les jours. »

Le second exemple concerne un jeune migrant très motivé à devenir paysagiste, mais dont le parcours est semé d'embûches kafkaïennes, comme l'illustre cet extrait :

« Donc on a trouvé un employeur, on a fait l'inscription à l'école, tout était bon, tout était ok, et ça a mis près de 3-4 mois à se lancer parce que, le serpent qui se mord la queue, la chambre d'agriculture disait qu'il fallait une autorisation de travail pour enregistrer le contrat tout simplement et de l'autre côté on avait La DIRECCTE qui nous disait l'inverse "ah mais non, il nous faut le contrat, sinon on ne peut pas faire d'autorisation" et ça a duré trois mois. »

D'autres raisons émergent encore pour la non-demande de l'aide publique à travers une forme particulière de non-recours, mais qui est cette fois délibéré et même formulé directement et explicitement. Ce dernier de décline de manière différente. Il résulte à la fois des mauvaises expériences des jeunes dans les services ou d'un lien difficile avec les intervenants, ainsi que de la non-adhésion aux principes de l'offre ou aux valeurs que ces services mobilisent. Ces formes de non-recours délibéré sont prégnantes dans les données québécoises, les premières notamment au sein de la catégorie des jeunes en situation de décrochage

scolaire et celle des jeunes ruraux, et la deuxième au sein des services pour les jeunes autochtones et immigrants.

Plus particulièrement au Québec, les intervenants constatent bien souvent un refus des jeunes les plus marginalisés d'avoir recours à des services. Ils seraient « écoeurés », « brulés » par les interventions successives, les mauvaises expériences d'accompagnement, comme c'est le cas des jeunes une fois sortis des centres jeunesse ou suivis par la justice pénale juvénile.

« Dans les refuges, des choses comme ça, qui est vraiment différent. Puis pour moi, ceux que j'ai rencontrés qui étaient là, je trouvais que c'était des plus vulnérables, parce qu'en plus ils sont méfiants, ils sont méfiants de nous. Parce qu'ils ont perdu confiance au système, aussi, aux intervenants. Ça fait que créer le lien est plus difficile aussi, puis il y a une rage, ils ont comme une rage, aussi : "Crime, je n'ai pas demandé, je n'ai pas demandé." » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi)

Les jeunes refuseraient l'aide, perçue paradoxalement comme peu aidante pour eux. Ce constat existe tant dans les entretiens auprès des intervenants que dans ceux des jeunes de notre enquête. Le refus à demander des droits ou à solliciter des services résulte également des approches, des valeurs et des normes avec lesquelles fonctionnent les institutions censées les soutenir, qui s'éloignent de leur culture, leur manière d'envisager la vie, et également de leurs projets.

« Si quelqu'un veut un support quelconque, il va aller cogner au CLSC, il va y avoir un délai d'attente. Puis quand l'attente va être finie, ils vont voir un intervenant, l'intervenant bien après trois mois ça va changer. Il y a tout ce brouhaha-là qui fait en sorte que la personne va se tanner et va se dire "je ne demanderai plus d'aide, c'est trop long" ou "ça change tout le temps" ou bien "je suis juste un numéro parmi tant d'autres". Ici j'ai la chance de travailler vraiment, je peux donner plus de temps avec la personne, puis ce n'est pas juste un numéro parmi tant d'autres. C'est ça. » (Intervenant, programme d'accompagnement des jeunes vulnérables, Québec)

« C'est important d'accompagner les jeunes. Surtout les jeunes autochtones qui ont besoin de soutien. Qui ont besoin d'énormément d'accompagnement. Plus qu'un allochtone admettons. J'ai l'impression que pour plusieurs, je dois les tenir par la main : "Aujourd'hui on va faire tel appel." Ça les stresse au bout. Chaque chose... On les ébranle un peu. Ils sont très très vulnérables, ils sont très fragiles. On ferme la porte d'un autre. Ils se refermeront, fait qu'il ne voudra plus demander de l'aide. » (Intervenante, programme d'insertion en emploi des jeunes vulnérables, Québec)

Parfois ce sont les conditions mêmes de mise en œuvre du programme qui créent indirectement le non-recours. Un exemple est donné ici à propos du programme Hébergement, orientation et parcours vers l'emploi (HOPE) du ministère du travail, qui articule un hébergement en centre de l'AFPA avec un programme d'accompagnement vers l'emploi. Ce dispositif n'est ainsi accessible qu'aux migrants hébergés par l'AFPA, au détriment de ceux logés par d'autres structures. Les contradictions du système d'aide, en raison de l'incompatibilité des mesures avec l'éligibilité exclusive dans le fonctionnement des programmes, constituent une autre forme à travers laquelle les jeunes avec des besoins multiples sont exclus du soutien :

« il y a des mesures qui entrent en contradiction une avec l'autre par exemple. Je donne une location à un jeune avec le créneau, mais là, emploi Québec va lui couper son chèque. Parlez-vous là. Fait que ce n'est pas très aidant pour les jeunes » (Coordonnatrice, carrefour jeunesse-emploi)

Enfin, une autre problématique liée au développement du numérique dans l'accès à l'emploi concerne les jeunes ruraux qui ne bénéficient pas toujours des ressources nécessaires, comme le rappelle cette conseillère d'une mission locale rurale : « Donc on a des ordinateurs mis à disposition parce que quand même beaucoup de jeunes en milieu rural et vulnérables n'ont pas accès aux outils internet. Pas de connexion, pas d'ordinateur, voire ni l'une ni l'autre. »

▪ ***Quand les intervenants prennent la baguette magique***

La baguette magique est une proposition de « solution miracle » soumise aux interviewés. Il leur a été demandé de faire des propositions d'action ou de réforme en dehors de toute contrainte (budgétaire, organisationnelle, relationnelle, etc.). Cette projection nous permet d'identifier les leviers qu'ils identifient comme les plus pertinents et les plus importants. À cette proposition faite à nos interlocuteurs, les réponses furent nombreuses et variées. Pour autant, quelques grandes lignes se dégagent de propositions apparues régulièrement et qui renvoient à des changements à différents niveaux : au niveau des jeunes et de leur parcours, au niveau des dispositifs et du système d'aide, au niveau structurel et à celui d'une transformation fondamentale de la société ou du marché du travail. Or, si on compare les réponses des intervenants dans les deux contextes, des différences apparaissent, tant par rapport à ces niveaux que du contenu des changements souhaités.

D'un côté, il est intéressant de noter qu'au Québec la majorité des solutions apportées par les intervenants touchent les structures de manière large ou bien les dispositifs. Dans une moindre mesure, le changement au niveau des jeunes – ainsi que l'intervention sur le passé de cet individu, qui a mené à la fragilisation de son parcours – est mentionné par les intervenants. Cela étant, et de manière minoritaire, l'individualisation des problèmes des jeunes est quand même présente dans certains récits (par exemple : moins s'apitoyer sur son sort), mais c'est la vision plus systémique qui domine.

Plus précisément, au niveau des structures ou des institutions de manière large, la question d'un « revenu minimum garanti » est particulièrement prégnante, tout comme le fait d'agir contre la pauvreté, la précarité de l'emploi, l'amélioration des salaires au sein du marché du travail, et même sur la discrimination à l'embauche.

« Comme je disais, tout ce concept-là de cheap labour, ça fait tourner le cycle de la pauvreté, en fait. C'est souvent quand on est aux études, quand on commence, tout ça, on n'a pas beaucoup d'argent. Ce qui fait en sorte que c'est ça, l'économie est difficile, le fait de monter, etc., ça devient plus long. Donc ça déjà, il y a déjà des revendications des jeunes pour des stages rémunérés, puis je l'encourage, je le soutiens aussi. Je pense que ça serait un pas assez intéressant à faire. » (Conseillère à l'intégration en emploi des personnes immigrantes, Québec)

Au niveau de l'action publique, obtenir davantage de ressources pour les programmes, la possibilité d'avoir des dispositifs de qualité et plus adaptés à la réalité des jeunes, sans restriction de temps ni de ressources pour l'accompagnement et moins compartimentés, ainsi que la promotion d'une meilleure collaboration entre les ressources et les services sont plutôt préconisés.

« Ça fait que si on mettait plus de gens de terrain, ou les ressources d'aides étaient plus faciles d'accès, ou tout le monde pouvait avoir facilement accès à de l'aide sans attendre pendant un mois, bien ça aurait un impact assurément sur les vulnérabilités. » (Intervenante communautaire et à l'aide financière dans un cégep, Québec)

Au niveau des jeunes, l'idée de leur faire « vivre des réussites » dans leur vie personnelle et professionnelle, de leur offrir des possibilités de choix et d'épanouissement, de leur faire vivre moins de difficultés dans l'enfance et de travailler avec les familles (« reprogrammer le passé »), ainsi que de travailler une personnalité résiliente et positive constituent les principales propositions.

« Bien, j'essaierai de faire en sorte qu'ils puissent avoir tous l'occasion de vivre une expérience positive. Peu importe que ce soit un emploi, un stage ou du bénévolat, mais qu'ils aient vécu une expérience positive dans laquelle ils se sentaient bien. Où ils ont eu l'impression de pouvoir se réaliser, où ils ont senti que leurs compétences étaient reconnues. Je crois que ça, ça pourrait être vraiment aidant pour la suite. Parce que c'est ça qu'on vise au Carrefour, pouvoir faire vivre un jeune des réussites » (Intervenante, programme d'insertion en emploi des jeunes vulnérables, Québec)

De l'autre côté, dans le contexte français, ce sont les changements au niveau des dispositifs d'action publique qui ressortent de manière majoritaire. Les changements structurels sont moins mentionnés, et ceux directement au niveau des jeunes sont très souvent souhaités chez les intervenants français.

Au niveau de l'action publique, son décloisonnement tient une place de choix dans les actions préconisées : sortir du millefeuille, proposer une formule de guichet unique, élargir et renforcer les partenariats. On demande parfois le retour de solutions abolies – les contrats aidés par exemple –, alors que d'autres fois c'est l'information sur les dispositifs qui est visée. L'éloignement de la forme scolaire revient également régulièrement, de même que l'application entière ou plus bienveillante des mesures actuelles. Augmenter le nombre de dispositifs d'accès à l'emploi en réduisant les contraintes d'accès au droit est aussi une des solutions recommandées.

« Si j'avais un quelconque pouvoir politique, je commencerais par ça. Je dirais : "Bon maintenant ça suffit. On se met tous autour d'une table et on dit chacun ce que l'on veut, ce qu'on attend de jeune." Une fois qu'on se sera dit tout ça est bien les choses seront plus claires et peut-être qu'on pourra travailler plus en adéquation. » (Conseiller, mission locale, Marseille)

Les changements structurels, même si moins nombreux dans les propositions, se rapprochent de ceux souhaités dans le contexte québécois. Les intervenants souhaiteraient une meilleure distribution de la richesse et l'augmentation des ressources financières accrues ; ils préconisent aussi une prise en charge financière des jeunes sous forme d'indemnisation ou de revenu minimum. Le logement et l'accueil des jeunes, notamment migrants, mais pas seulement, se dégage comme une priorité qui fait du *housing first* une voie privilégiée par nos interlocuteurs.

« Par contre, filer un logement à ceux qui n'en ont pas, je veux bien m'en servir oui [...]. Oui plus d'aides alimentaires, vestimentaires, de logement, d'assurance. Mais ça, c'est plutôt un autre discours, c'est la société, c'est nous, c'est l'État. Tout ce qui est lié aux conditions des jeunes quoi. » (Conseillère, mission locale, Marseille)

Enfin, une série de recommandations visent à transformer les jeunes eux-mêmes en augmentant leur motivation, en leur faisant expérimenter « la place d'un autre », en leur octroyant un plus grand éventail de choix ou en éduquant leurs parents, tout en stimulant une meilleure compréhension du monde professionnel de leur part.

« J'essayerai de leur présenter un travail, une réalité, en fait qu'ils puissent avoir une vision là devant eux, avec cette baguette c'est qu'ils puissent dire qu'à la fois c'est bien et à la fois il y a des concessions, mais qu'ils puissent avoir une vision plus réaliste des choses. Je ne sais pas si c'est clair ce que j'essaie de dire. Que je puisse leur présenter une espèce d'image comme ça, où il n'y a pas d'idéal, il n'y a pas que du très mauvais et que du très bien. Il y a quelque chose de bien c'est sûr, et il y a aussi des choses sur lesquelles il faut faire des concessions » (Conseillère, APEC).

■ ***Prendre en compte la voix des jeunes ?***

Pour finir, face à ces solutions et propositions, qu'en est-il de la voix des jeunes dans leurs pratiques d'intervention et dans les instruments qu'ils mobilisent ? Car si les intervenants proposent des solutions, peut-on considérer qu'elles incluent le regard que les jeunes qu'ils accompagnent leur transmettent ? En effet, les conseillers interviewés dans les différents organismes possèdent une vision large du système d'action publique et des dispositifs à mobiliser. Ils constituent également des intermédiaires entre le monde des jeunes en demande d'aide et l'État, et cela, dans des cadres plus flexibles que ceux des institutions scolaires ou de la santé. De plus, comme nous l'avons vu, ils s'inscrivent dans une logique professionnelle et des référentiels mettant en valeur le point de vue des jeunes.

Il ressort pourtant dans le contexte québécois que, de manière générale, les jeunes ont peu de canaux pour exprimer leur avis sur les dispositifs et les services de manière formelle, bien que certains intervenants mentionnent qu'ils le font de manière informelle. L'un des seuls outils de consultation formelle est mis en œuvre par les CJE et vise à formuler des recommandations sur plusieurs sujets; toutefois, parmi les trois intervenants qui en font mention, un seul est réellement enthousiaste quant à sa portée réelle. Un centre communautaire autochtone mentionne le projet de création d'un comité jeunesse autochtone dans plusieurs de ses centres, ainsi que la tenue d'une soirée jeunesse pour recueillir l'avis des jeunes. Il est aussi intéressant de noter que l'intervenant de cet organisme juge que les jeunes ne seraient pas à l'aise de participer dans un contexte allochtone. Les deux intervenants qui travaillent avec les jeunes immigrants mentionnent que les différences culturelles peuvent être des obstacles à la prise de parole... En définitive, la participation des jeunes et leur avis sur les services et biens qu'ils reçoivent s'effacent à différents niveaux, tout comme les intervenants l'expriment :

« Je trouve que non, on manque de possibilités de dire nos choses aussi, en général. Je pense que les jeunes c'est la même chose. [...] Ils ont des possibilités de prendre la parole autrement, avec les réseaux sociaux. Mais est-ce qu'on les écoute dans les politiques... ? Mais je pense qu'ils n'ont pas encore assez un pouvoir, ils ne sont pas assez nombreux pour être convoités. » (Conseillère d'orientation, carrefour jeunesse-emploi).

Dans le contexte français, les réponses à ce sujet sont éloquentes. Les jeunes ne sont pas associés à la mise en œuvre des politiques, si ce n'est pas pour un comportement adéquat (motivation, activité, ponctualité, etc.). En milieu scolaire comme dans les écoles de la deuxième chance, on retrouve des mécanismes classiques de représentation – comme les délégués de classe – qui ont visiblement plus le droit à la parole ou à l'écoute que leurs homologues scolarisés dans les établissements secondaires de l'Éducation nationale. Hormis cet exemple un peu promotionnel, car rien n'y est dit des changements réels qui peuvent s'ensuivre, la voix des jeunes a bien peu de poids dans les institutions, même quand elles s'en préoccupent. Ainsi le rappelle ce conseiller en mission locale, en s'exprimant sur l'opinion des jeunes :

« Eh bien on leur demande pas, on leur demande jamais en fait [...]. Alors en ce moment, il y a un questionnaire qui circule au sein de la mission locale pour justement connaître les besoins des jeunes, mais ce questionnaire est une grosse escroquerie intellectuelle. C'est-à-dire que les réponses sont déjà dans les questions ».

In fine, la voix des jeunes n'est pas assez présente dans la mise en place et encore moins dans la formulation des programmes qui leur sont destinés. Dans ce cadre, le rôle que les intervenants et intervenantes pourraient jouer pour amener les besoins, les revendications et les aspirations des jeunes dans les services reste clé et en même temps exclusif à leur position dans la mise en œuvre des instruments de l'action publique.

Conclusions

Le vaste terrain empirique de la recherche réalisée et les résultats qui ont été exposés à travers les différents chapitres de ce rapport permettent de dégager quelques constats généraux sur les rapports à la vie professionnelle (activité, travail, emploi, marché du travail) des jeunes en situation de vulnérabilité au Québec et en France et l'action de ceux qui les accompagnent.

Tout d'abord, avec l'objectif d'échapper à la réduction de la vulnérabilité à un seul indicateur (de revenu, d'origine, d'éducation) ainsi que guidés par un souci de rigueur méthodologique fidèle à cette perspective, nous avons identifié des catégories variées et particulières de la population des jeunes (en décrochage, ruraux, immigrants, surqualifiés, autochtones), à partir des effets avérés de fragilisation que certaines caractéristiques pourraient posséder sur le parcours (le manque de diplôme, l'éloignement des centres urbains, l'origine immigrante, l'appartenance culturelle...). Cette hypothèse, au départ valide du point de vue de l'échantillonnage des cas empiriques, s'est révélée pourtant difficile à opérationnaliser en raison de l'entrecroisement des difficultés au sein des parcours des jeunes identifiés pour cette recherche. En effet, ces difficultés tendent à s'empiler et à interagir – particulièrement quand il est question de diplôme ou d'origine immigrante. Cependant, si l'aspect méthodologique a posé des défis, c'est fondamentalement le caractère ontologique de la vulnérabilité que s'est manifesté grâce aux embûches de classification des cas. En effet, la segmentation analytique des difficultés des jeunes devient inopérante du point de vue des récits de vie, qui tendent à montrer la configuration complexe des conditions qui s'articulent pour définir les séquences de vulnérabilité dans les parcours. En conséquence, le fait de présenter majoritairement des résultats transversaux aux diverses sous-catégories des jeunes de cette enquête permet de dégager un premier constat général de cette recherche : l'interdépendance des difficultés, des situations, des sentiments – ce que soulignent les jeunes – ; et l'auto-alimentation des facteurs de fragilisation des parcours intrinsèques à la définition de la problématique de la vulnérabilité – ce que rappellent les intervenants.

La double perspective comparative adoptée dans ce rapport – entre France et Québec d'une part ainsi qu'entre jeunes selon les types présumés de vulnérabilité d'autre part – soulève deux interrogations en forme de bilan : en définitive, relève-t-on plus de différences que de ressemblances entre ces jeunes (ruraux, migrants, autochtones, descendants de migrants, décrocheurs et diplômés déclassés) et entre ces deux terrains d'enquête ? Sur le premier versant, les jeunes que notre équipe a rencontrés au cours de cette enquête partagent beaucoup plus de points communs que de divergences au regard du rapport au travail. Pour autant, deux catégories semblent se singulariser à de multiples reprises : les primo-arrivants et les diplômés déclassés, et ce sur différents points allant des difficultés rencontrées aux aspirations projetées (cf. infra). Plus inattendue peut être, la comparaison entre jeunes français et québécois qui a été opérée ici souligne l'existence de plus de ressemblances que de dissemblances. Au fond, hormis les aspects spécifiques référés à des conditions sociétales ou conjoncturelles distinctes – le marché du travail en étant un bon exemple – qui transparaissent par moment mettent en évidence par effet de miroir l'ampleur des points communs. Que ce soit en termes de vulnérabilités, de rapport au travail ou d'intervention publique, les situations française et québécoise font souvent écho l'une à l'autre ; et, bien souvent, on dégage les mêmes points saillants d'un bord et de l'autre de l'Atlantique.

Rappelons en quelques lignes les principaux points saillants des trois piliers qui structurent cette recherche.

Pour ce qui concerne les vulnérabilités, elles apparaissent séquentielles et fort heureusement plus circonscrites à une ou des phase(s) de vie et une série de facteurs qu'à un état stable dans le temps. Elles apparaissent également marquées au coin des relations sociales, qui en font une situation ressentie, actée et/ou attribuée, déterminée avant tout par un sentiment d'impuissance qui donne à la notion d'« empouvoirement » (empowerment) toute sa force résiliente. Les facteurs déclenchants de cette situation sont multiples et interdépendants dans un contexte social où l'usage du terme « vulnérabilité » est le plus souvent euphémisé dans une terminologie dominée par l'indication de « difficultés ». La notion d'agentivité se dégage ainsi comme antonyme des vulnérabilités. Elle construit une dynamique réparatrice autour de trois champs de force que représentent l'autoréflexivité, l'accumulation d'expériences positives et le regard des autres. On sort des vulnérabilités comme on y entre : par le jeu des relations sociales.

Au chapitre du rapport au travail, sa centralité pour les jeunes apparaît fortement marquée mais imprégnée d'une vision ambivalente, car souvent vécue comme exogène et relevant d'une obligation instrumentale autant que morale. À l'opposé, l'inactivité apparaît majoritairement subie et rejetée. Quand elle s'accompagne d'une série de bénéfices tirés des politiques sociales, elle est encore plus problématique et ambivalente. L'accès à ces bénéfices sociaux – même s'ils sont souvent jugés insuffisants – se fait avec hésitation montrant ainsi la performativité d'un discours sociétal sur l'assistanat. Ces hésitations – en forme de « ne pas abuser » – ouvrent la voie à des phénomènes de non-recours par non-demande des prestations auxquelles ces jeunes vulnérables pourraient avoir droit. Le travail demeure donc central et apparaît même par maints aspects comme un pôle gravitationnel pour structurer les autres sphères (familiale, personnelle, amicale), c'est notamment le cas pour les jeunes migrants. Le rapport au travail, son importance, sa centralité, ne relève pas que d'une empreinte morale, mais se rend également à une conception très instrumentale : gagner de l'argent, en particulier pour gagner l'autonomie (notamment par rapport à la famille) qui caractérise, pour les jeunes, la vie des adultes. Gagner sa vie c'est être autonome, mais c'est aussi trouver sa place et s'inscrire dans une utilité sociale dont le travail est une clé majuscule. Mais les places sont chères et même si, de part et d'autre de l'Atlantique, le marché du travail s'avère (sur la période étudiée) plus ouvert au Québec, il n'en demeure pas moins que, pour les jeunes et singulièrement les jeunes en situation de vulnérabilité, trouver sa place n'est pas un jeu d'enfants. Et ce n'est par méconnaissance de cause. En effet, un constat frappant et contre-intuitif de cette recherche demeure le niveau de conscience des jeunes par rapport aux caractéristiques du marché du travail. Ils nous ont montré, et à de multiples reprises, qu'ils et elles sont loin de méconnaître les complexités sectorielles ou structurales (la segmentation du marché du travail en leur défaveur par exemple) de ce marché. Ils ont bien conscience des sésames pour y accéder que ce soit l'importance des études, le rôle de l'expérience, l'importance des réseaux personnels et professionnels ou les phénomènes de discrimination systémiques. Et ils démontrent également une nette conscience de leur place singulière comme en témoigne la plus grande force des aspirations – à la vérité ce sont plutôt des attentes – chez les diplômés que chez les jeunes sans qualifications. Ils identifient parfaitement la segmentation et la sélectivité du marché du travail.

Tout aussi frappante est la faible reconnaissance de ce haut degré de conscience par ceux qui ont pour métier de les accompagner. Nous retrouvons ainsi régulièrement l'empreinte d'un discours critique sur le

rapport au travail des jeunes, trop lâche, trop insouciant, trop parasité par l'accès à des bénéfices sociaux et trop irréaliste. Ici la France se démarque du Québec. Mais s'il est bien une catégorie de jeunes dont tous saluent l'investissement dans le rapport au travail, ce sont les jeunes migrants pour qui l'accès au travail est, avec l'accès à la langue, le levier incontournable de leur insertion sociale.

Que le travail soit l'instrument central de l'insertion sociale, personne parmi les intervenants n'en doute. Le développement des logiques d'activation est ainsi nettement sensible pour des services d'aide aux jeunes encastrés dans le service public de l'emploi. Il ne faudrait pas en conclure pour autant à une intervention publique obnubilée par l'efficacité du placement en emploi. En effet, c'est bel et bien la bienveillance et une approche globale des jeunes qui demeurent cardinales pour les conseillers que nous avons rencontrés. Certes, ils conçoivent leur rôle, surtout en France, comme un principe de réalisme au sens où il leur revient souvent d'aider les jeunes à faire le deuil de leurs aspirations pour des préférences adaptatives jugées plus réalistes. Il faut également rappeler que leur action est encadrée, managée, évaluée, quand elle n'est pas minutée. Émerge alors avec force la question de la marge de discrétion qu'ils peuvent s'aménager dans cet univers bureaucratique et sa finalité. Sa finalité ? C'est clairement de prendre ses distances et parfois de contourner les règles pour mieux individualiser leur action, pour mieux adapter leurs outils aux besoins multiples et complexes de ces jeunes en situation de vulnérabilités. Alors, dans ce millefeuille de dispositifs et de normes, ils deviennent boussoles prescriptives pour des jeunes à qui, de toute manière, on ne demande pas leur avis quand on édicte ces normes et qu'on forge ces instruments d'action publique.

Reste au final l'équilibre fragile qui caractérise les actions et leurs significations pour les protagonistes de ces scènes sociales. Le caractère vital et moral de l'activité pour les jeunes en parallèle au manque de soutiens lors des moments d'impuissance ou de précarité financière, la forte motivation pour travailler face à l'inadaptation ou la fermeture d'opportunités sur le marché du travail, des référentiels d'intervention fondés sur la bienveillance et la globalité contraints au quotidien par des critères de gestion, d'évaluation et de financement restrictifs n'en représentent que quelques exemples. Ces équilibres sont fragiles, en raison du fait que tant les jeunes que les intervenants se trouvent aux prises avec une variété, quand ce n'est pas une incohérence, des normes : institutionnelles, bureaucratiques, professionnelles, familiales et personnelles, qui traversent le métier d'intervenant autant que les parcours et aspirations des jeunes. En contrepartie, les contradictions de ces normes remettent sur pied la volonté d'agir des acteurs étudiés ici. L'agentivité des jeunes et des intervenants, mise en évidence par les définitions et les revendications des sens, des rapports, des référentiels, avec lesquels ils et elles composent leurs pratiques est loin de constituer un simple effet politique de responsabilisation des individus. Elle dévoile plutôt les difficultés à accéder à une position d'acteur, même fortement contrainte.

Revenons pour conclure sur la convergence troublante des résultats et des constats entre les contextes français et québécois. En effet, la mise en perspective a permis de mettre en exergue l'injonction commune, dans les pays occidentaux et au nord de l'hémisphère, d'agir pour l'emploi des jeunes, notamment pour ceux cumulant des barrières d'insertion professionnelle et sociale. Les préoccupations et questions de recherche partagées à l'origine même de ce projet mènent à s'interroger sur l'internationalisation des enjeux, des problèmes sociaux, et des modèles d'intervention concernant les jeunes des pays différents. Ainsi les constats généraux issus de cette recherche proposant de conceptualiser autrement la vulnérabilité en tant que séquence d'un processus plus large, de démystifier quelques idées reçues sur les rapports à la

vie professionnelle de ces jeunes déjà stigmatisés sur d'autres plans, ou encore de soulever les injonctions auxquelles est contraint le travail d'intervention, soulèvent des enjeux qui dépassent largement les deux cas étudiés ici.

Bibliographie

- Baillergeau E., Duyvendak J., 2015, « Les aspirations des jeunes: Un impensé de la participation citoyenne ? », *Revue du CREMIS*, n° 1, vol. 8, p. 41-47.
- Bellot C., Loncle P., 2013, « Présentation: l'accompagnement des jeunes en difficulté », *Lien social et Politiques*, n° 70, p. 3-9.
- Berthet T., Plessard C., Simon V., Cart B., Costenoble O., Toutin M-H., 2014, *Évaluation du service public régional de l'orientation tout au long de la vie en Picardie dans le cadre du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles*, Net. Doc n° 128, CÉREQ.
- Berthet T., Simon V., 2017, « The CCAPPA method and the capability approach: giving voice to young people in research through participative methods » in Otto H-U., Edgell V., Bonvin J-M., Atzmüller R. (dir.), *Empowering Young People in Disempowering Times. Fighting Inequality Through Capability Oriented Policy*, Massachusetts, Edward Elgar Publishing Limited.
- Bidart C., 2019, « How plans change: Anticipation, interferences and unpredictabilities », *Advances in Life Course Research*, vol. 41, p. 1-8.
- Bidart C., Longo M-E., 2007, « Bifurcations biographiques et évolutions des rapports au travail », CÉREQ XIV^{es} Journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Orléans France, p. 40-52.
- Boisson-Cohen M., Garner H., Zamora P., 2017, *L'insertion professionnelle des jeunes*, Rapport à la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, DARES et France Stratégie.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique du jugement social*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.
- Bourdon S., Longo M.E., Charbonneau J., 2016, « La figure de réussite, une clé pour appréhender les bifurcations scolaires et professionnelles dans leur contexte sociétal », *Formation et emploi*, n° 134, p. 27-45.
- Castel R., 1995, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Le Seuil, Paris.
- Castel R., 1997 « A dinâmica dos processos de marginalização : da vulnerabilidade a 'desfiliação » *Open Journal Systems*, n° 2, p. 10-26.
- Castoriadis C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Le Seuil, Paris.
- Ceatano A., 2017, « Reflexive dialogues: Interaction and writing as external components of personal reflexivity », *Sociological Research Online*, n° 4, vol. 22, p. 66-86.
- Châtel V., Roy S. (dir.), 2008, *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Cicchelli V., 2001. « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et prévisions*, n° 65, p. 5-18.

Cour des comptes, 2015, *Les dispositifs et les crédits mobilisés en faveur des jeunes sortis sans qualification du système scolaire*, Communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, Cour des comptes.

Couronné J. (coord.) et al., 2019, *Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude (<https://injep.fr/publication/pour-une-approche-plurielle-du-rapport-au-travail/>).

Deci E. L., Ryan R. M., 1980, « The empirical exploration of intrinsic motivational processes », *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 13, p. 39-80.

Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes (DIPLPEJ), 2018, *Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion*, Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, DIPLPEJ.

Demazière D., Dubar C., 1997, « Catégorisation et construction de sens dans l'interaction », in Demazière D., Dubar C. (dir.), *Analyser les entretiens biographiques*, Nathan, Paris.

Elder E., 1994, « Time, human agency and social change: Perspectives on the life course », *Social Psychology Quarterly*, n° 1, vol. 57, p. 4-15.

Esping-Andersen, G., 1999, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Presses Universitaires de France, Paris

Evans K., 2002, « Taking control of their lives? Agency in young adult transitions in England and the New Germany », *Journal of Youth Studies*, n° 3, vol. 5, p. 245-269.

Evans T., 2010, « Professionals, managers and discretion: Critiquing street-level bureaucracy », *The British Journal of Social Work*, n° 2, vol. 41, p. 368-386.

Fretel A., Longo M. E., 2019, « L'accompagnement vers l'emploi des jeunes : qu'y a-t-il derrière cette notion au sein des politiques d'insertion en France et au Québec ? », *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et société*, n° 1, vol. 16, p. 18-21.

Galland O., 1990, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 31, p. 529-551.

Gallant N., 2019, « Prolégomènes pour l'étude de l'engagement des jeunes dans diverses sphères de vie: réflexions conceptuelles et esquisse d'opérationnalisation », *Revue Jeunes et société*, n° 1, vol. 4, p. 91-112.

Gaviria S., Mélo D. (coord.), 2018, Dossier thématique « Jeunes sans diplôme et rapport au travail. Les apports des recherches internationales », *Agora débats/jeunesses*, n° 79.

Grignon C., Passeron J.-C., 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Le Seuil, Paris.

Juhle S., 2016, « L'approche par les capacités au travail. Usages et limites d'une économie politique en terre sociologique », *Revue française de sociologie*, n° 2, vol. 57, p. 321-352.

- Kenworthy, L., McCall, L., 2008, " Inequality, public opinion and redistribution", *Socio-Economic Review*, n° 1, vol. 6, p. 35-68.
- Laczko L. S., 1998, « Inégalités et État-providence : le Québec, le Canada et le Monde », *Recherches sociographiques*, n° 2-3, vol. 39, p. 317-340.
- Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Lascoumes P., Le Galès P., 2012, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, Paris.
- Lechaume A., Brière D., 2014, *L'exclusion sociale : Construire avec celles et ceux qui la vivent*, Document du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Gouvernement du Québec. (https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Lexclusion_sociale.pdf).
- Lima L., Trombert C., 2013, « L'assistance-chômage des jeunes sous condition d'accompagnement. De quelques mécanismes du non-recours par éviction », *Lien social et politiques*, vol. 70, p. 29-43.
- Loncle P., 2012, « Politique de jeunesse : de quoi parle-t-on ? » in Becquet V. et al. (dir.), *Politiques de jeunesse : le Grand malentendu*, Champ Social éditions.
- Loncle P., 2016, « Les "NEET", la valeur emploi et les catégories d'action publique dans le champ de la jeunesse en France », *Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société*, n° 2, vol. 13, p. 2-3.
- Longo M.-E., 2016, « Les parcours de vie des jeunes comme des processus », *Les cahiers dynamiques*, n° 67, vol. 1, p. 48-57.
- Longo M. E., 2018, « Rapports au travail des jeunes, pratiques d'emploi et diplômes. L'amalgame des parcours différenciés », *Agora débats/jeunesses*, n° 79, p. 67-85.
- Longo M-E., Bourdon S., 2016, « La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle », *SociologieS* [En ligne] Théories et recherches (<https://journals.openedition.org/sociologies/5711>)
- Longo M. E., Gallant N., 2019, *Rapport sur une catégorie controversée: les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)*. Rapport pour le Secrétariat à la jeunesse, Observatoire Jeunes et Société, Québec (<http://www.obsjeunes.qc.ca/sites/obsjeunes.qc.ca/files/Rapport-NEET-2019.pdf>).
- Longo M. E., Noël M., 2019, « La construction intergénérationnelle des rapports des jeunes au travail », in Couronné J. (coord.), *Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles*, INJEP Notes & Rapports, Paris.
- Loriot M., 2017, *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail. Revue de littérature (2006-2016)*, Rapport d'étude, INJEP (<http://injep.fr/publication/les-rapports-des-jeunes-au-travail/>).
- McAll C., 2008 « Trajectoires de vie, rapports sociaux et production de la pauvreté », in Châtel V., Roy S. (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Méda D., Vendramin P., 2010, « Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail ? », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches (<https://journals.openedition.org/sociologies/3349>).

Méda D., Vendramin P., 2013, *Réinventer le travail*, Presses universitaires de France, Paris.

Mercure D., Vultur M., 201, *La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*. Presses de l'Université Laval, Québec .

Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), 2011, *Entre école et mission locale*, Rapport de recherche, MRIE.

Mora V., 2018, « Comment les conditions d'insertion des jeunes se sont-elles transformées en 20 ans ? » in Couppié T. *et al.* (dir.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, CÉREQ Essentiels, Marseille.

Nico M., Caetano A., (dir.), 2021, *Structure and agency in young people's lives. Theory, methods and agendas*, Routledge.

Nicole-Drancourt C., 1994, « Mesurer l'insertion professionnelle », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 35, p. 37-68.

Papinot C., Vultur M. (dir.), 2011, « Introduction » in Papinot C., Vultur M. (dir.), *Les jeunesses au travail. Regards croisés France-Québec*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Paul M., 2003, « Ce qu'accompagner veut dire », *Carriérologie*, n° 1, vol. 9, p. 121-144.

Riverin-Simard, D., 2002, « Le sens du travail et la carriérologie », *Carriérologie*, n° 3, vol. 8, p. 303-320.

Roy S., 2008, « De l'exclusion à la vulnérabilité », in Châtel V., Roy S. (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

Salais R., 2011, « Indicateurs et conduite des politiques publiques : où sont les problèmes ? », *Informations sociales*, n° 167, p. 60-70.

Secrétariat à la jeunesse, 2019, « Politique Québécoise de la jeunesse 2030 », *Secrétariat à la jeunesse. Ensemble pour les générations présentes et futures* (<https://www.jeunes.gouv.qc.ca/politique/>)

Soulet M.-H., 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, n° 10, vol. 2, p. 49-59.

Soulet M.-H. (dir.), 2014, *Vulnérabilité : de la fragilité sociale à l'éthique de la sollicitude*, Éditions universitaires de Fribourg, Fribourg,

Supeno E., Mongeau V., 2015, « Horizon informationnel sur la formation et le travail chez de jeunes adultes non diplômés en situation de précarité », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, n° 1, vol. 18, p. 114-136.

Thomas H., 2008, « Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. », *Recueil Alexandries*, [En ligne], n° 13 (www.reseau-terra.eu/article697.html)

Verdier E., 2001, « La France a-t-elle changé de régime d'éducation et de formation ? », *Formation emploi*, n° 1, vol. 76, p. 11-34.

Verdier E., Vultur M., 2016, « L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal », *Revue Jeunes et société*, n° 2, vol. 1, p. 4-28.

Verot C., Dulin, M. A., 2017, « Arrêtons de les mettre dans des cases! Pour un choc de simplification de la jeunesse, Rapport au Premier ministre.

Warin P., 2016, *Le non-recours aux prestations sociales*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.

Weinberg A., 2012, « Pourquoi travaille-t-on ? », *Sciences humaines*, n° 242, vol. 11, p. 4.

Zunigo X., 2013, *La prise en charge du chômage des jeunes. Ethnographie d'un travail palliatif*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine.

Zwick Monney M., Grimard C., 2015, « De la marginalité à la vulnérabilité. Quels liens entre concepts, réalités et interventions sociale ? », *Normativités, marginalités sociales et intervention*, n° 2, vol. 27, p. 45-59.

LE RAPPORT AU TRAVAIL DES JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ DYNAMIQUES SOCIALES, ACTION PUBLIQUE ET EXPÉRIENCES INDIVIDUELLES EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Quel rapport les jeunes en situation de vulnérabilité entretiennent-ils avec le travail ? C'est à cette large question que cette étude franco-qubécoise entend apporter quelques éléments de réponse. Elle est le fruit d'une recherche conduite de manière conjointe par des chercheurs du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST), de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et de la chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

Basé sur une enquête empirique qualitative conduite auprès de plus de 80 jeunes et de plus de 30 intervenants auprès de ces jeunes, ce rapport vise à mettre en lumière le rapport au travail des jeunes en situation de vulnérabilité à partir de trois angles d'analyse. Tout d'abord celui des séquences de vulnérabilité ressentie et de son revers, les moments où les jeunes ont le sentiment d'être en contrôle de leur parcours. En second lieu, c'est le rapport au travail entretenu par les jeunes sur la base de leurs expériences qui est mis en lumière. Enfin, dans une troisième partie de ce rapport, c'est le point de vue des agents de l'action publique sur leur intervention qui est convoqué. Chacun de ces trois niveaux d'analyse est à son tour éclairé à un triple niveau, celui des dynamiques sociétales, des expériences individuelles des jeunes et des opérateurs de l'action publique chargés de les accompagner.

Parmi les principaux constats qui émergent de cette étude, on soulignera que les vulnérabilités apparaissent séquentielles et circonscrites davantage à une ou des phase(s) de la vie et à une série de facteurs qu'à un état stable dans le temps. La notion d'agentivité se dégage ainsi comme une dynamique réparatrice autour de trois champs de force que représentent l'autoréflexivité, l'accumulation d'expériences positives et le regard des autres. Au chapitre du rapport au travail, sa centralité pour les jeunes apparaît fortement marquée mais imprégnée d'une vision ambivalente, car souvent vécue comme exogène et relevant d'une obligation instrumentale autant que morale. À l'opposé, l'inactivité apparaît majoritairement subie et rejetée. Enfin, concernant l'action publique en direction des jeunes, ce sont clairement la bienveillance et l'approche globale des jeunes qui demeurent cardinales. Il faut également rappeler que l'action des conseillers est encadrée et évaluée, quand elle n'est pas minutée. Émerge alors avec force la question de la marge de manœuvre que ces derniers peuvent s'aménager dans cet univers managérial. Ils tendent à y jouer le rôle de boussoles prescriptives dans un contexte où la formulation des normes et des instruments d'action publique leur échappe tout comme aux jeunes français et québécois.